



Histoires d'un raisonneur

Fernando Pessoa

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM



fernando
pessoa

histoires
d'un raisonneur



FERNANDO PESSOA

HISTOIRES D'UN RAISONNEUR

suivi de « HISTOIRE POLICIÈRE »

En Angleterre, à la fin du ^{xix}^e siècle, William Byng se distingue par sa finesse à résoudre des intrigues « sans bouger de son fauteuil ». Femmes explorées en quête d'explications ou officiers de police, nombreux sont ceux qui mettent les talents de cet ex-sergent et détective amateur à contribution. Car ce raisonneur hors pair, fin psychologue et connaisseur des caractères humains, élabore argumentations et déductions qui s'avèrent infailliblement exactes.

« C'est le raisonnement du détective qui constitue l'intrigue de l'histoire policière. » Démonstration est faite avec ce personnage rêveur, philosophe, bon vivant et métaphysicien à ses heures.

Reflétant l'admiration que Fernando Pessoa portait à Edgar Allan Poe et à Arthur Conan Doyle, ce recueil regroupe ainsi quatre histoires écrites, en anglais, à partir de 1906.

du même auteur
chez Christian Bourgois éditeur

CANCIONEIRO
EN BREF
FAUST
JE NE SUIS PERSONNE (UNE ANTHOLOGIE)
LE BANQUIER ANARCHISTE
LE CHEMIN DU SERPENT
L'ÉDUCATION DU STOÏCIEN
LE LIVRE DE L'INTRANQUILLITÉ, t.
LE LIVRE DE L'INTRANQUILLITÉ, t.
LE LIVRE DE L'INTRANQUILLITÉ (ÉDITION INTÉGRALE)
LE MARIN (ÉDITION BILINGUE)
LE VIOLON ENCHANTÉ
ŒUVRES POÉTIQUES D'ALVARO DE CAMPOS
POÈMES ÉSOTÉRIQUES/ MESSAGE/ LE MARIN
POÈMES PAÏENS
QUARESMA DÉCHIFFREUR
UN SINGULIER REGARD

du même auteur
dans la collection « Titres »

UN SINGULIER REGARD
LE BANQUIER ANARCHISTE
LE CHEMIN DU SERPENT
FAUST

de Robert Bréchon

*sur Fernando Pessoa
chez le même éditeur*

ÉTRANGE ÉTRANGER

L'INNOMBRABLE : UN TOMBEAU POUR FERNANDO PESSOA

*du même auteur
en numérique*

LE BANQUIER ANARCHISTE

FERNANDO PESSOA

HISTOIRES
D'UN RAISONNEUR

suivi de
« HISTOIRE POLICIÈRE »

Édité et préfacé
par Ana Maria FREITAS

Traduit de l'anglais
par Christine LAFERRIÈRE
et du portugais par Michelle GIUDICELLI

www.christianbourgois-editeur.com

CHRISTIAN BOURGOIS ÉDITEUR ♦

TABLE DES MATIÈRES

Préface à Byng

I

L'affaire du professeur de sciences

[I]

Chapitre II - L'enquête

[III]

[IV]

L'affaire de l'équation quadratique

[I]

II

L'affaire de M. Arnott

[I]

[III]

[III]

[IV]

Le document dérobé

L'édition des *Histoires d'un raisonneur* et d'« Histoire policière »

Histoires d'un raisonneur, tel est le titre de la série de nouvelles policières que Fernando Pessoa a écrites en premier. Commencées à Durban, dans les années 1906-1907, et en anglais, ces « histoires policières » constituent une première tentative d'introduire des textes d'un genre qu'il aimait et qu'il allait développer plus tard, dans la série *Quaresma, déchiffreur*, ses nouvelles policières en portugais, qui ont déjà été publiées. Avec l'essai « Histoire policière », que comprend également la présente édition, se termine la divulgation de l'œuvre de l'auteur dans ce domaine.

Pessoa a attribué la paternité de ses premières histoires policières à une personnalité créée pour l'occasion, du nom d'Horace James Faber et qui, à un certain moment, a partagé avec un autre *alter ego*, Charles Robert Anon, toute la production littéraire des premiers temps. La répartition était stricte et stratégique ; les histoires policières, les essais satiriques et humoristiques, la poésie satirique, ainsi que les essais historiques et les éditions classiques revenaient à Faber. Anon, lui, se voyait attribuer la poésie, les essais sur Byron, Shelley et Camoëns, ainsi que l'essai *Stories of Imagination* [Histoires d'imagination]. Les histoires policières devaient constituer une catégorie parmi les écrits de fiction ; il revenait à Faber de les écrire et à Anon de les commenter.

Les nouvelles d'Horace James Faber, personnage dont on ne connaît que la signature, dans une écriture calligraphiée et toute petite qui contrastait avec celle largement étalée de son collègue Charles Robert Anon, révèlent l'influence d'Edgar Allan Poe et de Conan Doyle, ainsi qu'une surprenante maturité chez un auteur aussi jeune, visible dans la construction des personnages, des intrigues et des thèmes abordés. Déjà à cette époque, le jeune Pessoa avait sa propre conception de la

littérature policière. On trouve, dans *Histoires d'un raisonneur*, l'origine de ce qui sera appliqué, des années plus tard, dans *Quaresma, déchiffreur* ; nous pouvons y relever quelques principes fondamentaux, tels la conception du genre comme divertissement intellectuel et le déplacement du centre de la narration, qui passe du jeu narratif à l'analyse des tempéraments et aux problèmes posés par le fonctionnement de l'esprit. La narration est centrée sur un personnage qui, plus qu'un détective, est un raisonneur et un déchiffreur, cette dernière caractéristique étant encore plus accentuée chez Abílio Quaresma. En outre, tant ce raisonneur que William Byng, le détective d'*Histoires d'un raisonneur*, personnifient une paradoxale combinaison de faiblesse et de force.

En accord avec la conception de la littérature policière défendue dans l'essai « Histoire policière », les nouvelles policières de Pessoa sont des exercices de raisonnement, des histoires imaginaires dans lesquelles un problème est résolu intellectuellement. Le titre *Nouvelles du Raisonnement*, très proche de *Histoires d'un raisonneur*, avait été choisi pour un projet de traduction et de publication des nouvelles d'Edgar Allan Poe, qui comprenait « Le scarabée d'or », « Double assassinat dans la rue Morgue », « Le mystère de Marie Roget » et « La lettre volée ».

Raisonneur, et non *raisonnement*, a donc été le mot choisi comme titre pour cette série, renforçant le rôle primordial interprété par l'ex-sergent William Byng, qui, tout comme Abílio Quaresma, est l'incarnation même du raisonnement. On trouve d'autres ressemblances entre les deux créations pessoënnes et entre les deux recueils de nouvelles. Dans les deux cas, le personnage est présenté *post mortem* dans une préface rédigée par quelqu'un qui se confond avec l'auteur lui-même. Aussi bien le nom de Byng que celui de Quaresma sont précédés par l'indication d'une activité antérieure – l'un d'eux est un ex-sergent, l'autre un « médecin n'exerçant pas », états qui dénotent implicitement un renoncement, un éloignement de la vie active et communautaire. L'alcoolisme marque les deux personnages, et s'avère être la cause explicite de la mort de Byng (*delirium tremens*), tout comme il est la cause implicite de celle de Quaresma. Par ailleurs, ce qui les rattache aux autres créations pessoënnes et à leur créateur lui-même, c'est leur inadaptation à la vie, comme cela est explicitement affirmé en ce qui concerne Byng :

Plus qu'aucun autre homme que j'aie jamais rencontré, il manifestait une inaptitude et une [] aux choses matérielles et communes.

Byng est présenté comme un homme exceptionnel, philosophe et rêveur, métaphysicien de haute volée, obscur et réservé, immodeste. Dans cette première préface, le langage montre encore quelque distance par rapport à l'objet d'analyse. Il n'y a pas d'amitié explicite, ni les regrets que Pessoa laissera transparaître dans sa « Préface à Quaresma ».

En passant d'un raisonneur à l'autre et d'une culture à l'autre, Pessoa a conservé ce qui pour lui était le plus important, mais il a approfondi certaines idées et enrichi son univers fictionnel. Byng est anglais et évolue dans un univers non caractérisé, juste vaguement anglo-saxon. Les marques de l'influence de Sherlock Holmes sont visibles dans les scènes où, assis dans son salon, avec son cher « Watson » dans un autre fauteuil, il reçoit des dames nerveuses et aux abois qui viennent lui demander son aide. Quoique Abílio Quaresma soit, comme Álvaro de Campos, « étranger ici comme partout ailleurs », il réside dans une Lisbonne qu'il parcourt au rythme de ses raisonnements et qu'il domine du haut de son troisième étage de la rue dos Fanqueiros. En parlant portugais et en se métamorphosant en citoyen d'une Lisbonne débouchant dans le Tage, cette « petite vérité sur laquelle se reflète le ciel », le déchiffreur a acquis une densité que Byng ne possédait pas encore. Abílio Quaresma part de William Byng, mais il naît en 1913-1914, étant de ce fait un contemporain d'Alberto Caeiro, d'Álvaro de Campos et de Ricardo Reis^a. Ce n'est pas un hétéronyme, ni une personnalité littéraire, mais il occupe malgré tout l'espace qui lui a été destiné par Pessoa, et possède un degré de développement que Byng n'a pas encore atteint.

Fernando Pessoa a eu un moment l'intention de traduire et d'intégrer les récits des *Histoires d'un raisonneur* dans sa deuxième série de nouvelles, *Quaresma, déchiffreur*. C'eût été une tâche difficile, requérant plus qu'une traduction, une adaptation. C'est peut-être pour cette raison que le projet a été progressivement abandonné. Dans le programme éditorial de l'entreprise Íbis, on prévoit la traduction de nouvelles policières en anglais par Navas, une personnalité créée pour l'occasion. Il s'agit d'un projet éditorial pour la maison d'édition que

Pessoa avait créée, antérieur à ses histoires policières.

Des nouvelles projetées pour Faber, « L'affaire du professeur de sciences » est celle qui est le plus développée, même si elle est incomplète. Ce récit a été édité par Gianluca Miraglia en 1988 dans la *Revista da Biblioteca Nacional*. Trois documents non inclus dans cette première édition ont été publiés par Jerónimo Pizarro dans son édition critique, *Escritos sobre Génio e Loucura* [Écrits sur le génie et la folie]. La présente édition publie 121 documents ayant trait à ce projet, ce qui le range parmi les écrits policiers les plus développés avec « L'affaire Vargas », qui en compte 197. Y sont inclus des témoignages agrémentés d'annotations sur le déroulement de l'intrigue et des fragments de l'exposé de Byng qui indiquent plus clairement qui a été l'assassin, quelle méthode il a utilisée et comment il se classe dans la typologie du crime. L'attribution du texte semble claire : le titre apparaît attribué à Faber dans plusieurs schémas, et, tant dans la première page que dans d'autres apparaît, sous le titre, l'indication : « par Horace James Faber ».

« L'affaire de l'équation quadratique », qui eut dans un premier temps le titre de « L'affaire du théorème de Newton », conte l'histoire d'un crime et d'un suicide. De l'ensemble de 84 documents que nous avons identifiés comme appartenant à ce projet pessoën, quatre ont été édités par Jerónimo Pizarro (l'un d'eux en partie seulement), dans son édition critique, *Escritos sobre Génio e Loucura*^b. Pizarro rend aussi compte de l'intrigue de cette histoire policière et, dans son œuvre *Fernando Pessoa : entre Génio e Loucura* [Fernando Pessoa : entre le génie et la folie], il se réfère à ce récit, ainsi qu'à « L'affaire du professeur de sciences », comme preuve de l'intérêt de Pessoa pour la « science de la minutie », la « microsophie », qui comprend la classification des caractères, l'étude des récits, des types graphologiques et des lignes de la main. Les lectures de Pessoa dans ces domaines étaient nombreuses, et incluaient non seulement Lombroso, mais aussi d'autres auteurs comme H. Frith (*How to Read Character in Features, Forms, and Faces*) et A. I. Oppenheim (*Physiognomy Made Easy*).

« L'affaire de M. Arnott », texte inédit dans sa totalité, traite d'un mystère relatif à une (fausse) société secrète. Parmi les supports d'écriture utilisés, nous avons 6 imprimés de la firme R. G. Dun & Co., firme internationale d'informations commerciales intégrée à l'actuelle Dun & Bradstreet. Pessoa a commencé à travailler dans cette firme en 1907, et il y est resté un an : le texte doit donc dater de cette année-là

ou être légèrement postérieur. Dans ce récit, le lecteur trouve l'une des rares références à l'Afrique du Sud dans l'œuvre de Pessoa. Le personnage Walter Arnott a l'intention de faire fortune et, dans ce but, il abandonne les États-Unis et se rend à Natal, province où se situe Durban, et où Pessoa a vécu de 1896 à 1905. Pourtant, l'auteur raye Natal et met Cape Town à la place. Notons que, dans les histoires policières, les pas des personnages parcourent la Baixa, partie basse de Lisbonne, sans toucher la place São Carlos ; l'auteur semble donc là aussi éviter l'endroit où il a vécu.

Le dernier récit de la série *Histoires d'un raisonneur* est « Le document dérobé », dont nous connaissons la date de naissance par le journal de 1906, marqué aux initiales de Charles Robert Anon. Voici ce qui y est dit sur la période allant du 4 au 11 avril :

Pas tenu de journal. Rien écrit de positif. Lu *La Foire aux vanités*. *De la Terre à la Lune* et la moitié d'*Autour de la Lune*, de Jules Verne. Continué *La Porte*. D'autres arguments pour ma « Métaphysique rationnelle ». Réfléchi au plan du « Document dérobé », correction de « La lettre volée » de Poe, à écrire comme histoire présumée vraie de l'affaire de la lettre dérobée^c.

Comme l'auteur le déclare, il a l'intention de restituer la vérité au sujet de l'affaire racontée par Edgar Allan Poe dans « La lettre volée ». L'influence exercée par le poète et conteur américain apparaît dans ce besoin de confrontation littéraire avec le créateur de l'une des œuvres de fiction qui ont inauguré le roman policier moderne, « Double assassinat dans la rue Morgue ». Le projet est malheureusement resté très incomplet, mais il vaut la peine d'être connu en raison de la curiosité de sa tentative. L'absence de son raisonneur, l'ex-sergent Byng, laisse supposer que cette histoire est antérieure à « L'affaire du professeur de sciences ». Le petit fragment dialogué qui apparaît à la fin soulève l'hypothèse d'une tentative, plus tardive, de l'inclusion du raisonneur.

Dans les récits policiers de Pessoa, Byng, et plus tard Quaresma, déchiffrent les mystères du monde et du fonctionnement de l'esprit humain, les réduisant à de simples « charades de la vie réelle ». Creusets où se produit ce processus de transformation, les deux raisonneurs sont lentement minés et usés par leur tâche. Les deux

déchiffreurs, l'un anglais, l'autre lisboète, le premier sans la moindre connexion avec le milieu ambiant, l'autre indissociablement lié à sa ville, Lisbonne, personnifient, avec leurs caractéristiques, la conception de la littérature policière que Pessoa avait l'intention de mettre en œuvre.

« Histoire policière », tel est le titre d'un essai incomplet et fragmenté de Fernando Pessoa sur le genre policier. On a identifié 49 documents portant sur ce thème, deux en portugais et les autres en anglais. Gianluca Miraglia a publié une partie de cet essai dans la revue *Delitti di Carta*, dans un essai intitulé « Pessoa e il giallo » [Pessoa et le polar]. Il y est question du rapport de Pessoa avec la littérature policière tel qu'il se reflète dans l'essai en question.

Ce texte été attribué à Charles Robert Anon, ce qui est authentifié par sa signature dans un fragment daté du 6 avril 1905 et dans une page du journal de l'auteur datée de septembre 1906^d. Une analyse plus poussée des fragments qui composent cet essai révèle cependant que Pessoa a continué à écrire au fil des ans. L'utilisation du verso du manifeste *Aviso por Causa da Morale* [Avis pour cause de morale], publié en 1923, pour la rédaction de certains fragments, indique que ce projet de Pessoa a, ainsi que d'autres, survécu à la personnalité littéraire créée comme auteur. L'intérêt pour la littérature policière et la lecture des nouveautés du genre ont dû être à l'origine de réflexions que leur auteur a ajoutées peu à peu à l'essai initial, dans l'espoir de le compléter ou simplement de façon à continuer à penser à certains aspects. Un autre élément évident clarifie cette dispersion dans le temps : la référence à des œuvres et à leurs dates de publication. Notre attention est attirée, par exemple, par *Le Fantôme de Wolf Rock* (1925) et *Un certain Dr Thorndyke* (1927), d'Austin Freeman, *La Lampe rouge*, de Mary Roberts Rinehart (1925), *Le Verdict*, de Henry Wade (1926).

L'anglais domine dans presque tout le texte, ce qui permet de penser que l'auteur avait l'intention de le publier en Grande-Bretagne, patrie de la véritable littérature policière selon Pessoa. Les œuvres dont il faisait l'acquisition, qu'il lisait et commentait ne devaient pas représenter grand-chose au Portugal à cette époque. C'est avec la culture anglaise que le dialogue instauré par son essai se faisait, et ses interlocuteurs de prédilection devaient être S. S. Van Dine qui, en 1928, écrit « Les vingt règles du roman policier », Ronald A. Knox qui, la même année, rédige ses « Dix règles d'or du roman policier », ou encore

les membres du *Detection Club*, fondé à la fin des années 1920, qui, eux aussi, s'intéressaient à l'établissement des frontières et à la caractérisation du nouveau genre littéraire. Les ressemblances entre les règles et les catégories définies par ces théoriciens et les écrivains de littérature policière et les opinions présentées dans l'essai de Pessoa sont évidentes.

La lecture d'« Histoire policière » confirme le sérieux avec lequel Pessoa envisage le genre policier, considéré comme mineur et indigne d'attirer l'attention de personnes sérieuses dans le monde littéraire par bien des gens de son époque. On voit que l'auteur avait de profondes connaissances sur l'histoire du genre et les dernières publications, et qu'il comprenait les idées et les caractéristiques qui le définissaient. Les nouvelles policières écrites par Pessoa se fondent sur ces connaissances, y prennent le modèle d'où elles partent, mais en les adaptant à l'univers littéraire de leur auteur.

Pour pouvoir éditer *Histoires d'un raisonneur* et « Histoire policière », il a fallu rassembler tous les documents identifiables comme appartenant aux titres, dans le fonds Fernando Pessoa (E 3) déposé à la Bibliothèque nationale du Portugal, établir chaque texte et reconstruire la séquence narrative originelle, tâche rendue difficile par l'incomplétude des projets. Les schémas narratifs et les indications fournies par les supports des manuscrits ont rendu la tâche plus facile. L'orthographe a été actualisée, on a corrigé certaines erreurs évidentes et inclus des mots qui manquaient. Quand il y avait plusieurs versions d'un même épisode, on a opté pour celle qui s'intégrait le mieux dans le fil du récit, les autres versions étant reportées dans les notes finales. Là, on a également inclus les variantes textuelles et quelques informations supplémentaires, comme l'indication des cotes des documents transcrits et celle d'éditions antérieures, quand le cas se présentait.

Ana Maria Freitas

ABRÉVIATIONS ET SIGNES CONVENTIONNELS UTILISÉS POUR L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

[] : espace en blanc laissé par l'auteur

[-] : mot illisible (chaque tiret correspond à un mot).

dact. : dactylographié

ms. : manuscrit
var. : variante
v. : verso (de la feuille)

a.

Il s'agit des trois principaux hétéronymes (auteurs inventés par Pessoa, qui a doté chacun d'eux d'une biographie, de caractéristiques physiques et psychologiques et d'une personnalité littéraire spécifique). La date de leur « apparition », en 1914, revêt une importance particulière pour Pessoa. (*N.d.T.*)

b.

Fernando Pessoa, *Escritos sobre Génio e Loucura*, édition critique de Jerónimo Pizarro, Lisbonne, Imprensa Nacional-Casa da Moeda, 2007, coll. « Estudos », vol. III.

c.

Fernando Pessoa, *Escritos Autobiográficos, Automáticos e de Reflexão Pessoal*, édition et postface de Richard Zenith, avec la collaboration de Manuela Parreira da Silva, traduction de Manuela Rocha, Lisbonne, Imprensa Nacional-Casa da Moeda, 2003, p. 34.

d.

BNP E3, 14(6)-66av.

e.

Aviso por Causa da Moral, daté « Europe, 1923 » et signé par Álvaro de Campos, et *Sobre um Manifesto de estudantes* [À propos d'une manifestation d'étudiants], signé par Fernando Pessoa, sont deux pamphlets écrits pour défendre António Botto et Raúl Leal [deux poètes homosexuels (*N.d.T.*)], dont les œuvres avaient été publiées par Olisipo. La Ligue d'action des étudiants avait attaqué le contenu des œuvres qui furent alors saisies par le préfet de Lisbonne.

Préface à Byng

I

Il y a trois ou quatre mois – j'écris en janvier 1908 – mourut à Londres, de paralysie générale¹, un homme qui était fort remarquable. Il était obscur et réservé, bien qu'il ne fût point modeste. Il vivait loin du monde de l'action ; c'était un philosophe et un rêveur. Il avait pour nom William Byng et on le disait ancien sergent. On avait coutume de l'appeler sergent, tout simplement. Ce dans quoi il avait été sergent, je l'ignore. Où il était né, je ne saurais le dire. J'en sais peu au sujet de sa vie biographique. Il ne m'en a jamais rien raconté, hormis []

Je fus mis en contact avec cet homme lors d'une étrange affaire, survenue à l'un de mes amis aux intérêts duquel je prenais une part fort² active.

L'homme lui-même avait une nuance – profonde – de vulgarité et de grossièreté, mais transformées et quelque peu libérées de leur nature. Il était aussi éloigné du vulgaire, de l'ordinaire, du grossier que tout humain peut l'être. Il possédait un intellect d'une acuité extraordinaire et néanmoins somnolent et plein de rêves ; toutes choses d'inactivité. Plus qu'aucun autre homme que j'aie jamais rencontré, il manifestait une inaptitude et une [] aux choses matérielles et communes. Métaphysicien de talent []

C'était un ivrogne de tempérament. Il était né pour l'intempérance.

Son apparence générale était celle du calme et de la torpeur ; pourtant, c'était un homme d'une activité mentale si phénoménale que je n'hésite pas à consentir à ce qu'il disait : qu'il raisonnait et argumentait toujours dans ses rêves. Un tumulte intérieur []

D'un égotisme inexprimable ; d'un orgueil confinant à la folie, mais pour quelle raison, nul n'aurait su le dire ; []

Bien qu'il fût d'une inactivité réellement stupide, il n'était jamais au repos ; il marchait, il tenait à peine en place une seconde dans un fauteuil. Il était en proie à une agitation permanente. Il parlait tout seul, gesticulait pour lui-même avec une éloquence monstrueuse et énorme qui tenait par trop de la folie. Cependant, il abhorrait toute société et, en présence de quiconque, soit il ne parlait pas, soit il parlait de façon désagréable, comme pour chasser la personne.

[]

La fin de sa vie fut triste.

[] furies l'envahirent de plus en plus et il mourut, comme je l'ai dit, à moitié fou, [] paralysie générale³.

*

Cet homme qui boit.

Il possédait un degré anormal d'intuition analytique du caractère. Il pénétrait d'un coup – du moins en avais-je l'impression – dans le caractère des individus, tel un grand romancier ou un maître dramaturge, mais tandis que ces derniers le faisaient de manière synthétique, les [] comme des entités vivantes, la forme d'intuition du sergent était différente car il n'appréhendait pas tant le caractère comme une entité que comme une entité composite, ou plutôt comme []

Il voyait à la fois le caractère et ses éléments ainsi que ses ramifications ; de quelques-uns d'entre eux il déduisait⁴ le tout et, du tout, les éléments restants.

Il était inspiré par la pensée, ou, mieux, inspiré pour penser ; son inspiration, au lieu d'être une [], était – comme je le crois – une série de brèves intuitions, qu'il incluait ensuite chacune sans effort dans des séries de raisonnements.

Le *sergent Byng* : pas un sentiment du bien mais une *perception* du bien.

L'affaire du professeur de sciences

[I]

Je suis un fervent amoureux de toutes choses étranges et intrigantes, comme, en vérité, de tout ce qui exerce et amuse l'esprit.

Depuis ma prime jeunesse, je suis attiré, d'une façon plus ou moins morbide, par toutes choses impénétrables ou étranges, qu'il s'agisse de faits ou de fiction. Au sain exercice, voire à la bonne lecture, j'ai trop souvent préféré ce vaste domaine de la littérature qui traite de sujets horribles ou mystérieux. Mais mon esprit était sain dans la mesure où il rejetait avec mépris l'impossible et, maintes fois, l'improbable ; les lamentables inepties du type « Monte Cristo » ; les extravagances stupides telles qu'il s'en déversait promptement de la plume de Ponson du Terrail et autres me semblaient idiotes et exaspérantes.

Mais si mon esprit était morbide au point d'être charmé, de la manière involontaire bien commune, par ces histoires lugubres d'occultisme et d'horreurs inhumaines que beaucoup fournissent pour le bénéfice du genre humain, c'est uniquement me rendre justice de dire que je me délectais bien plus de ces récits et problèmes plus légers que seule peut nous fournir une puissante imagination. Je préfère les histoires policières à toute autre forme de récit. Ma connaissance de ce genre de littérature est énorme ; je suis familier de toutes ses subdivisions et je puis presque croire que j'ai connu Dupin et que j'ai eu le souffle coupé d'admiration face aux erreurs de Lecoq.

J'ai, bien entendu, souvent tenté de résoudre des problèmes réels. Certains articles de journaux rapportant des affaires singulières ou compliquées m'ont causé le trac¹ le plus indescriptible ; j'ai souvent passé des nuits blanches à m'efforcer de concevoir comment un cambrioleur à la jambe de bois, portant une lourde caisse après avoir

pillé un coffre en fer, avait pu passer par une fenêtre située au quatrième étage et solidement fermée, volets clos, puis, de là, s'être laissé tomber dans le vide pour finir dans la rue en contrebas. Lorsqu'un brillant détective eut résolu l'affaire, on découvrit que l'homme était tout bonnement sorti par la porte, forme d'issue que je ne crois pas avoir envisagée.

Naturellement, j'avais toujours brûlé de suivre personnellement un problème criminel à travers tous ses détails² et d'avoir ainsi une occasion de manifester³ mes pouvoirs d'investigation latents. J'avais espéré, en outre, que toute affaire soumise à mon observation ne serait pas trop horrible. Quand enfin vint ma chance – dont je ne fis rien –, mon désir, je crois, ne pouvait être mieux comblé, puisque le seul crime que j'aie vu disséqué, bien qu'il ne fût pas en vérité très effrayant, était aussi mystérieux que tout homme aurait pu le souhaiter.

L'affaire que je suis sur le point de relater s'est produite dans un *college*^a de garçons. Je m'y trouvais, à l'époque, en qualité de professeur assistant, ayant décroché ce poste⁴ après avoir peiné quelques années dans des établissements de niveau inférieur. Mes nouveaux quartiers me plaisaient beaucoup car non seulement les garçons me paraissaient meilleurs *dans cette école-ci* qu'ailleurs, mais l'atmosphère de la campagne et une bonne santé étaient pour moi des incitations à vivre en plein air telles que je n'en avais jamais connu auparavant⁵.

Plusieurs choses me dissuaderaient de révéler ces détails au monde si je n'étais poussé à les écrire par deux considérations : premièrement, le fait qu'il existe encore aujourd'hui, à A***, un doute quant aux circonstances réelles de cette affaire et, deuxièmement, un ardent désir d'exprimer d'une manière décisive ma grande admiration pour la perspicacité psychologique et le vaste intellect de l'ex-sergent Byng. L'événement que je vais à présent relater m'apparaît de façon claire et vivante. Ma vie, à vrai dire, étant singulièrement peu mouvementée et cet événement particulier étant singulièrement frappant et inhabituel, j'ai, comme il est naturel, un souvenir précis des faits et, à certains endroits, des conversations elles-mêmes.

Et il serait bon ici, je crois, d'avertir le lecteur que j'ai légèrement maquillé ce récit. Non que j'aie modifié la séquence des événements ou même changé le nom des individus : mes modifications se sont limitées à changer entièrement le nom de l'école concernée et à réduire celui du village voisin à son initiale.

Haylington College (ainsi que je l'appellerai) était situé sur la route principale à deux ou trois milles de A*** et sur le versant d'une colline. Il consistait en deux bâtiments, dont l'un se dressait sur une étendue de terrain plane qui comprenait le jardin du directeur, le court de tennis et le meilleur des deux terrains de cricket, qui était surélevé. C'était le bâtiment principal. Il abritait également le logement du directeur et toutes les salles de classe, hormis celles des élèves de *Fifth Form* et de *Sixth Form*⁶. Celles-ci, ainsi que le gymnase, l'armurerie et les deux laboratoires, se trouvaient dans un édifice plus récent, construit pour moitié au même niveau que l'autre et pour moitié sur une pente si abrupte que ce qui semblait être le rez-de-chaussée lorsqu'on s'en approchait depuis le côté du bâtiment principal avait presque l'air d'être le deuxième étage quand le spectateur gravissait le terrain.

Étant donné que c'est ce nouveau bâtiment qui nous intéresse, je vais brièvement le décrire en me référant au plan de l'étage supérieur que j'ai dessiné. Sous les deux pièces marquées A et B se trouvait l'armurerie, qui s'étendait sur toute la largeur du bâtiment. Sous la bande située entre ces pièces et la C se trouvaient bien entendu le bas de l'escalier et le vestibule. Sous C, le gymnase et, sous D, une grande salle de classe. Il y avait des vérandas carrelées tout le long de la façade du bâtiment, le long de l'armurerie et de la partie arrière de la salle de classe située sous D. La porte d'entrée se trouvait directement sous la fenêtre K et il y avait en outre une porte sous la fenêtre L de la cage d'escalier, tandis que la salle de classe située sous D avait deux portes, chacune donnant sur l'une des vérandas ; l'armurerie, seulement une, qui s'ouvrait sur la véranda arrière. Nous parlerons de l'étage en temps voulu. Je débute à présent mon histoire.

Tout s'est déroulé par une journée de juin, au début du mois de juin, je puis vous le dire. Un match de cricket avait commencé tôt mais je n'avais pas été en mesure d'y assister.

Ce soir-là, je m'étais rendu au village voisin et me hâtais de rentrer parce que je souhaitais être à l'école avant la fin du match. Je marchais tête baissée et conservai cette position jusqu'à ce que je me retrouve tout près de l'école ; soudain, j'interrompis le cours de mes pensées et levai les yeux ; je ne fus pas qu'un peu stupéfait de constater non seulement que le terrain de cricket était désert, mais que tous les individus faisant partie de l'école étaient rassemblés autour du bâtiment des sciences. En me rapprochant, je perçus avec horreur et curiosité que

les garçons qui m'avaient vu tournaient vers moi des visages pâles, inquiets et apparemment effrayés ; de plus, ils ne parlaient pas entre eux ; ils se regardaient, hébétés, ou échangeaient des coups d'œil horrifiés et interrogateurs ; quant aux plus petits garçons du groupe, qui semblaient ne pas savoir s'ils devaient rester ou s'enfuir, soit ils pleuraient faiblement, soit ils étaient (tout) au bord des larmes.

Je fis deux enjambées et rencontrai le groupe d'élèves le plus proche. Ils semblaient retrouver leurs esprits et ôtèrent leur casquette, mais tout cela d'un air consterné.

« Que s'est-il passé ? demandai-je rapidement d'une voix inquiète.

— M. Cameron, Monsieur..., balbutia l'un des garçons.

— Eh bien... eh bien... ? poursuivis-je avec impatience.

— Mort, Monsieur, chuchota le garçon effrayé.

— Assassiné, Monsieur », corrigea un autre sur un ton identique, mais avec une légère envie de faire sensation.

Je gravis l'escalier à la hâte ; mais comme j'en atteignais le sommet, j'eus un mouvement de recul. La porte de la salle des sciences, ou plutôt l'un de ses deux battants était grand ouvert : en travers du seuil gisait le malheureux professeur de sciences – mort, autant que je pouvais en juger. À son côté, tout près, se trouvait un énorme pilon du genre qui est⁷ utilisé dans les laboratoires pour un mortier dont on dirait en plaisantant qu'il pèse environ une tonne. M. Cameron gisait sur le dos et, bien qu'il n'eût pas de sang à la tête, il était évident que le coup fatal lui avait été asséné sur le haut du crâne, juste au-dessus de la tempe droite.

Lorsque je me fus suffisamment ressaisi, je m'aperçus que j'étais en présence de plusieurs personnes. Tout d'abord, le directeur qui, inquiet et horrifié, s'appuyait contre la rampe ; puis l'inspecteur de police venu de A*** ; et ensuite – juste ciel ! – entre les mains de deux policiers qui accompagnaient l'inspecteur se trouvaient deux garçons de l'école, en larmes, saisis d'une folle terreur. L'un, élève de *Lower Sixth* et âgé d'environ dix-neuf ans, était le genre de paresseux bon à rien que l'on rencontre dans toutes les écoles et qui en fait généralement la honte. L'autre était un garçon plus petit, qui était en *Upper Fifth*. Il avait environ seize ans, il était faible, bien que très intelligent, nerveux, autant que je pouvais en juger, et d'une nature réservée qui n'avait rien d'enfantin. D'après les coups d'œil qu'échangeaient les deux policiers, je voyais bien que l'essentiel des soupçons se portait sur cet élève plus

jeune.

Je me remis de ma surprise et dis quelque chose – j’oublie quoi – au directeur.

« Horrible, me répondit-il en frissonnant, une affaire horrible, Johnson. »

Il y eut encore un long silence. Mais soudain l’inspecteur s’avança jusqu’à la fenêtre et s’exclama :

« Ha ! Le voici ! »

Je me tournai vers le directeur, en quête d’explication ; il me dit que l’inspecteur parlait d’un détective qui s’était alors trouvé à A***.

Tandis qu’il montait lentement l’escalier, l’ex-sergent Byng, homme d’un mètre quatre-vingts, maigre et d’allure voûtée, dont l’aspect prouvait néanmoins qu’il avait jadis été vigoureux et agile, ne me paraissait guère homme à instruire une affaire. Il me serra la main, ainsi qu’au directeur, puis se tourna vers la salle des sciences et la forme sordide étendue en travers du seuil. Il pénétra de biais dans la pièce et regarda autour de lui de manière vague, incertaine ; il considéra longuement le plafond, scruta une caisse d’emballage qui se trouvait à l’intérieur, tout juste contre le battant fermé de la porte, et ressortit. Il désigna la fenêtre, qui était ouverte.

« Est-ce qu’elle était ouverte quand on l’a trouvé *lui* ?

— Oui, répondit l’inspecteur, nous n’avons touché à rien.

— Ah, murmura le sergent, et qui sont-ils ? demanda-t-il en hochant la tête vers les deux prisonniers.

— Eh bien, on les soupçonne tous les deux ; surtout le plus jeune. On l’a vu dévaler l’escalier juste après le fracas, mais quand il s’est aperçu qu’on l’observait, il a essayé de faire croire qu’il remontait à toute vitesse.

— Qui l’a vu ?

— Eh bien, des élèves qui se trouvaient en bas, près de la porte d’entrée. La porte était fermée, mais l’un d’eux était en train de l’ouvrir pour entrer et ressortir par la porte latérale afin de gagner le terrain de cricket. »

Chapitre II

L’enquête

Herbert Cooper, élève à Haylington College, fut le premier à témoigner. Il affirma que, le jour du crime, il était assis dès trois heures et demie sur le pas de la porte d'entrée du bâtiment des sciences, qui était fermée à clé, occupé à échanger et comparer des timbres-postes avec deux autres garçons. Vers cinq heures moins le quart, M. Cameron était apparu ; il était entré, il avait accroché son chapeau à l'une des patères le long du mur, puis il était monté à l'étage. Avant de monter, et tout en accrochant son chapeau, il avait demandé au témoin comment se passait le match, puis il avait dit que lui (M. Cameron) serait sur le terrain dans une demi-heure. C'était la dernière fois que le témoin avait vu M. Cameron de sa vie. Interrogé par le coroner, le témoin ajouta qu'il avait entendu auparavant, à plusieurs reprises, des pas dans le bâtiment et aussi dans l'escalier, mais qu'il n'y avait pas fait attention et qu'il ne savait pas qui était présent hormis dans deux cas. Une des personnes qu'il avait vues était James Hopley (un autre élève), qui avait ouvert la porte et donné des nouvelles du match. La seconde était M. Lewis, le professeur de français, qui avait ouvert la porte pour demander au témoin l'emplacement d'un objet dans le musée (situé dans la vaste salle du rez-de-chaussée, directement au-dessous de la grande salle des sciences). Hopley était dans le bâtiment des sciences environ une demi-heure avant l'arrivée de M. Cameron, et M. Lewis, environ cinq minutes avant, mais ni Hopley ni M. Lewis ne s'y trouvaient quand le professeur de sciences était entré. Le témoin poursuivit en déclarant qu'aussitôt après avoir vu M. Cameron monter l'escalier, puis refermé la porte d'entrée (pour pouvoir s'appuyer contre elle, naturellement !), il avait entendu un lourd fracas à l'étage⁸. Environ dix minutes plus tard, Hopley revint et commença à faire l'imbécile ; le témoin, par jeu, attrapa le chapeau de Hopley, ouvrit la porte et se précipita à l'étage. Hopley suivit et ils s'apprêtaient à se battre devant la porte du laboratoire quand leur regard s'arrêta sur la silhouette du professeur de sciences, étendu tel qu'il serait retrouvé. Le témoin et Hopley furent extrêmement effrayés et gagnèrent à toutes jambes le terrain de cricket afin de donner l'alerte. Le témoin n'avait rien vu d'autre de cette affaire.

À la réflexion, et surtout suite à une question du coroner, le témoin put se souvenir, à mesure qu'il réfléchissait clairement, toujours plus clairement, que peu après avoir vu M. Cameron monter l'escalier, puis refermé la porte, et juste après avoir perçu le fracas, il avait entendu

quelqu'un descendre en faisant un vacarme épouvantable et sortir par la porte latérale, comme l'indiquait le bruit de ses pas. Plusieurs autres questions furent posées au témoin, mais il ne put fournir d'autres éléments.

Francis Farmer, Herbert Henniton et James Hopley corroborèrent le témoignage de Cooper. Le premier, cependant, en réfléchissant bien, se souvint *avoir entendu juste avant* ce bruit de pas épouvantable d'autres pas très feutrés, mais rapides, qui descendaient l'escalier. Il était impossible de ne pas faire de bruit en montant ou en descendant, puisque les marches étaient revêtues de plomb et qu'en outre la porte d'entrée, bien que fermée à ce moment-là, n'était qu'à un mètre vingt ou un mètre cinquante du bas de l'escalier. Seul quelqu'un portant des chaussures à semelles de caoutchouc et marchant très lentement pouvait réussir à ne pas se faire entendre dans de telles circonstances. En réfléchissant davantage, le témoin se dit sûr que ces premiers pas étaient ceux de quelqu'un chaussé de bottes et qui avançait prudemment sur la pointe des pieds ; et il était quasiment certain que, sitôt qu'ils avaient atteint la porte latérale, leur bruit s'était noyé dans le vacarme fait par quelqu'un d'autre en descendant, ce dont il a déjà été fait mention.

David Merton, chirurgien et ami du directeur, assistait au match lorsque Cooper et Hopley donnèrent l'alerte. Ayant regagné sans délai le bâtiment des sciences en compagnie du dir. [directeur] et de deux autres professeurs (M. Dane et M. James), il découvrit M. Cameron gisant en travers du seuil du vaste laboratoire avec, près de lui, à l'extérieur de la porte, un énorme pilon difficilement maniable d'une seule main. Le professeur de sciences avait été frappé etc., etc., et la mort était par conséquent due à une commotion cérébrale. L'arme utilisée avait sans nul doute été le pilon. Le cerveau n'était absolument pas⁹ résistant, le défunt ayant récemment souffert à cet endroit. Un homme en bonne santé n'aurait pas été tué, mais seulement assommé par le coup. Considérant l'arme utilisée, le témoin trouva la relative légèreté du coup digne de la plus grande attention. N'importe qui capable de manier le pilon et frappant comme il est ordinaire de frapper aurait infligé une blessure plus grave. Le témoin était sûr que quiconque avait asséné ce coup n'avait pas balancé le pilon dans les

airs ; sinon le crâne, faible comme il l'était en raison de la maladie, aurait été sérieusement fracassé. Le coup lui semblait plutôt susceptible d'avoir été porté par quelqu'un qui avait légèrement soulevé le pilon avant de le faire brusquement tomber sur la tête du défunt. Le coup semblait avoir été rapide. Son effet était essentiellement dû au poids énorme de l'arme.

Le directeur, d'autres professeurs et moi-même fûmes alors appelés à témoigner. Nos dépositions étaient toutes de très peu d'importance, ayant principalement trait au caractère et aux habitudes (pour autant que nous en savions) du défunt. La substance de nos témoignages résidait en ceci que le pauvre Cameron était orphelin et qu'il n'avait à notre connaissance qu'un seul parent, à savoir un oncle, qui vivait quelque part en Australie. Le professeur de sciences était de son vivant un homme d'une virilité et d'une force de caractère extrêmes. Il était, cependant, plutôt brusque dans ses manières et souvent dédaigneux dans sa façon de traiter les gens, non par orgueil, mais en raison du sentiment de la supériorité de son caractère. Le professeur de français, M. James Lewis, corrobora l'essentiel de ces déclarations, car il avait étudié à Oxford en même temps que la victime ; il affirmait cependant que la brusquerie et le dédain de M. Cameron avaient souvent été extrêmement marqués¹⁰ et insultants, et qu'ils lui avaient valu bon nombre d'ennemis. Mme Selden, propriétaire de la pension où logeait M. Cameron, corrobora elle aussi nos dépositions, ajoutant que le défunt n'avait pas toujours été régulier dans ses habitudes et qu'il était souvent brusque et dédaigneux, bien qu'il ne l'eût jamais été envers elle. Quinze jours avant sa maladie, il avait été très souffrant par suite d'une affection cérébrale ou d'une certaine disposition d'esprit, et il était encore très faible.

Plusieurs autres témoins du *college* ajoutèrent ici quelques éléments mineurs relatifs aux personnes qui s'étaient trouvées dans le bâtiment des sciences le jour du meurtre, après l'heure du déjeuner. À ce que l'on savait, elles étaient fort peu nombreuses. Mis à part Cooper, Turner, Henniton, Hopley et M. Lewis (tous au sujet desquels les dépositions précédentes étaient claires), il n'y avait eu dans le bâtiment, pour des raisons insignifiantes telles que prendre une casquette ou déposer un livre dans une classe, que cinq garçons : trois de *Fifth Form*, ainsi que Blaver et Dane, qui avaient du travail à l'étage et qui, de ces cinq élèves, étaient les seuls à ne pas être restés au rez-de-chaussée.

L'appel du témoin suivant, qui se tenait sur ses gardes mais avait été choisi pour comparaître, suscita un grand émoi. Alfred Deane, élève de *Fifth Form* à Haylington College, dit s'être rendu à trois heures au bâtiment des sciences pour faire des expériences dans le laboratoire du fond. Il s'y trouvait parce qu'il préparait un examen et que, comme il n'était pas très bon en physique, M. Cameron lui avait demandé de venir (s'il le pouvait) faire des expériences le samedi à trois heures. La tâche qu'il devait effectuer étant longue, le témoin était resté dans le second laboratoire à partir de trois heures et n'en était pas sorti. Interrogé, il répondit que les portes en accordéon séparant les deux laboratoires étaient fermées et qu'il travaillait à une expérience sur l'expansion des gaz – qui devait être vérifiée et réitérée plusieurs fois –, assis sur le dernier banc, face à la fenêtre que j'ai marquée... (Le témoin ne quitta pas la salle ni ne bougea de son siège avant d'entendre le fracas)¹¹.

Il achevait sa seconde expérience lorsqu'il entendit du fracas à l'extérieur.

Le témoin termina en faisant des déclarations au caractère mensonger plus flagrant, il se contredit et éclata en sanglots convulsifs. Interrogé, il affirma que le mortier, dans lequel il y avait le pilon, se trouvait dans le laboratoire juste à l'intérieur de la porte près de la caisse d'emballage marquée... (le mortier et le pilon sont indiqués sur mon dessin par []).

John Blaver fut lui aussi mis en garde, mais de même choisi pour comparaître. Il déclara qu'il était élève de *Sixth Form* à H. College et qu'il était arrivé dans la classe ce jour-là à trois heures et demie pour faire une punition infligée par M. Lewis, le professeur de français. Il ne savait pas que Deane était dans le laboratoire ; la porte de la salle des sciences était fermée, mais probablement pas verrouillée, puisqu'elle ne l'était jamais que le soir. Le témoin était entré dans sa classe, qui est en face de la salle des sciences, et avait fermé la porte. Il avait alors entrepris sa tâche, qui était loin d'être brève et qu'il devait montrer, achevée, à cinq heures, sous peine d'une punition plus importante de la part du directeur. Vers quatre heures moins le quart, le témoin étant trop fatigué, il était sorti et avait descendu l'escalier []

[III]

« La première fois que je suis arrivé à l'école, l'inspecteur du coin m'a emmené visiter le parc et le bâtiment. Je suis vraiment navré d'admettre que cet examen n'a pas été très utile : je n'ai rien pu constater de suspect ni dans le parc, ni à l'intérieur du bâtiment des sciences. J'ai découvert que le crime était de la pire nature possible pour un esprit investigateur. Ce n'était pas une affaire à première vue compliquée de sorties apparemment impossibles, dans laquelle un processus de simple raisonnement et d'élimination, avec un peu d'observation ou bien quelques traits de la nature humaine, démêle l'imbroglio tout entier. Ce n'était pas non plus l'une de ces affaires dans lesquelles une particularité frappante, en apparence une pierre d'achoppement, est la clé même de la vérité. C'était encore moins l'un de ces massacres ordinaires, vraiment très difficiles, mais dans lesquels l'enquête et les recherches de la police, selon les lignes les plus ordinaires, constituent la seule méthode de grande valeur. Ce meurtre relevait un peu de ces trois types et avait quelques traits en propre, que je vais d'emblée énumérer.

Premièrement. Le corps gisait en travers de la moitié du seuil, les pieds à l'intérieur, près du mortier placé derrière la porte, la tête à l'extérieur, près de l'angle extérieur du mur. La position était celle d'un homme frappé brusquement ; l'expression du visage était inexistante. Les mains étaient vaguement tendues de chaque côté du corps. M. Cameron avait de toute évidence été frappé à son insu ; autrement, son visage aurait manifesté un peu de cet étonnement ou de cette colère qui aurait dû être la dernière émotion de la victime durant sa vie. En outre, un homme doué d'un caractère tel que celui du défunt ne laisse pas pendre ses bras sur les côtés quand on l'attaque. Il le pourrait sous l'effet d'une peur soudaine ou d'un grand étonnement ; mais, comme je viens de le faire remarquer, le visage était dénué d'expression dans la mort. On en déduit, par conséquent, que le défunt a été frappé à son insu.

Deuxièmement. Le coup n'était pas énorme. Ce coup peut avoir été asséné d'un geste nerveux, ou bien on peut avoir lancé le pilon. Une chose est impossible, à savoir que le coup ait à moitié manqué son but, car non seulement la marque aurait été plus grande, mais, si l'on considère la partie de la tête qui a été frappée (juste au-dessus de la tempe droite), un coup manqué aurait gravement blessé l'épaule ou le

bras, ce qui n'a pas du tout été le cas. Le pilon a-t-il atteint la tête avant de glisser, sans frapper l'épaule, ce qui, comme je l'ai dit, est impossible, étant donné qu'un côté du crâne aurait été enfoncé ? Mais la meilleure preuve contre une telle théorie est que le coup a atteint une partie¹² de la tête d'où l'arme ne pouvait pas glisser, à moins que l'on ait déployé une grande force.

Si nous considérons de nouveau la partie de la tête qui a été frappée, nous ne pouvons que rejeter l'hypothèse selon laquelle on aurait lancé le pilon, étant donné que, pour frapper ainsi, il lui aurait fallu décrire une étrange courbe dans les airs et que personne ne tendrait à le diriger de manière aussi stupide. M. Cameron, il est vrai, est peut-être entré dans la salle tête baissée (même si, comme je l'ai vérifié, il ne marchait jamais de cette manière) ; cela semblerait permettre l'hypothèse qu'on aurait lancé le pilon, si ce n'était que lancer un objet comme celui-ci fait pour le moins un peu de bruit et que la victime aurait regardé en direction de ce bruit. Il est par conséquent évident que, de toutes les possibilités, celle voulant que le coup ait été asséné d'un geste nerveux est la meilleure, bien que le sujet soit évidemment de ceux qui admettent plus de solutions.

Troisièmement. Les seules issues disponibles étaient la fenêtre ouverte dans le laboratoire du fond et devant laquelle travaillait le jeune Deane ; les fenêtres de la salle dans laquelle Blaver écrivait, dont certaines étaient ouvertes et d'autres, abaissées^b mais non fermées ; la fenêtre en face du sommet de l'escalier, qui était elle aussi abaissée mais non fermée ; et enfin l'escalier lui-même. De toutes ces hypothèses, j'ai d'emblée rejeté la première, en raison de la hauteur de la fenêtre par rapport au sol et de l'impossibilité de s'assurer un appui soit pour descendre, soit pour grimper sur le toit, sans compter qu'elle pouvait clairement être aperçue au loin depuis la route, en plus du fait que le jeune Deane travaillait dans cette pièce éloignée et qu'il aurait (en sortant) rencontré le meurtrier si celui-ci s'était dirigé vers elle.

La hauteur de la fenêtre et sa situation éloignée font récuser l'idée que le meurtrier se serait caché jusqu'à ce que le jeune Deane sorte, puis serait entré et sorti par une telle issue. Bien sûr, en examinant cette fenêtre, j'ai dans l'immédiat rejeté la possibilité que Deane soit le meurtrier. En écartant, dans l'immédiat également, l'hypothèse que Blaver aurait tué M. Cameron et en examinant la deuxième issue, ou plutôt les deuxièmes issues, j'ai découvert qu'il était inconcevable que le

meurtrier soit passé par quatre des six fenêtres, puisque deux d'entre elles donnaient sur la véranda arrière et le terrain de cricket situé en contrebas, où jouaient des petits garçons, et que les deux autres pouvaient facilement être observées par les domestiques se trouvant dans le bâtiment de l'école, le parc ou le logement du directeur. Les deux fenêtres restantes (donnant sur la route), qui, je puis le voir, étaient abaissées mais non fermées, n'ont pas pu être utilisées dans la mesure où la fenêtre de la cage d'escalier donnait elle aussi sur le [] carrelé de la véranda avant et offrait l'avantage d'être plus proche de la porte de la salle des sciences. Quant au troisième mode de sortie – la fenêtre située face à l'escalier –, il nous paraît bien plus probable, non seulement par sa proximité, mais aussi du fait que cette fenêtre n'est pas visible depuis une grande partie de la route, puisqu'elle se trouve presque dans un coin, ce qui bloque la vue d'un côté, et que, de l'autre côté, la route redescend de la colline.

Mais contre la théorie voulant que le meurtrier soit sorti par cette fenêtre, il y a le fait qu'elle est très difficile à ouvrir et à fermer, et qu'elle fait alors grand bruit. Or, il n'est pas normal que le criminel ait couru le risque de faire tant de bruit, non seulement en l'ouvrant (car on l'avait fermée), mais aussi en la refermant de l'extérieur. J'étais donc convaincu que l'assassin avait descendu l'escalier.

Telles étaient, messieurs, les seules déductions dont j'étais sûr avant l'enquête.

Le lendemain, j'ai assisté à l'enquête et j'y ai recueilli des renseignements d'une grande importance. Je crois ne pas avoir besoin de répéter les témoignages ; ce serait une perte de temps, dans la mesure où nous nous rappelons tous les détails. Je vais donc poursuivre mon raisonnement. Or, pour que les témoignages fournis lors de l'enquête aident à mon investigation, il faut que ces témoignages soient vrais. Nous avons vu que les témoins avaient dit la vérité dans tous les cas sauf deux : ceux de Deane et de Blaver. Il m'est apparu évident que, si je devais découvrir un bon indice, il me fallait réduire ces fausses déclarations à des faits : en d'autres termes, rejeter et ajouter autant que nécessaire. À cette fin, il me fallait d'abord voir si je pouvais ou non réfuter la culpabilité des deux garçons. En outre, puisque l'observation n'avait servi à rien, la seule façon de procéder était par le biais de la nature humaine, c'est-à-dire en analysant le caractère du jeune Deane et de Blaver, puis, de là, en opérant des déductions.

Allons, poursuivait l'ex-sergent avec une lenteur forcée, je n'ai pas l'intention de vous faire perdre votre temps au point de me lancer dans un exposé concernant le caractère ou son analyse. Mais avant d'aller plus loin, je dois expliquer qu'il existe une différence énorme entre comprendre le caractère d'un homme et connaître ses caractéristiques. Si je comprends les caractéristiques d'un homme – c'est-à-dire les traits de son caractère – *et rien d'autre*, je ne pourrai jamais comprendre cet homme. Mais si je possède à un degré élevé les qualités d'introspection et d'analyse, et si je puis les mettre en œuvre rapidement, je puis tout à fait négliger les caractéristiques car je m'empare de l'âme de cet homme. Dire qu'un homme est courageux, généreux, sage et autres, ce n'est pas décrire son caractère, mais seulement nous fournir ses qualités. Or, les qualités ne sont que les œuvres extérieures du caractère. Permettez-moi de donner un exemple : un phrénologue peut déchiffrer vos caractéristiques telles qu'elles sont inscrites sur votre tête, mais à moins d'avoir un immense esprit d'analyse et d'introspection (comme en a environ un seul homme sur trois générations), il sera incapable de déchiffrer votre âme et entièrement inapte à percevoir vos motifs. Aucun phrénologue n'a encore remarqué, premièrement, qu'il existe une partie du caractère non inscrite sur la tête, non, ni dans aucun trait ou aucune forme ; deuxièmement, que le caractère peut être expliqué par une appréciation fondamentale qui réduit ses manifestations à une unité et rend transparents les actions et motifs. C'est cette perception de l'unité du caractère qui confère à des hommes grandement imaginatifs et auto-analytiques le pouvoir de créer des personnages animés de vie – pouvoir souvent (comme dans le cas de Shakespeare) d'une rapidité intemporelle et inconscient¹³ dans ses mécanismes¹⁴. Comme dernier exemple, si n'importe quel individu ordinaire devait coucher sur papier un certain nombre de caractéristiques et que, en rédigeant un roman, il créait un personnage qui les posséderait et agirait conformément à elles, quel serait le défaut de ce personnage ?

— Il manquerait de vie, fis-je remarquer.

— Résolument, répartit le sergent. Si les caractéristiques étaient le caractère, n'importe lequel d'entre nous pourrait être un Shakespeare. Permettez-moi désormais de poursuivre mon raisonnement.

— Mais, interrompis-je alors, il n'est absolument pas possible de déterminer le caractère intérieur (ainsi que vous l'appellez) d'une

personne par la phrénologie ?

— Eh bien, répliqua le sergent, pas par la phrénologie elle-même, mais presque toujours (comme je l'ai déjà dit) par l'union de la phrénologie et d'une raison très puissante que seul peut posséder un homme de génie (au sens le plus élevé du terme). Mais, dans certains cas, la phrénologie ne sert à rien.

Continuons, cependant, et examinons d'emblée le témoignage du jeune Deane. La manière de s'y prendre consiste à voir, d'après ce que nous savons de son caractère, s'il serait ou non capable de commettre un meurtre. Les circonstances qui jouent contre lui sont : la légèreté du coup ; l'aisance avec laquelle il pouvait sortir le pilon du mortier situé près de la porte, grimper sur la caisse d'emballage et frapper ; le fracas du pilon, que pouvaient causer sa nervosité et sa faible emprise ; sans compter que le défunt a été frappé sur la seule partie de la tête que n'importe qui debout sur la caisse aurait atteinte.

Voyons maintenant si nous pouvons disculper le jeune Deane. Son caractère est d'un type que j'appelle enthousiaste ou excitable, par opposition à deux autres types : animal et spirituel ; la distinction réside en ceci que les émotions animales de l'enthousiaste sont réveillées en son âme par les passions et celles du spiritualiste, par les intuitions et autres éléments du même genre. Or, à des *fins criminelles* et pour pouvoir déterminer les actions et motifs, il nous faut uniquement découvrir auquel de ces types appartient la personne que nous voudrions juger et si elle a ou non du courage.

Or, l'agitation et le trouble extrême du jeune Deane suffisent à le désigner comme relevant du type enthousiaste, tandis que, dans son témoignage, il a prouvé qu'il ne possédait aucun courage. Forts de cette connaissance, nous pouvons opérer nos déductions. Maintenant, si vous me dites la vérité, messieurs, croyez-vous qu'un *garçon* de ce tempérament (non un *homme*, dont les passions pourraient dominer le fondement émotionnel de son caractère), qui ne possède aucun courage du tout et qui est par ailleurs de constitution frêle, pourrait commettre un crime de ce genre, à savoir assassiner un homme (que ledit garçon connaissait) au caractère autoritaire et doué d'une force physique bien supérieure à la norme ? Je crois que cette question est claire.

— Extrêmement claire, reprit l'un d'entre nous, et je suis convaincu de l'innocence du jeune Deane. Votre mode de démonstration est convaincant, sergent, bien qu'il soit tout à fait inhabituel.

— Je suis ravi de vous l'entendre dire. En vérité, il est rare qu'un *homme* du type du jeune Deane – c'est-à-dire un homme comme Deane le sera en grandissant – commette un crime. Non pas que j'aie étudié les archives de la police pour pouvoir l'affirmer ; cependant je sais, à partir de la vérité psychique, que de telles choses sont vraies. Mais j'en parlerai un peu plus tard.

Je vais maintenant poursuivre afin d'étudier le cas de Blaver.

— Ah, intervins-je, il me semble que Blaver est désormais compromis, puisque le jeune Deane est innocent. Mais, sergent, comment expliquez-vous l'agitation de Deane et les mensonges flagrants qu'il a racontés ?

— Ça, nous y viendrons en temps voulu. Ce que je souhaite à présent résoudre est la question de savoir si Blaver est innocent. Si nous le traitons comme nous avons traité le jeune Deane, nous allons voir quels sont les points qui jouent contre lui.

D'abord, il y a le fait que, lorsqu'il a entendu M. Cameron commencer lentement à gravir l'escalier, il lui était possible, comme à Deane, de traverser le bâtiment jusqu'à la salle des sciences, de retirer le pilon du mortier qui, comme vous vous en souvenez, se trouvait juste à l'intérieur de la porte ; puis, en marchant furtivement derrière la victime, de la frapper. Le fait que M. Cameron ait pu le voir muni du pilon est sans importance, puisque M. Cameron ne soupçonnait probablement rien, mais qu'il est entré dans le laboratoire, suivi de Blaver. La partie de la tête où la victime a été frappée n'était pas non plus inaccessible par-derrière, bien qu'elle n'ait pas dû être facile à atteindre. Tous ces faits pourraient compromettre Blaver, mais un seul le dispense entièrement. Certes, nous sommes obligés d'admettre que Blaver est du type animal, comme il résulte de sa déposition, et qu'il n'a aucun courage. De plus, la seule chose qui, ainsi que je l'ai remarqué, a fortement impressionné le jury lors de l'enquête était l'apparence personnelle et l'attitude de Blaver, qui le désignaient bien plus vraisemblablement comme meurtrier que le jeune Deane.

Or, pour parler franchement, il existe entre Deane et Blaver cette différence-ci : tandis que le premier n'aurait nullement pu commettre ce crime, le second, sous l'emprise d'une passion, le pourrait. Mais, courageux ou lâche, sous l'emprise d'une passion ou non, il n'existe aucun garçon ni homme du type animal qui assène jamais un coup léger, quelle que soit l'arme dont il dispose. Cette réflexion prouve non

seulement que Blaver est innocent, mais aussi que le criminel n'est absolument pas du type animal.

En outre, puisque Blaver n'aurait pu commettre le crime que sous l'effet d'une passion, le coup aurait été d'autant plus fort. Par ailleurs, quand nous considérons l'absence d'expression sur le visage du défunt, nous pouvons difficilement supposer qu'il se serait passé quoi que ce soit dans le bref laps de temps entre le moment où M. Cameron a quitté les autres garçons au rez-de-chaussée et celui où son corps s'est écroulé par terre à grand bruit. Je crois avoir à présent démontré de façon assez probante que Blaver est lui aussi innocent ; il serait par conséquent superflu pour moi de signaler combien l'attitude de Blaver aurait été plus mal assurée encore, lors de l'enquête, s'il avait commis ce crime.

— Sergent, interrompis-je alors, cette affaire devient très obscure. Si Blaver n'est pas coupable et Deane non plus, qui diable est le criminel ?

— Nous y viendrons en temps voulu ; dans l'immédiat, sachant – purement au moyen de la raison – que les témoignages de ces deux garçons lors de l'enquête sont faux, et après avoir démontré que les garçons eux-mêmes sont innocents, essayons d'expliquer la confusion qui règne dans leurs propos et de découvrir la vérité qu'ils contiennent.

Or, nous avons déjà vu que, même si Deane et Blaver manquent tous les deux de courage, leurs caractères sont par ailleurs diamétralement opposés. Ayant à cette heure-ci connaissance de leur caractère, nous pouvons nous demander l'effet qu'une accusation de meurtre produirait sur eux¹⁵. En fondant notre réponse sur cette connaissance, nous répondons que si Blaver est accablé d'une simple peur de la peine de mort, fruit de sa lâcheté, le jeune Deane est en proie à des peurs plus vastes, non seulement pour sa vie (car il ne sait pas que la peine de mort ne s'applique pas à des garçons de son âge), mais il redoute aussi la disgrâce et la honte résultant de l'ensemble et qui lacèrent son sens moral élevé. Blaver, lui, n'a aucun sens moral ; il n'est pas timide ; il est lâche : cette différence apparaît clairement dans le fait que Deane est sans doute timide en société et Blaver, sûrement pas. Vous voyez, je l'espère, cette différence entre les deux caractères : l'un est digne de pitié et l'autre, de mépris.

Or, quand ces deux garçons apprennent qu'ils doivent témoigner lors de l'enquête, quel effet cela a-t-il sur leurs esprits respectifs ? Nous pouvons tout de suite répondre. Deane, dont l'esprit est tourmenté par la peur de la mort et la peur de la honte, et non moins par le fait de

savoir que lui, garçon timide et mal assuré, est censé affronter maints regards – des regards perçants d’hommes mal disposés envers lui –, est plongé dans une confusion totale. Il en devient incapable de penser, d’élaborer une défense pour soi-même. Blaver, lui, est d’un type plus vil ; ses peurs résultent davantage de l’idée de la mort ; il est plongé dans une vive agitation, il découvre que sa faible ruse s’accroît avec ses peurs. Le moment de témoigner arrive. Le jeune Deane passe en premier. Sa noblesse naturelle – fondement moral de son caractère – s’affirme et il décide de dire la vérité. Il le fait jusqu’à un certain point, où, après avoir affirmé qu’il avait entendu du fracas dans la première pièce, il est vaincu par son trouble et se lance dans une déclaration étonnamment fausse, à savoir qu’il était alors sorti du bâtiment, comme si une telle opération, après qu’il eut entendu le fracas, avait été possible sans qu’il tombe par hasard sur le corps. Permettez-moi de bien vous faire remarquer, messieurs, à quel moment cette affirmation irréfléchie a eu lieu. Nous nous tournons désormais vers Blaver. Il a entendu le témoignage du jeune Deane et sa ruse lui a naturellement suggéré de faire une déclaration entièrement fausse ; il n’est pas bête au point de ne pouvoir remarquer la faille du témoignage de Deane et il décide coûte que coûte de prévenir l’éventualité d’une telle faille. C’est la raison pour laquelle il dit avoir croisé M. Cameron sur le palier et entendu le fracas lorsqu’il se trouvait au milieu du second escalier (juste à l’endroit où il est impossible de voir où gisait le défunt). Voilà qui n’a pas semblé un mensonge au jury et pourtant, d’après moi, il est tout à fait manifeste que non seulement il est incroyable qu’il ait entendu un aussi grand fracas à une si faible distance sans en être surpris, mais aussi que le témoignage concernant les pas qu’ont entendus les garçons du rez-de-chaussée prouve clairement que personne n’est descendu *si tôt* après le fracas. En percevant l’effet de son mensonge sur le jury, Blaver est tranquilisé et c’est parce qu’il est ainsi tranquilisé qu’il se trahit. Il n’est pas assez intelligent pour bien mentir ; il ne comprend pas que le fait d’accepter comme vraie une partie de sa déclaration ne devrait en aucun cas le tranquilliser, mais au contraire le faire d’autant plus veiller à ce que le reste de sa déposition ne contredise pas ce qu’il a déjà dit. Blaver suppose bêtement que, après avoir convaincu le jury de son innocence par un mensonge, il est désormais libre de dire la vérité et que, ce faisant, il peut dégager son esprit de l’effort d’invention et conclure d’autant plus vite son

témoignage. Il n'est pas évident pour son esprit grossier que, hormis une déclaration vraie de bout en bout, la meilleure chose est une déclaration fausse de bout en bout. Une déclaration entièrement fausse a des chances de ne pas être réfutée ; mais une déclaration seulement à moitié vraie doit relever d'un genre très particulier ou très heureux pour ne pas être éteinte par les critiques de l'intellect le plus mesquin. En conséquence, après avoir répondu franchement et sans difficulté à certaines questions, Blaver se trahit dans sa réponse à une autre en disant qu'il a ouvert la porte de sa classe juste après avoir entendu le fracas, tandis qu'il avait précédemment affirmé avoir croisé M. Cameron dans l'escalier et que le fracas s'était produit alors qu'il avait descendu plus de la moitié des marches.

— Sapristi ! interrompis-je alors, votre dissection du caractère est merveilleuse. Vous rendez les choses extrêmement claires. Elles n'auraient pas pu se dérouler autrement. »

Le sergent rougit de modestie et de plaisir.

« Je suis ravi que vous compreniez si bien mon raisonnement. J'espère en rendre toutes les parties aussi claires que je l'ai fait jusqu'ici.

Désormais, nous allons entreprendre de séparer le vrai du faux dans ce témoignage de Blaver et entrer ainsi en possession des faits, afin de pouvoir opérer de vraies déductions. J'ai déjà prouvé que les affirmations de B. [Blaver] sont mensongères jusqu'au moment où il []

Or, à partir du témoignage sur les pas furtifs qui descendent l'escalier et à partir de la déclaration exacte mais imprudente de Blaver selon laquelle il a ouvert la porte juste après avoir entendu le fracas, tous les mouvements de Blaver peuvent être déduits : ils sont tout à fait clairs.

— Tout à fait clairs ?

— Parfaitement. Blaver était dans sa classe, en train de se dépêcher d'écrire ses lignes, lorsqu'il a soudain entendu un fracas terrible. Surpris, il s'est rué vers la porte et l'a ouverte en grand. Il a été horrifié de voir M. Cameron gisant au sol, mort, comme il l'a deviné d'instinct. Ayant connaissance du caractère de Blaver, nous pouvons sans conteste affirmer que son premier sentiment était un sentiment instinctif de peur : il craignait d'être accusé du crime. En conséquence, bien qu'effrayé à l'extrême, il s'est précipité vers l'escalier, sa ruse animale à jamais présente l'incitant à marcher aussi doucement qu'il le pouvait. Sachant ce que nous savons, il n'existe aucune autre explication

possible à sa conduite.

Or, nous devons considérer le jeune Deane. Je vous ai déjà demandé à tous, messieurs, de remarquer à quel moment il a commencé à donner un faux témoignage. Je crois avoir bien expliqué, à partir de son caractère, le fait qu'il dit d'abord la vérité. Voyons maintenant quelle est cette vérité. Il faisait une expérience dans la seconde salle des sciences lorsqu'il a entendu du fracas. Il dit qu'il est sorti ; mais il va de soi qu'il ne peut pas être sorti immédiatement après ce fracas, parce que Blaver l'aurait vu en quittant la salle des *Sixth Form*, il l'aurait très certainement dit lors de l'enquête et aurait par là même saisi l'occasion de rejeter légitimement les soupçons sur quelqu'un d'autre. Devons-nous supposer que le jeune Deane n'a pas trouvé ce fracas assez fort pour aller voir ce qui s'était passé ? Non, parce qu'un bruit paraissant énorme ou inhabituel aux garçons du rez-de-chaussée lui aurait semblé énorme ou inhabituel à lui aussi. Mais l'on n'a pas à chercher la raison bien loin. Le jeune Deane, comme nous le savons tous, n'est pas robuste physiquement et n'aime donc probablement pas les bagarres, querelles, bousculades et autres distractions infantiles. Par conséquent, bien qu'il croie que certains garçons ont fait des dégâts, il ne se dépêche pas de sortir, tout simplement parce qu'il déteste rencontrer des camarades taquins et brutaux comme doivent l'être ceux qui ont fait un tel raffut. Mais quand il entend le bruit de pas furtifs qui descendent l'escalier, il sort. C'est là qu'est faite l'étrange et fausse déclaration dont j'ai parlé plus d'une fois. Deane affirme tout bonnement qu'il est sorti, oubliant le fait que le corps était sur son chemin. Mais il est désormais clair que Deane n'a pas commis ce crime et qu'il est en outre *bel et bien* sorti, car il n'était pas à l'intérieur quand le corps a été découvert. La déduction est alors d'une évidence qui frise le ridicule : il a dû enjamber le corps. Mais pourquoi, pouvons-nous demander, le jeune Deane cesse-t-il brusquement, et à ce moment-là, de dire la vérité ? Parce que, répondons-nous sans hésitation, il y a quelque chose de vrai *dont il pense qu'il est impossible que le jury le croie*. Une fois encore, à partir de son caractère, nous pouvons dire de quoi il s'agit. Il sort de la seconde salle des sciences, aperçoit le corps et se retrouve plongé dans une perplexité et une confusion totales. C'est pour lui une torture que de rester là, entravé par cet horrible cadavre ; il éprouve la nécessité d'agir, il ferme les yeux, s'élance, bondit par-dessus la forme prostrée et, fou de peur, il dévale bruyamment l'escalier et part se cacher dans le dortoir

de l'autre bâtiment, où on le découvre, dans un coin, terrifié et pleurant d'une manière pitoyable. Je suis forcé de me dire, cependant, que Deane avait bien raison de penser que la vérité semblerait incroyable au jury ; c'était là un bel éclair d'intuition de sa part, bien que ce fût un éclair malheureux.

Sachant alors comment les choses s'étaient déroulées, j'ai interrogé Blaver et Deane, puis posé des questions aux différents garçons qui étaient au rez-de-chaussée. Il en résulte que j'ai vérifié tous les faits qu'il était possible de vérifier. Je vais maintenant les passer en revue.

Durant l'après-midi, avant l'arrivée de M. Cameron, il y avait dans le bâtiment des sciences (hormis Blaver et Deane) deux élèves voulant laisser des livres ou prendre leur casquette sur leur bureau ; M. Lewis, le professeur de français, venu déposer quelque chose dans le musée ; un autre garçon, venu donner à ceux du rez-de-chaussée un compte rendu du match, et ces garçons du rez-de-chaussée eux-mêmes. De toutes ces personnes, je me suis assuré en interrogeant plusieurs élèves qu'elles étaient (hormis les garçons du rez-de-chaussée) loin du bâtiment quand M. Cameron est arrivé. Vers [], M. Cameron est entré, il a parlé aux élèves du rez-de-chaussée et il est monté. Un fracas s'est immédiatement fait entendre, M. Cameron étant abattu tout juste sur le seuil du premier laboratoire. Blaver, qui était dans la salle située en face, a aussitôt ouvert la porte en grand et (relevez ce fait, messieurs), n'a ni vu ni entendu quoi que ce soit. Il s'est alors enfui. Immédiatement après, n'ayant entendu aucun bruit, en fait, et ne croyant pas risqué de sortir voir quels dégâts ont été commis, Deane pénètre dans le premier laboratoire, *ne voit ni n'entend rien* ; en outre, il bondit par-dessus le corps et s'enfuit. Les garçons du rez-de-chaussée ont entendu à la fois les pas furtifs de Blaver et le bruyant départ de Deane ; croyant que des élèves sont en train d'abîmer quelque chose à l'étage, ils montent presque aussitôt après, découvrent le corps, *ne voient rien ni n'entendent rien*, puis se ruent jusqu'au terrain de cricket afin de donner l'alerte. Les gens venus voir ce qui se passait fouillent tout le bâtiment, ils *ne voient rien ni n'entendent rien* ; certains scrutent la route ; il ne s'y trouve personne à l'exception d'un vieux fermier dans une charrette ; les garçons sur le terrain de cricket situé en contrebas n'ont vu personne quitter le bâtiment ni traverser leur terrain ; on fouille également l'autre bâtiment, on découvre Deane. Une autre fouille []

Il y a dans ce crime plusieurs choses qui méritent attention :

(1) Fracas de l'arme.

(2) Absence d'expression sur le visage de M. Cameron.

(3) Le fait que Blaver a beau être sorti de la salle des *Sixth Form* immédiatement après le fracas, il n'a rien vu ni entendu.

(4) Le fait qu'après le fracas, Deane n'a entendu personne bouger ni venir, et n'a vu personne.

Si quelqu'un était présent, il a dû s'en aller par l'escalier (comme je l'ai démontré) et ce entre le départ des garçons du rez-de-chaussée pour donner l'alerte et l'arrivée des professeurs en réponse à leur appel.

Or, si nous prenons ces éléments en compte, nous devons forcément accorder à ce meurtrier d'avoir été un homme non seulement d'un calme presque surnaturel, mais aussi d'une prudence colossale, qui nous apparaît bien dans la manière totalement inexplicable dont il a réussi à ne pas se faire entendre. Blaver, en ouvrant la porte, et Deane, qui restait immobile sur son banc, à l'affût d'un bruit, étaient tous les deux dans un tel état de nerfs que le moindre bruit ne leur aurait pas échappé. Nous devons accorder à ce meurtrier une rapidité d'action tout à fait hors pair, une quiétude dans ses mouvements parfaitement horrible, ainsi qu'un pouvoir d'autodissimulation absolument et entièrement prodigieux.

Il nous faut désormais examiner les points suivants : premièrement, la question de savoir si ce meurtre a été commis par quelqu'un qui connaît l'école ou en fait partie, ou par un étranger ; deuxièmement, la question de savoir si le meurtre a été prémédité ou commis sous l'impulsion du moment.

La première hypothèse est impossible à envisager sérieusement ne serait-ce que deux secondes. Nous affirmons d'emblée qu'aucun individu connaissant l'école n'aurait pu passer totalement inaperçu. Mêlons ensuite une question originale à celle-ci : à savoir si le meurtrier était quelqu'un de l'école ou si c'était un étranger qui connaissait l'école. Ici, tous les éléments semblent favoriser cette dernière hypothèse, puisque, aussi bien préparé qu'ait pu l'être le meurtre, la présence de Beaver et de Deane était très probablement inconnue, à moins que nous ne pensions que l'assassin ait songé à incriminer Blaver ou Deane. Or, cette dernière supposition est très fantaisiste, bien qu'elle soit assez facile à soutenir si nous imaginons que le criminel est une personne de l'école et qu'il avait donc une connaissance intime des

occupations des deux élèves cités. Mais si le meurtrier savait que Blaver et Deane étaient présents, pourquoi a-t-il causé un fracas susceptible de les faire entrer en scène ?

Nous parvenons alors à la conclusion que ce meurtre a été commis par quelqu'un qui fait partie de l'école.

Demandons-nous maintenant si le meurtre a été prémédité ou non : nous voyons d'emblée, à partir de notre précédent raisonnement, qu'il a été, qu'il doit avoir été prémédité. La légèreté du coup et le fracas, s'ils ne sont pas le fruit de quelque profonde et terrible manigance, résultent de la nervosité ou de la mauvaise conscience avant l'acte. Il est en effet plus facile de concevoir cette nervosité comme naturelle, non due à la préméditation, que de croire qu'elle est directe et que la prudence en est le sous-produit. Non, une telle prudence, à moins d'avoir été préméditée, à moins de résulter d'un examen des lieux et des conditions, serait impossible. Nous sommes donc parvenus à ces deux conclusions certaines et irréfutables : que le meurtre a été commis par quelqu'un qui fait partie de l'école et qu'il a été soigneusement prémédité. Il y a deux faits que nous n'arrivons pas bien à expliquer : la raison pour laquelle la présence de Deane et de Blaver, bien que connue de l'assassin, n'a pas été considérée comme un obstacle, et ce que signifient la légèreté du coup et le fracas.

Nous n'aurons pas tort de tenter d'imaginer une raison qui expliquera ces deux difficultés, ou du moins une explication pour chacune d'elles.

Si l'assassin ignorait que Beaver et Deane étaient présents, il aurait été surpris par Beaver. »

[IV]

« Considérant tout d'abord qu'un crime est un acte physique, nous devons commencer par définir quelles facultés de l'esprit humain sont concernées, directement, dans les actes physiques. Vous pouvez, bien entendu, considérer qu'un crime est un acte moral – j'entends par là un acte concernant la morale, opposée à elle, bien sûr – ou vous pouvez considérer que c'est un acte mental, si vous tenez compte de l'intellect qui lui est sous-jacent. Mais ces considérations sont erronées. Un crime n'est pas un acte moral.

Quelles sont alors les facultés humaines ou conditions mises en œuvre dans l'accomplissement des actes physiques ? Nous devons répondre à cette question en examinant d'abord ce que tous les crimes montrent en commun. Tous les crimes commis par des hommes d'intellect trahissent-ils la possession d'intellect chez le criminel ? Non ; il y a des crimes qui révèlent essentiellement l'intellect. D'autres dans lesquels c'est l'animalité ou la passion qui constitue la physionomie de l'acte physique.

Non, ce que l'on peut déceler dans tous les crimes est le *tempérament* du criminel : sa nature grossière, semi-grossière ou intellectuelle. Mais comment devons-nous classer ces tempéraments ? Selon leur faculté de destruction ? Non, car tous les criminels la possèdent à un certain degré. Selon quelle faculté, alors, pouvons-nous bien saisir le tempérament, grossier ou raffiné, d'un individu ? Nous savons d'emblée que c'est l'amativité¹⁶. La façon dont aime un homme est un bon indice de sa nature ; nous classerons de cette manière. Mais vous comprenez certainement, quand je dis que nous jugeons les hommes selon l'amativité, que tous les hommes d'une certaine catégorie la possèdent. Non, ils peuvent []

*

« Nous devons à présent trouver une classification des caractères humains qui nous aidera à découvrir le criminel. Pourquoi ? demanderez-vous peut-être. Parce que quand un homme fait quoi que ce soit, aussi insignifiant que puisse être son acte, il lui imprime toujours la trace entière de son individualité. Il n'y a pas deux hommes qui enfonceraient un clou dans un mur de la même façon ; en observant bien, nous le remarquerions tout de suite.

Mais considérons à présent la classification dont nous avons besoin.

Donc, cette idée de la façon d'accomplir le meurtre était soit d'origine accidentelle (ou externe), soit d'origine [] (ou interne).

Cette idée pouvait venir, par une inspiration soudaine, à l'esprit de deux espèces d'homme : un homme qui a coutume d'avoir des lueurs d'originalité dans ses idées, ou bien un homme qui a coutume d'avoir des inspirations étant réellement des *points d'aboutissement* du [] subconscient de la pensée. L'une est l'intuition du poète ; l'autre, celle du métaphysicien. Les structures mentales de ces deux hommes sont très différentes. Imaginons laquelle correspond à la structure mentale

du vrai criminel.

Notre homme a-t-il été inspiré comme un poète par des lueurs tout à fait spontanées ? Supposons que l'idée du meurtre lui soit venue. Il désire la mettre en pratique. Il choisit le laboratoire comme lieu adéquat et tout naturel, après avoir songé au pilon comme arme adéquate. Bien sûr, il commence à chercher s'il s'y trouve habituellement quelqu'un. Il découvre que *** y est constamment le samedi. Mais se renseigne-t-il ? Vous le demanderez peut-être. Ne peut-il pas tout bonnement choisir son occasion ? Non. Choisir son occasion implique de se renseigner. En découvrant la présence de ***, il abandonne à coup sûr son plan, semble-t-il.

Il m'est alors apparu évident que j'avais affaire à un crime extrêmement étrange. Ma première démarche a consisté à examiner très soigneusement la porte et la caisse d'emballage près de cette porte. Il n'y avait pas de marques sur la caisse ; la porte était entaillée et éraflée à quelques endroits, mais cela avait sans nul doute été causé par des livraisons peu soigneuses de caisses et de boîtes de matériel de chimie. Dans ce cas, l'observation était inutile.

Or, puisque les méthodes policières habituelles avaient toutes échoué, et puisqu'une réflexion approfondie ne faisait que rendre plus manifeste l'innocence de Blaver et de Deane, il me restait encore une méthode : celle de l'enquête psychologique. J'ai donc intégré mentalement dans un tableau tous les genres d'hommes qui existent, selon leur tempérament (dans ma classification) et leur courage, qui sont les deux seules choses requises pour découvrir la piste du criminel. Voici comment j'ai consigné ces types dans mon esprit :

1. Génie (sous l'action de la *Perversité*).
2. Excitable (sous l'action de la *Perversité*).
3. Excitable (courageux).
4. Excitable (non courageux).
5. Type animal (courageux).
6. Type animal (non courageux).
7. Type grec (non courageux).

— Quelle classification extraordinaire ! m'exclamai-je alors. Vous ne tenez pas compte de l'intellect et pourtant vous incluez le génie... Et quel est le sens de "perversité" et de "type grec" ? »

Le sergent eut un léger sourire. « Je parlerai de la perversité et du type grec en temps voulu, dit-il. Quant à l'intellect, je n'en tiens pas

compte parce qu'il détermine uniquement la façon de commettre un crime, mais non les actions du criminel, qui sont gouvernées par son courage et son excitabilité. Un homme de talent relevant du type animal assène un coup rude ; du type excitable, pas toujours ; comme vous allez le voir, ce sont ici les actions qui sont très importantes. Quant au génie, je l'inclus parce qu'il s'agit d'une chose en soi. Je ne mentionne pas le courage ni l'absence de courage, parce qu'il n'existe qu'une sorte de génie capable de tuer un homme et ce sous l'action de la perversité. Cependant, la raison de cette classification va bientôt devenir tout à fait manifeste. Quand j'aurai terminé mes explications, vous vous apercevrez que cette classification comprend tous les types possibles et qu'on ne peut pas l'améliorer.

Pour continuer : je me suis demandé lequel de ces types était susceptible d'avoir tué M. Cameron. La méthode évidente à suivre est celle de l'élimination¹⁷. Or, avant toute chose, j'ai déjà prouvé, par la légèreté du coup, que ce crime ne peut pas avoir commis par n'importe quel individu de type criminel. En conséquence, les numéros 5 et 6 sont écartés.

Essayons maintenant de procéder à d'autres éliminations : nous prenons l'homme de type grec. Le type grec est l'union de la plus large perception du beau et du grandiose à un sens moral dégradé ; je l'appelle le type grec car les Grecs de l'époque tardive se distinguaient tant par leur sens du beau et du grandiose que par leurs écœurantes perversions de son usage. J'applique ici ce terme plus largement, car j'estime qu'un homme de ce type est quelqu'un qui non seulement s'est rendu immoral en amour, mais aussi en humanité. Ce genre d'homme tuera le bienfaiteur de toute une vie avec le plus grand sang-froid, aussi facilement qu'il déshonorera sa propre fille ou sa propre sœur. Heureusement, une telle dégradation morale est très rare, mais, étant donné que l'homme qui y est parvenu représente un type particulier, je suis en toute honnêteté obligé de l'analyser. Or, puisque ce genre d'homme est extrêmement prudent et froid dans ses projets maléfiques et leur mise à exécution, et extrêmement indifférent quant à leur effet ; en outre, puisque son sens moral atrophié occupe la place du courage, il est fort possible qu'il ait porté un léger coup et qu'il se soit tranquillement caché jusqu'à ce que Blaver et Deane soit passés ; mais ce qui est vraiment incompatible avec son caractère, c'est la chute fracassante du pilon à la suite du coup. Nous ne pouvons concevoir un

tel homme, doué d'un tel calme, d'une main si sûre, d'une prudence tellement inébranlable dans ses actions et son allure, laisser son arme s'échapper de sa main et tomber à grand bruit une fois qu'il a frappé. Que l'arme n'a pas glissé, je l'ai déjà prouvé. Cependant, nous aurons beau forcer notre imagination pour compromettre un homme de ce genre, nous devons désormais lui accorder d'être innocent. Le type numéro 7 disparaît.

Nous passons ensuite à un homme de type excitable, mais qui possède du courage, et envisageons l'hypothèse que le criminel relève de ce type. Plusieurs considérations s'opposent à cette idée. L'une d'entre elles []

Tournons-nous à présent vers l'excitabilité non courageuse. C'est le tempérament du jeune Deane – chez un homme. La seule différence entre un homme du tempérament de Deane et un garçon comme Deane est que le premier pourrait commettre un crime sous certaines conditions et que le second ne le pourrait pas. Si nous examinons alors un homme de ce type, nous trouvons fort possible qu'il ait asséné un faible coup et que, dans sa peur, il ait lâché le pilon presque au moment où il frappait. En revanche, si c'était un homme de ce genre qui avait commis ce meurtre, il est tout à fait inconcevable que personne ne l'ait vu ni entendu. À peine aurait-il abattu le professeur de sciences qu'il aurait déguerpi, pris d'un grand effroi. Il ne l'a pas fait, car Blaver ne l'a ni vu ni entendu, et s'il s'était enfui, pris d'effroi, il aurait fait ne serait-ce qu'un peu de bruit. Une fois encore, sa frayeur aurait pu être un instant apaisée par son intellect et il aurait pu se cacher, mais Deane, nerveux, aurait entendu le moindre de ses mouvements, à moins que ceux-ci n'aient eu lieu en même temps que la fuite de Blaver, auquel cas Blaver les aurait entendus. Cependant, il va de soi que si le criminel est un homme de ce type, il ne peut avoir prémédité ce meurtre, car il n'aurait pas eu la bêtise ni le courage de commettre un meurtre dans un lieu tel qu'une école (comme je l'ai déjà fait généralement observer), si c'était un étranger ; et certainement pas à une telle proximité de Blaver et de Deane si c'était quelqu'un de l'école. Si ce genre d'homme est coupable, il est alors évident qu'il a dû commettre son acte sous l'impulsion du moment ; toutefois, cela est contredit non seulement par le caractère silencieux de ses mouvements, mais aussi par l'absence d'expression sur le visage de M. Cameron. Aussi, messieurs, ce type d'homme doit-il disparaître. Vous me suivez ?

— Assurément, dis-je. Je suis tout à fait certain qu'un homme de ce type n'est pas le criminel.

— Si c'est un homme ayant un lien avec l'école qui a prémédité ce meurtre, connaissant Deane et Blaver, ou sachant que Blaver et Deane étaient là, il l'a fait en espérant rejeter la faute sur eux ; mais ce n'était alors pas un homme de ce type timide ; en effet, ce devait être un homme d'un courage extraordinaire, fort extraordinaire. On peut affirmer qu'il est possible pour l'assassin d'avoir prémédité son crime sans savoir que Blaver et Deane seraient présents ; certes, mais pas un homme de ce type, comme cela doit être évident pour tous.

Il nous faut à présent examiner le tempérament excitable mais courageux. Pour parler franchement, on peut supposer, à première vue, qu'un homme de ce genre soit l'auteur de ce crime et l'argument peut prendre la forme suivante : un homme, nerveux mais néanmoins courageux, décide de commettre ce crime. Il réussit à pénétrer ici, dans l'école, il attend M. Cameron et l'abat avec le pilon. Sa sensibilité de tempérament, sa nervosité, si vous voulez, rend le coup faible car cet homme ne peut commettre son crime que par son courage et sa volonté. Une fois la victime à terre, la nervosité et le sentiment de culpabilité apparaissent, et l'arme s'échappe de la main du meurtrier ; peut-être en même temps que le corps s'écroule. Mais le courage et la fermeté reviennent sitôt que le mal est fait et donnent au criminel la prudence qui le met hors d'atteinte de Blaver et de Deane. Nous voyons alors tous les éléments se conformer à cette hypothèse.

— Eh bien, s'écria l'un d'entre nous, c'est l'argument final. Il ne fait aucun doute qu'on a trouvé l'explication.

— Votre erreur est excusable, mais ce n'en est pas moins une erreur. Dites-moi, monsieur, croyez-vous vraiment qu'un homme de ce tempérament, dans sa nervosité ou son agitation – un individu ferme, courageux –, assènerait un léger coup ? Non, le coup n'en serait que plus fort. C'est là que réside la grande différence entre la sensibilité courageuse et non courageuse : sous l'influence du tempérament, la première assène un coup rude (la volonté y est, inconsciemment) et l'autre assène un coup léger (car la faible volonté est alors franchement évidente). »

À ces mots, je ressentis ce flux de joie intellectuelle, pour le moment dénuée de jalousie, que tout homme doué d'intelligence éprouve face à l'exposé de quelque subtilité d'analyse, de quelque éclair de génie

incisif.

« Exit le sensible courageux, dit le détective en souriant.

— Bref, poursuivit le sergent de manière agréable. Après avoir atteint ce stade et découvert que je n'avais rien devant moi hormis l'excessivement anormal – le pervers sous ses trois formes –, j'étais, comme vous pouvez l'imaginer, surpris et fort dubitatif quant à l'exactitude de mon raisonnement. J'ai procédé à un examen supplémentaire et minutieux de ma logique, et je suis parvenu à la conclusion que ce qu'il y avait d'extraordinaire ne résidait pas dans le raisonnement, mais dans les faits eux-mêmes. Certes, plus je considérais les données, plus elles paraissaient étranges et moins il semblait étonnant que je fasse surgir l'explication en affirmant que le criminel était d'un type excessivement anormal. Mais, avant de continuer, j'ai tenté de multiples façons de découvrir un caractère dont la nature aurait pu logiquement engendrer les particularités de cette affaire. Mes conjectures étaient nombreuses et incluaient toutes les [] anormales concevables.

Efforcez-vous de concevoir, abstraitement, d'imaginer ce crime et sa méthode dans votre esprit. Vous constaterez alors, de façon émotionnelle, l'ampleur de la raison pour laquelle j'affirme que le criminel est ici un homme de génie, un homme d'une grande, d'une énorme originalité. Néanmoins, cette clarté de conception s'accompagne d'un élan de scepticisme. On n'a jamais commis un tel crime auparavant ; on n'a pas encore observé de criminel de génie. En outre, ce crime est enveloppé d'une atmosphère d'irréalité, d'étrangeté. Mais l'explication en est simple. L'irréalité du crime et son évidence abstraite sont les deux versants de la même idée, de la même conception. Tel est l'aspect psychologique du crime. Et même cet aspect psychologique du crime fournit un argument qui aboutit à la même conclusion. Le fait qu'il soit clair d'un point de vue rationnel et extraordinaire d'un point de vue émotionnel est un signe de génie.

Nous n'avons pas encore perçu la nature réelle du crime, mais nous avons, plus ou moins, une perception exacte du caractère de l'homme qui l'a commis. À partir des caractéristiques du crime, nous pouvons d'une certaine façon percevoir les principales caractéristiques du meurtrier. Elles sont parfois d'une évidence flagrante : sa prudence intellectuelle, son acuité psychologique, son pouvoir de combinaison – combinaison originale, car, bien qu'habile, elle échappe à la

compréhension immédiate.

Or, un tel homme désire assassiner¹⁸ M. Cameron ; nous ne savons pas pour quelle raison, ni ne cherchons à le découvrir en cet instant. Dans l'immédiat, si nous gardons présent à l'esprit le caractère intellectuel de cet homme, sa première pensée est, doit être : de quelle manière faut-il commettre ce crime ? »

*

« Si nous analysons les particularités de notre affaire, nous découvrons que, tout en étant compatible avec la prudence déployée après le meurtre, l'hypothèse qu'un homme de ce type soit le criminel est incompatible avec la légèreté du coup et le fracas. Si nous exagérons de beaucoup l'affaire, nous pouvons concevoir que le coup ait été porté légèrement à dessein, pour induire en erreur, et le fracas, dans un but identique ; ou bien nous pouvons dire que la légèreté du coup et le fracas résultaient de la nervosité, car la nervosité avant un tel acte n'est pas incompatible avec un tempérament courageux. Pour défendre notre dernier argument, nous pouvons ajouter que, une fois le crime commis et la nécessité de s'enfuir devenue inévitable, la nervosité se fait prudence. Ce sont là les deux seules explications possibles, si nous estimons qu'un homme de ce type est coupable du meurtre. »

*

1° : Il y a l'homme qui est *ruseur* *^c. Il est grossier, non *consciemment* habile. Il est ingénieux, comme certains animaux, *ruseur* *. S'il connaît un bon tour, il le répète autant de fois que possible. La ruse sans l'intelligence, une totale animalité de pensée ; je crois que cela est clair.

2° : Il y a l'homme qui prémédite semi-consciemment, mais sa capacité consciente est, plutôt qu'une habileté purement intellectuelle, une pure ruse animale passant par la curiosité. Parfois¹⁹, ce genre d'homme ne répète pas ses ruses.

3° : Il y a une fois encore l'homme qui prémédite. Purement intellectuel.

4° : Il y a l'homme qui prémédite en toute conscience de ce qu'il prémédite. Entre cet homme et le précédent, il existe une différence énorme. Celui-ci crée, il est original ; le 3^e ne crée pas : pas de nouvelles méthodes, contrairement à l'autre, bien qu'il puisse créer de nouvelles façons d'appliquer des méthodes connues. Une fois encore,

uniquement parce qu'il est un créateur, le 4^e homme façonne les circonstances, en dispose à son gré et ce, que l'on me comprenne bien, sans nécessairement être actif ni courageux, loin d'être résolu ou téméraire.

Une étrange association d'idées se produit, dont voici les éléments :

1)Moyen de commettre le crime : coup.

2)Manière dont les intellectuels commettent des crimes : impersonnelle.

L'écart entre la manière dont le crime a été commis et celle dont il aurait dû l'être était manifeste. J'ai persévéré dans mon enquête avec une plus grande vigueur. Il y avait là une vision rationnelle de l'étrangeté du crime, dont je n'avais eu jusqu'alors qu'une intuition, renforcée par l'absorption dans mes raisonnements ; mais rien qu'une intuition. Elle devait contenir l'explication. Mon hypothèse d'un génie criminel – bien que conçue par désespoir – semblait vraie. L'ardeur de mon esprit redoublait.

Quel était *ici* le moyen de commettre le crime ? Un coup, car le professeur de sciences a été abattu par un pilon d'une taille monstrueuse.

Quelle était la manière de commettre le crime propre aux intellectuels ? L'impersonnalité, c'est-à-dire l'absence de contact physique.

Blessier physiquement, etc. ; ils travaillent, pour ainsi dire, à distance ; ce sont des empoisonneurs.

*

1. Absence d'expression sur le visage de M. Cameron.

2. Légèreté du coup.

3. Meurtre en fuite par l'escalier.

4. Le meurtre semble ne pas avoir été prémédité, puisque, si le meurtrier connaissait l'école, il n'aurait guère tué sa victime alors que Blaver et Deane travaillaient aussi près et qu'il était possible que l'un ou l'autre sorte ; ou bien, s'il ne connaissait pas l'école, quel genre d'homme pouvait-il être pour choisir un tel endroit à des fins de meurtre, endroit plein de jeunes garçons et où n'importe lequel d'entre eux pouvait surgir à l'improviste ?

5. Or, il y a le fait extraordinaire que l'on n'ait rien entendu ni vu du meurtrier. Deane m'a dit que, lorsqu'il était monté travailler, il n'avait ni

vu ni entendu personne ; il a affirmé ne pas s'être aperçu non plus de la présence de quiconque dans le premier laboratoire, ni au-delà, hormis à deux occasions, dont une qu'il sait maintenant être le moment où Blaver est monté ; quant à la seconde, il ne s'en souvient pas bien, mais c'était environ une demi-heure avant le fracas. Blaver déclare lui aussi qu'il n'a rien vu ni entendu, mais il avoue avoir été trop absorbé par ses lignes pour remarquer quelque bruit que ce soit hormis un grand bruit.

Gardons à l'esprit ces cinq faits, car c'est sur eux que doivent se fonder nos déductions. Mais, avant de poursuivre, il nous faut tirer des conclusions de ces faits mêmes. D'abord, l'absence d'expression sur le visage de M. Cameron indique, ou semble indiquer, que le coup a été infligé par-derrière ou de côté. En examinant la partie atteinte, il est clair que le coup n'a pas été asséné depuis le côté gauche ; il n'est pas impossible qu'on l'ait asséné par-derrière, mais il semble, bien que cela ne soit pas évident au vu de l'emplacement de la caisse, que l'on ait frappé soit par-devant, soit de côté vers l'avant. L'inspecteur de police ne se trompait pas en disant que quiconque se serait mis debout sur la caisse d'emballage et aurait frappé juste au moment où M. Cameron entrait dans le bâtiment des sciences aurait atteint la victime sur cette partie même de sa tête et aurait ainsi renversé le corps exactement là où il gisait.

Ce meurtre me semble ne pas avoir été prémédité, étant donné que M. Cameron a gravi l'escalier tout seul et que, entre le moment où il s'est éloigné de la porte d'entrée du bâtiment et celui où l'on a entendu le fracas, il n'y a pas eu de temps pour une discussion ou une altercation à l'étage.

*

Dans ce crime, plusieurs choses sont claires :

1° : Il a été prémédité et vu de l'endroit où il a eu lieu.

2° : Ayant été prémédité, il l'a été par quelqu'un qui connaissait l'école.

*

Puisqu'il nous faut désormais aborder le problème sous son aspect éthologique, commençons d'emblée par déterminer la méthode d'investigation, dans la mesure où le chemin que nous empruntons est nouveau et où les lignes directrices que va suivre notre enquête sont

pratiquement originales. Considérons d'abord les *fondements* sur lesquels reposent tous les modes d'investigation quels qu'ils soient.

Toute investigation, toute enquête, quelle qu'elle soit, repose d'abord sur le principe d'identité de la cause et de l'effet. Ce principe signifie qu'un homme faible ne peut asséner un coup puissant et que, par exemple, celui qui a appris l'escrime la pratique mieux que celui qui ne l'a pas apprise. Vous écarquillez les yeux, à ce que je remarque, en entendant cette affirmation ridicule et dont le ridicule réside dans sa vérité manifeste. Cependant, il est bon de considérer cet élément avant de poursuivre.

Ayant découvert que le tempérament était le principal maître de nos actes physiques, nous []

Les deux facultés de l'esprit humain qui ont une emprise sur les actes physiques, dans les limites du tempérament bien sûr, sont le courage et l'impulsion.

Après le tempérament, les facultés à envisager par rapport aux actes physiques sont, bien entendu, celles qui déterminent la force ou la faiblesse de l'esprit par rapport à ces actes. Généralement, nous pouvons être disposés à en trouver deux : le courage et la volonté²⁰. Mais cette division est désespérément fausse.

*

Prouver que le criminel connaissait la fragilité de M. Cameron à la tête. Cette connaissance lui a probablement donné l'idée du crime.

À présent, nous arrivons au cœur du sujet. Nous n'avons pas encore démontré, mais seulement soupçonné, le *génie* du criminel.

Or, en quoi le génie diffère-t-il du talent ? En règle générale, le génie peut être qualifié de talent insensé car, étant comme le talent une activité supérieure des pouvoirs intellectuels, il a pour caractéristique principale, qu'il partage avec la folie, le processus d'associations insolites et extraordinaires d'idées. Le mécanisme psychique d'inspiration et d'invention n'est pas manifeste ni connu, mais voilà ce que nous pouvons en affirmer. C'est cette association insolite et anormale d'idées qui a pour résultat la création et l'invention. Elle est résolument non conventionnelle, hors du commun.

Dans la folie, l'association d'idées est incohérente et [] en son anormalité ; dans le génie, elle est cohérente et, si je puis dire, normalisée. Le génie, c'est la folie qui devient sensée. Le génie, c'est la

folie appliquée (citation de Napoléon).

L'inspiration comporte-t-elle ici une trace de génie ? Comment ce génie peut-il être détecté extérieurement ? Surtout pour procéder de façon topique, quels genres d'association d'idées sont ceux du génie ?

La psychologie expérimentale a défini quatre modes d'association d'idées : par contiguïté, par ressemblance, par synchronisme et par contraste.

Ici, sur l'association d'idées []

Prouver que, dans cette affaire, l'association doit avoir été de nature à engendrer la manière de commettre le crime.

Question étrange, impensable ; j'ai vu qu'elle était tout cela. Mais j'ai aussi constaté, assez bien, que j'étais en présence des manifestations d'un esprit phénoménal et diabolique doué d'une puissance d'imagination absolument redoutable, d'une puissance de raisonnement absolument colossale.

J'éprouvais de nombreux doutes quant à savoir si j'avais échoué dans mon raisonnement ou si je m'étais fourvoyé. Mais, en dépit de chaque doute, je n'ai jamais été ébranlé dans mes convictions. J'étais en présence d'une affaire terrible, atroce.

Incohérence, mais non folie.

Cohérence paraissant incohérente.

Non pas folie, mais génie.

Sachant alors que l'assassin est au courant de la présence des deux garçons, nous devons chercher à déterminer s'ils sont là par sa volonté ou malgré elle.

Or, s'il a ainsi manigancé les choses, s'il savait que les garçons seraient peut-être là, qu'a-t-il donc osé ? Les a-t-il laissés là ou a-t-il tenté de les faire s'absenter ? Il semble tout d'abord que []

Mais sachant qu'ils étaient là, ayant voulu, voire fait en sorte que les garçons soient présents, quel genre d'homme était-ce donc pour oser commettre un crime dans de telles circonstances ? De deux choses l'une : soit c'était un homme d'une audace exceptionnelle ; soit, au contraire, un homme dont les intrigues résident plus profondément encore que là où nous sommes arrivés, bien qu'il n'ait cependant pas le courage nécessaire pour affronter la tâche.

Étant donné, toutefois, que l'apparence du génie criminel est une chose unique et inouïe jusqu'à présent, bien qu'il existe de nombreux

talents dans le crime, si l'on applique toujours ces mots de génie et de talent au seul intellect ; étant donné, je le répète, qu'il n'existe aucune affaire de génie criminel, il m'a fallu recourir au scepticisme en la matière – à un genre de doute philosophique²¹.

Je n'ignorais pas qu'un fait avait été établi, d'abord de manière rationnelle, ensuite de manière expérimentale, à savoir que l'on avait commis le crime en plaçant le pilon au sommet de la porte afin qu'il tombe sur la tête de la personne qui entrerait, après avoir correctement supposé que ce serait le professeur de sciences. Voilà ce que j'avais établi. En outre, je l'avais fait par le biais des caractères. Je n'avais pas abouti aux caractères à partir de ce constat.

Compte tenu ensuite de la manière dont le crime a été commis, il faut découvrir le caractère de meurtrier qui lui correspond.

Or, cette méthode criminelle très étrange, surprenante et originale était soit originale pour l'assassin, soit imitée. Dans le premier cas, l'assassin est un génie ; on ne peut tirer aucune autre conclusion. La simplicité alliée à l'efficacité, voilà qui est caractéristique du génie.

La seconde hypothèse est entachée d'in vraisemblance. Si, en cherchant une façon étrange de tuer, l'assassin s'est souvenu de cette méthode à la vue de quelque tour enfantin, encore faut-il, pour que cette suggestion ait opéré, que l'auteur du crime soit perçu comme un homme capable de se l'approprier, de la concevoir en tant que telle. Pour cela, il faut être un génie. Admettons toutefois que cette suggestion ait envahi, pour ainsi dire, le regard de l'assassin. Pour qu'elle s'impose de la sorte, il avait dû la chercher. S'il était en quête d'une méthode de meurtre, pour quelle raison ? Il est certain qu'un homme ayant une fragilité à la tête n'a pas besoin d'un coup asséné avec force pour succomber (et celui-ci ne l'était pas) ; quelle que soit l'éventuelle défaillance de la main, le coup ne pouvait qu'entraîner la mort. Il en est ainsi ; sauf que, dans le cas présent, ce n'est pas la main qui a failli, mais le cœur. N'importe quel homme moyennement courageux et décidant de commettre cet acte l'aurait commis en personne. Il n'y a nul courage chez cet assassin.

La conclusion peut sembler abusive, excessive. Mais elle ne l'est pas.

Toutefois, de quel genre de lâcheté s'agit-il ? Le meurtrier est généralement un lâche, hormis l'extrême sanguinaire et le criminel par passion. Mais ici, dans cette affaire, il s'agit d'une lâcheté raffinée, féminine. Il manque le désir de violence. Il y a une certaine haine du

contact personnel, de l'affrontement physique avec l'extérieur.

L'assassin, ici, est un intellectuel. Son crime et sa²² méthode trahissent l'intellectuel qui prémédite.

Pourquoi étais-je alors parvenu à la fin ? Je tente de reconstituer consciemment ce qui s'est passé de manière consciente ou subconsciente dans l'esprit de l'intrigant.

Conscience par contraste à la fin, absurdité mêlée de génie, une méthode mêlée à une autre [] – toutes parfaitement expéditives.

Loin d'être absurde – c'est tellement rationnel en soi que j'y suis parvenu par le raisonnement, que j'y suis entré par le raisonnement et que c'est seulement en raisonnant que je l'ai découvert.

Le professeur de sciences avait reçu un coup à la tête quelque temps avant ce crime. Or, par une association anormale d'idées entre cette réalité et le penchant naturel de M. Lewis au crime intellectuel, par une ass. [association] d'idées véritablement atroce donnant [] Laplace sur les découvertes. En voici un cas. Un génie²³ insensé, mais original, doué d'habileté.

M. Lewis éprouve le désir de tuer le professeur de sciences.

Crime, bien entendu, commis de la manière la plus simple.

Du génie en elle.

Plus elle est simple, plus elle est profonde. C'est de là que nous déduisons le caractère de M. Lewis en tant que génie.

Imagination et raisonnement.

Alors que vous réfléchissez à ce crime – tant la manière dont il a été commis est [] –, vous devez être en proie à des sentiments extrêmement variés : du doute absolu à la paisible conviction. Ceux-ci trouvent leur origine dans la nature de la chose.

Or, je sais qu'il paraît étrange qu'aucun homme ne songe à cette manière de procéder.

Colomb et son œuf une nouvelle fois, par Dean Lewis, dit l'ex-sergent. C'est tellement simple, d'une puérilité tellement grotesque que si – ce qui est impossible, disons-le – une telle idée traversait par hasard n'importe quel esprit normal, elle ne le ferait que comme une sorte de *delirium* ou de rêverie, sans totalement prendre forme. Puérilité de la forme et profonde [] de l'idée : c'est ça, le génie.

- a. Le *college* est ici un établissement privé d'enseignement secondaire accueillant des élèves généralement âgés de treize à dix-neuf ans. (N.d.T.)
- b. Il s'agit bien entendu de fenêtres-guillotines. (N.d.T.)
- c. Les mots en italique suivis d'un astérisque sont en français dans le texte. (N.d.T.)

L'affaire de l'équation quadratique

[I]

L'affaire que je vais relater ne fut jamais rendue publique. Le public, j'entends, n'en eut jamais connaissance comme d'un mystère, comme de quelque chose d'extraordinaire. Le suicide du professeur Roth, mathématicien, fut jugé assez naturel par tous ceux qui le connaissaient et même mieux que de façon superficielle. On savait que c'était un homme au tempérament morose et taciturne, un homme au fort caractère et doué de plus de courage et de fermeté que ce qu'on suppose en général, non sans raison, être le propre des intellectuels et surtout des mathématiciens froids. À la vérité, ce n'était pas un intellectuel dans le sens de génie. Je l'appelle mathématicien, mais cela ne signifie pas qu'il fût un homme d'une éminence absolue en tant que tel ; non, c'était un excellent mathématicien, mais ce n'était pas un génie des mathématiques. Sa profession consistait à enseigner cette science. Étant donné son caractère et ses habitudes, qui étaient discrets, le peu de souci qu'il avait de sa propre vie, son suicide ne provoqua aucun étonnement. On jugeait déjà cet homme un peu bizarre. Il avait développé une peur soudaine d'une forme de persécution et mis fin à ses jours. Tout cela ne provoqua aucun sentiment d'étrangeté. Il s'avéra cependant que la seule personne à ne pas trouver ce fait naturel était l'épouse du professeur. Elle n'avait rien dit à personne. La seule chose qu'elle entreprit fut de consulter l'ex-sergent Byng. Les résultats de cette consultation apparaîtront dans []

C'était en juin, par une merveilleuse journée, pas trop chaude. Je relisais l'une des histoires d'Edgar Poe que le sergent m'avait recommandée. J'étais plongé dans l'horreur de la nouvelle « Le puits et le pendule ». Le sergent arpentait la pièce à sa manière habituelle, je

crois ; c'est alors que retentit la sonnette, puis un coup à notre porte.

« Ouvrez », dit le sergent. Il haïssait la pensée vulgaire au point de ne quasiment jamais dire « Entrez », mais d'employer une expression moins répandue.

Une dame entra, en habits de veuve. Elle était d'âge moyen ; elle n'était pas jolie et rien ne suggérait non plus qu'elle l'avait été. Elle semblait triste, ce qui n'avait rien d'anormal. Elle entra lentement et []. Le sergent s'arrêta et je me levai.

« M. William Byng, je crois, dit-elle.

— Oui, madame. »

Elle se présenta sous le nom de Mme Roth, épouse du professeur Roth qui s'était suicidé une semaine plus tôt. Le sergent s'inclina et me présenta comme étant un ami, puis lui demanda si elle désirait que je m'en aille ou que je reste ; elle pouvait me faire confiance, expliqua-t-il. Toutefois, si le sujet était confidentiel... Je confirmai ces explications. Mme Roth secoua la tête.

« Ah, dit-elle, cela n'importe pas le moins du monde. Bien sûr, je désire que le sujet reste confidentiel. Mais il est inutile que M. [] s'en aille, puisqu'il est votre ami et que l'affaire qui m'amène n'est pas de nature à ne devoir être confiée qu'à vous.

Je suis venue à propos du suicide de mon pauvre mari. C'est une chose qu'il est certes bien triste pour moi d'évoquer. Mais il le faut ; tout le monde a jugé ce suicide parfaitement naturel ; mon époux semblait être un homme tellement étrange, tellement bizarre, disait-on. Cependant, je *sais* que son suicide n'avait rien de naturel. Je suis *sûre* que ce n'est pas si simple. Et la raison en est très facile à donner. Il se trouve – ce que personne ne savait, car j'avoue craindre ce que cela peut signifier – que c'est l'arrivée de la lettre qui l'a mis dans l'état d'esprit ayant entraîné son suicide. » Elle ouvrit un petit sac qu'elle portait et se mit à chercher des papiers. « Une lettre en apparence si inoffensive que je ne vois pas ce qu'elle contenait pour le mettre dans cet état. » Elle se tut et continua à la chercher.

« Je vous demande pardon, madame Roth, interrompt le sergent, mais êtes-vous *sûre* que c'est bien la *lettre* dont vous parlez qui a troublé la tranquillité d'esprit de votre époux ?

— Ah, j'en suis parfaitement sûre. Mon époux ne recevait pas beaucoup de lettres. Contrairement à moi. Mais il n'en arrivait quasiment jamais pour lui – rarement. Voyez-vous, il était plutôt discret

dans ses habitudes. Il avait peu d'amis. Quant à sa famille, il avait seulement un cousin, à Jersey ; il était issu d'une famille allemande. Certaines semaines, il ne recevait aucune lettre du tout. Dès qu'il en avait une, je le regardais la lire, naturellement, c'est une chose bien naturelle. Enfin, quand il a reçu celle-ci, il l'a prise sans la regarder, il l'a ouverte et il y a simplement jeté un coup d'œil, il a poussé comme un cri et ensuite il s'est levé de table – nous prenions le petit déjeuner –, puis il s'est mis à marcher tel un fou tout autour de la pièce. J'ai eu vraiment très peur. Il est sorti de la pièce pour aller dans notre chambre et il s'est assis sur le devant du lit en faisant une tête que je ne lui avais jamais vue. Je lui ai demandé de revenir dans la salle à manger et il m'a dit d'emporter la lettre. Je l'ai emportée et je l'ai gardée. Mais à partir de ce jour-là, il est devenu quasiment fou. Il était en proie à d'étranges terreurs, lui qui était par nature si intrépide et si courageux ; c'était l'une des choses que j'admirais en lui. Il allait de mal en pis et un jour – ah, comment dire ? – eh bien, un jour, il s'est donné la mort avec une arme à feu. Il n'a pas laissé de lettre – comme le font souvent les suicidés –, non, il s'est seulement donné la mort et voilà tout. Ah, mon Dieu, comment puis-je l'expliquer ? » Elle sanglota quelque peu, puis se ressaisit. « Ah, vous m'excuserez, j'espère.

— Certainement, madame, bien sûr... Mais avez-vous la lettre dont vous parlez ? Pouvez-vous me la montrer ? Peut-être n'est-elle pas si inoffensive ! »

Elle sortit un papier de son sac.

« La voici, dit-elle. L'enveloppe est ici également.

— Alors voyons voir.

— Lisez-la ; s'il vous plaît, dites-moi ensuite ce que vous y trouvez. »

Le sergent déplia le papier. Je me levai et regardai par-dessus son épaule. À mon grand étonnement, l'affirmation de la dame selon laquelle la lettre paraissait inoffensive était tout à fait correcte. D'ailleurs, les mots ne sauraient dire combien cette lettre était simple. Elle était exactement comme suit, sans date :

Lettre.

Cher Professeur,

Auriez-vous l'amabilité de résoudre pour moi le problème ci-dessous. Je l'ai commencé mais je n'ai pas réussi à le finir :

Trouver le binôme de [] etc.

« Une lettre fort remarquable, s'écria le sergent, fort remarquable, en effet. Pas de date. Signée d'une initiale. Pas d'adresse. Mode d'expression familier. Absence de point d'interrogation à la phrase commençant par "Auriez-vous l'amabilité". Écriture limpide.

— Un problème enfantin, ajoutai-je.

— Hein ? Enfantin ? Est-il si simple ? Je ne connais rien aux mathématiques.

— Mon cher sergent, je suis étonné que vous n'en sachiez pas assez pour comprendre à quel point ce problème est simple. Il est élémentaire en mathématiques élémentaires. Je ne saurais guère expliquer combien il est simple.

— Tiens, voilà qui rend le sujet intéressant. Est-ce tout, madame Roth ?

— Tout. Si je puis vous aider en répondant à des questions, je vous en prie, posez-les.

— Non, madame ; je n'ai aucune idée de ce sur quoi je pourrais les fonder. Je ne vois rien dans cette affaire. M'avez-vous dit tout ce que vous savez et qui, d'après vous, est en rapport avec le sujet ?

— Oui.

— Le professeur n'avait pas d'ennemis ? En Allemagne, par exemple.

— Aucun, je pense. En outre, il y a quelque chose que je ne comprends pas. Je ne crois pas que quiconque ait pu très facilement l'effrayer. Je ne sais pas. Je ne comprends pas. Voilà pourquoi je suis venue vous voir.

— Très bien, madame. Je ferai de mon mieux. Pouvez-vous m'indiquer, autant que vous le pouvez et de façon aussi impartiale que possible, le caractère du professeur ?

— Ma foi oui. Ce n'était pas un méchant homme. Il était consciencieux, attentionné dans tout ce qu'il enseignait. Il n'était pas tendre ni aimable, je l'avoue ; il m'est pénible de le dire, mais je dois vous donner mon avis de manière aussi impartiale que possible. Enfin, c'est comme ça, il n'était pas tendre ni enclin à se faire des amis. Il était très honnête, très honorable et très consciencieux dans son travail.

Cependant, il avait des accès de colère qui le rendaient terrible (pour ne rien vous cacher) et il était absolument morose et sans joie aucune. Toutefois, sa perte est pour moi immense. » Elle essuya une larme. « On m'a dit qu'il n'avait jamais été joyeux, que même quand il était jeune, tout en lui était meilleur, mais non la joie. Ses principaux traits de caractère, après sa morosité générale, étaient son intrépidité et son indifférence à l'opinion. C'est tout ce que je peux vous dire.

— Il n'était pas dévot ? Religieux ?

— Eh bien, il avait une religion, il était catholique romain. Il respectait sa religion. Il n'était pas *dévot* à proprement parler ni sentimental à ce sujet, mais je sais qu'il était réellement croyant. Enfin, moi, je suis protestante et je pense qu'il y avait des choses dans lesquelles il croyait trop – les saints, le pape et autres. Toutefois, il était sincèrement croyant. »

Le sergent se mit à faire les cent pas. Je vis qu'il avait une idée vouée à devenir une première approche de l'affaire.

« J'aimerais avoir la lettre ; je veux dire la garder jusqu'à demain. J'espère d'ici là pouvoir résoudre le problème.

— D'ici demain ?! demanda Mme Roth, étonnée.

— Oui, ou plutôt non. Non, non, probablement pas. J'entendais par là que d'ici demain je serai en mesure de vous dire si je suis capable de résoudre le problème ou non. Je ne saurais voir immédiatement si je puis fournir une solution à une question ou si la question me dépasse. Si, en une journée, je ne vois aucune façon de mener mes recherches, je sais que je suis impuissant en la matière. » L'ex-sergent prononça ces mots de manière distraite, comme s'il réfléchissait en même temps.

« Ah, très bien, alors à demain. Je repasserai vers la même heure, est-ce que cela ira ?

— Certainement, madame. » Le sergent manifestait de l'impatience face à la lenteur de son départ.

« J'espère que vous allez résoudre le problème.

— Il est très compliqué, madame, très. Il requiert peut-être des éléments qu'aucun de nous deux n'a le pouvoir d'obtenir. Dans ce cas...

— Eh bien, dans ce cas, tout restera un mystère. Bon après-midi.

— Bon après-midi, madame, bon après-midi. »

Cet après-midi-là, tandis qu'il faisait encore grand jour, le sergent fit fermer les volets et allumer la lampe ; de cinq heures à onze heures, il fit les cent pas dans la pièce ; moi, je lisais dans un [fauteuil] près de la

lampe ; il n'aimait pas être seul. Sa déambulation ne fut pas même interrompue par le dîner : il se contenta d'une tasse de café vers sept heures. Une pause d'une seconde lui suffisait ; il marchait d'un pas rapide et brusque, le visage concentré et le corps agité de frissons et de soubresauts. À certains moments de sa marche, il se mettait soudain à parler tout haut, ou bien sautait en l'air. À d'autres, il se tirait les cheveux. Après avoir fait un petit bond, il se laissa tomber dans l'autre fauteuil que comptait la pièce et s'endormit, peu après l'aube et jusqu'au matin.

Le lendemain après-midi, à la même heure, Mme Roth revint. Dès qu'elle entra, l'ex-sergent secoua la tête.

« Impossible, madame », dit-il.

Le visage de Mme Roth s'assombrit aussitôt. Le sergent fit un geste d'excuses et de compassion. Elle parla quelque peu ; un genre de conversation ordinaire. Pour finir, elle posa des questions sur des faits liés à son affaire. Le sergent lui répondit que tous les faits le dépassaient et qu'il voyait que le sujet était trop difficile pour lui.

« Vous pouvez le soumettre à quelqu'un d'autre, mais je ne crois pas que cela servira à grand-chose. C'est un problème qui correspond parfaitement à mon esprit, mais je ne puis rien en faire. Je suis vraiment désolé, j'espère que vous excuserez tout espoir de réussite que j'ai pu vous donner.

— Ah, vous aviez déjà dit qu'il était fort probablement trop difficile. Il est très difficile, je sais. Moi-même, je le croyais. Ce problème doit demeurer un mystère, je suppose. Le fait est que j'aurais aimé savoir. »

Il y eut un bref silence.

« Où était votre époux, en Allemagne, madame Roth ? demanda soudain le sergent.

— Il a vécu dans un ou deux endroits. Il est né dans une petite ville et il a étudié tout d'abord à Berlin, puis à l'université de Königsberg.

— Percevait-il un salaire ?

— Non. Seulement ici en Angleterre. Il est arrivé juste après avoir fini ses études à Königsberg.

— Il y a combien de temps que votre époux avait quitté l'Allemagne ?

— Il est parti en janvier ou février 1880⁵. Il avait alors vingt-sept ans. Au moment de sa mort, il en avait presque quarante-deux.

— Merci, madame. Je ne crois pas que l'on puisse faire quoi que ce

soit. Dans tous les cas, si l'on *fait* quoi que ce soit, si, par hasard, on découvre quoi que ce soit, je prendrai immédiatement contact avec vous.

— Ah, merci, merci. » S'ensuivit une petite démonstration de civilité, durant laquelle le sergent s'efforça d'être poli et y parvint de mauvaise grâce. La dame s'en alla. Je n'ai jamais eu l'occasion de la revoir.

Lorsque Mme Roth fut partie, je dis au sergent :

« Eh bien, *cette fois*, le problème était trop ardu. Enfin, j'avoue que c'était ce que je croyais dès le départ. Il n'avait ni queue ni tête. Je ne pense pas que quiconque saurait le résoudre.

— Vous êtes alors d'avis que je ne l'ai pas résolu ?

— Comment ? Eh bien, je... Je suis sûr de vous avoir entendu dire à Mme Roth que vous ne l'aviez pas résolu.

— Certes, mais cela ne signifie pas que je ne l'ai pas résolu en réalité. Quant au problème lui-même, il est à l'évidence d'une simplicité qui confine à l'absurde.

— Je ne vois pas du tout en quoi.

— Je ne puis vous en dire plus, mais j'espère être en mesure de vous donner des détails complets dans une semaine. Enfin, pour le moment, je détiens la partie centrale de l'ensemble, mais il me faut les noms, les dates et les faits supplémentaires afin de pouvoir ordonner l'ensemble de manière historique, c'est-à-dire chronologiquement. »

Cet après-midi là, le sergent écrivit une lettre à l'Agence des renseignements de Berlin. La réponse arriva au bout de plusieurs jours – je crois qu'elle mit plus d'une semaine.

Le lendemain du jour où il avait lu cette réponse, l'enquêteur passa la journée dehors, de huit heures du matin à onze heures du soir. Il rentra satisfait, écrivit une lettre et partit se coucher.

« Demain, dit-il juste avant d'aller dormir, j'espère donc vous fournir la solution complète du problème et vous expliquer la façon dont je l'ai découverte. Bonne nuit.

— Bonne nuit. »

II

Le lendemain, vers deux heures de l'après-midi, alors que j'étais

dans ma chambre, le sergent me fit venir au salon. Là, je vis un jeune homme à la mine intelligente et qui semblait étranger – allemand ; le sergent me le présenta.

« M. Otto Venning, dit-il. Donc, monsieur Venning, j'ai fait venir mon ami parce qu'il s'intéresse à l'affaire dont je vais parler et qui, en vérité, va constituer notre sujet de conversation.

— J'ignore encore de quoi il s'agit, dit le visiteur.

— La question est celle de la lettre assez étrange que vous avez envoyée au professeur Roth et qui a entraîné son suicide. »

À ces mots, prononcés en quelque sorte d'une manière ordinaire, comme s'ils avaient été un simple « Bonjour » ou « Bonsoir », le jeune homme sursauta et regarda le sergent d'un air absolument ébahi.

« Quoi ? dit-il.

— Exactement, répondit l'enquêteur. Je vous ai fait venir dans le seul but de vous poser une ou deux questions en vue de compléter mon histoire. Voyez-vous, expliqua-t-il sans que [-] l'ait demandé, voyez-vous, j'ai été engagé par Mme Roth, la veuve du professeur, afin de découvrir pourquoi la lettre que vous avez envoyée a eu un tel effet sur lui ; ce qu'elle contenait. Il m'a fallu quelques heures pour résoudre le problème. Mais, comme vous le comprenez, je suis un homme qui procède par raisonnement et par analyse. Ni par raisonnement ni par analyse je ne puis découvrir les noms, les dates et les faits concrets, pleinement *historiques*. Voilà pourquoi je m'adresse à vous : pour obtenir – bien entendu sans les communiquer à Mme Roth – les détails complets de l'affaire.

— Je suis prêt à tous les fournir. Mais j'aimerais [savoir] comment vous m'avez retrouvé et...

— Vous saurez tout. Je vais exposer mon raisonnement pour le bénéfice de mon ami, ici présent, que ces choses intéressent. Ensuite, vous pourrez me fournir les détails.

— Très bien. Moi-même, cela m'intéresse. Je vous en prie, expliquez la manière dont vous avez enquêté. »

Le sergent commença par exposer intégralement la conversation avec Mme Roth et toutes les données de l'affaire qui étaient alors apparues ; puis il se lança dans l'explication de la manière dont il avait élucidé le problème.

« La chose sur laquelle je dois toujours bien insister et attirer votre attention est la nécessité d'avoir une perception claire de la méthode à

employer et de bien employer celle-ci. L'important est de connaître la méthode ; quand vous connaissez la méthode, vous savez comment vous y prendre ; quand vous savez comment vous y prendre, vous ne pouvez pas échouer, à moins d'argumenter à la manière d'un sot ou d'un fou, ou bien de ne pas avoir suffisamment de faits⁶ utiles.

Maintenant, abordons cette affaire. Nous pouvons ignorer nos premiers doutes quant aux affirmations de cette femme : elle n'a aucune raison de mentir (même s'il parlait d'une dame, tel fut néanmoins le terme utilisé par le sergent). Elle a été très explicite. Je tiens donc pour vrai le fait que le professeur a été rendu à moitié fou et, pour finir, poussé au suicide par l'arrivée d'une lettre apparemment insignifiante et innocente, qui lui demandait d'avoir la gentillesse de résoudre un problème de binôme et indiquait que son auteur l'avait commencé mais n'arrivait pas à le finir.

La première déduction ne mérite guère d'être mentionnée : la lettre a, pour le professeur, une signification qui dépasse ce qu'elle montre ; c'est plus qu'évident. Or, où réside cette signification ? C'est ici que la méthode est nécessaire et qu'elle commence à s'appliquer.

Un document comme la lettre en question peut avoir un sens particulier⁷ de trois manières. C'est ici qu'intervient la méthode : nous devons définir *toutes* les possibilités que nous pouvons éliminer par le raisonnement, toutes sauf une, qui sera la vraie. Mais il nous faut d'abord être sûrs de toutes les énumérer, et la façon de procéder consiste à les énumérer en allant du plus simple au plus complexe⁸.

Je vais expliciter cette lettre. Il est évident qu'elle comporte un sens qu'elle ne montre pas. Or, en toutes choses se trouvent deux extrêmes et une synthèse de celles-ci ; par exemple la lumière et les ténèbres []⁹. Dans le cas présent, les trois hypothèses qui, par leur nature, sont les seules possibles – nous les avons rendues telles par notre méthode – sont, premièrement, que le sens réside dans la lettre elle-même ([]) ; deuxièmement, que le sens ne réside pas dans la lettre elle-même (antithèse) ; troisièmement, que le s. [sens] réside à la fois dans la lettre elle-même et non dans la lettre elle-même (synthèse). À l'exception de ces trois hypothèses générales, il ne peut en exister d'autres parce que la 4^e, à savoir que le sens ne réside ni *dans* la lettre elle-même, ni *hors* de la lettre elle-même, signifie simplement que la lettre n'a aucun sens obscur. Est-ce que je me fais comprendre ?

— Oui, certainement.

— Très bien. Nous avons trouvé les suppositions *simples* à partir desquelles commencer. Maintenant, il faut découvrir comment elles s'appliquent et ce qu'elles signifient. La première, à savoir que la lettre contient *en soi* le sens particulier, signifie que la lettre est en langage chiffré ou bien codé ; la deuxième, à savoir que le sens ne réside pas dans la lettre elle-même, signifie que la lettre ne signifie rien en soi, mais qu'elle a un sens par association avec quelque chose. Par exemple si vous voyez entrer chez vous un voleur qui aurait une grosse verrue sur le bras, toute grosse verrue que vous verriez sur le bras de n'importe qui, insignifiante en soi, signifierait quelque chose pour vous par association d'idées. Voilà qui est clair. La troisième hypothèse, synthèse des autres, signifie que la lettre est certes un langage chiffré ou un message codé, mais que l'on n'a rien vu par association d'idées ; comme si, par ex., on vous envoyait un jour un message chiffré pour vous annoncer de fausses nouvelles qui vous seraient préjudiciables par la suite : vous reconnaîtriez toujours mieux par la suite le langage chiffré d'après ce qu'il signifiait et d'après ce à quoi il était associé – une heure ou une journée pour vous. Ai-je bien expliqué tous les éléments ?

— Excellent. Tout est clair.

— À présent, nous pouvons continuer et enchaîner sur l'examen, par la raison, des hypothèses que nous avons exposées. Nous commençons par la première : la lettre est soit un message chiffré, soit un message codé. Langage chiffré et code sont des termes que j'utilise par commodité afin d'exprimer différentes choses. Un langage chiffré est lié à une norme, à un [] ; un code est arbitraire. Si vous dites que le nombre 5 signifie *g*, le 1, *e* et le 9, *t*, 519 signifie *get*¹⁰ : c'est un langage chiffré. Mais si vous décidez et convenez que, par ex., le mot *lion* signifie : "J'ai lu votre lettre", c'est ce que j'appelle un *code*, parce qu'il est complètement arbitraire. J'ai moi-même décrypté des dizaines de langages chiffrés et j'ai, en outre, par un processus de raisonnement – à la fois psychologique et pratique [] qu'il faudrait deux volumes pour expliquer, élucidé deux codes. Peu importe. Venons-en au fait. Nous sommes donc en présence d'un message chiffré ou codé (première hypothèse). Est-ce un message chiffré ? Non, car le professeur n'a eu qu'à y jeter un coup d'œil pour être immédiatement épouvanté. Il n'a pas eu le temps de lire ce langage chiffré – à moins qu'il n'ait déjà su ce qu'il signifiait ; mais cela revient alors à la 3^e hypothèse, à savoir que la lettre possède un sens à la fois *en soi* et par association d'idées.

Cependant, le professeur ne pouvait-il pas lire le langage chiffré d'un seul coup d'œil, s'il en connaissait les caractères ? Vous vous souvenez que j'ai demandé à Mme Roth si le professeur avait été *aussitôt* ébranlé, juste au moment où il regardait la lettre. Elle m'a assuré – vous vous en souvenez – que oui. Mais je procède lentement ; j'admets pour la suite que le professeur a été extrêmement rapide dans sa lecture du message chiffré. Cela n'est évidemment possible que si ce langage est exactement tel qu'il apparaît. J'ai appliqué aux caractères de l'équation la méthode habituelle de décryptage ; je n'ai pas réussi à leur faire dire quoi que ce soit. Le temps que j'y ai passé, bien qu'il ne fût pas *inutile*, était perdu. Peut-être est-ce dans le développement de l'équation que se trouve le langage chiffré, mais le professeur n'a pas eu un seul instant, même s'il était [-], pour la développer mentalement. S'il en allait ainsi, il connaissait la façon de la développer, c'est-à-dire qu'il connaissait déjà le langage utilisé, mais cela revient à votre emploi de 11 codes et langages chiffrés, 3^e hypothèse.

Vient ensuite l'hypothèse d'un code, d'une signification arbitraire du problème soumis. Or, seules les sociétés ont un code, ou, du moins, deux individus. Ce code doit relever du caractère de ses auteurs. Ici, la dernière remarque est valable ; le code est mathématique ; il peut avoir été créé et utilisé par des mathématiciens. Mais la question est : quel genre de mathématiciens ? La première chose que l'on remarque est la facilité, ne serait-ce que pour un jeune élève mathématicien, du problème posé. C'est un problème d'écolier, facile hormis 12 pour un élève en train d'apprendre cette partie de l'algèbre sur laquelle il repose. Des mathématiciens accomplis auraient-ils jamais l'idée de faire un code d'un problème aussi simple et qui paraîtrait étrange à quiconque aurait, en dehors de leur milieu ou de leur société, la moindre connaissance des mathématiques ? Non, je ne crois pas. Voyez le caractère enfantin des mots : "Je l'ai commencé mais je n'ai pas réussi à le finir."

Ne voyez-vous pas que la théorie voulant qu'il s'agisse soit d'un langage chiffré, soit d'un code comprend d'énormes aspects improbables, voire impossibles ?

Ce code a été créé soit par un mathématicien, soit par un non-mathématicien. Ce n'est pas l'œuvre d'un mathématicien, parce qu'il est absolument impossible qu'un tel homme ait cru pouvoir créer un code d'un genre "élémentaire" aussi grossier. Quel mathématicien créerait un

code dans lequel il demanderait à un autre homme de résoudre une simple équation quadratique ? L'objectif du code, pour son *meilleur* usage, est de laisser supposer qu'il n'en est pas un. Or, la première façon de *ne pas* le faire serait, pour un mathématicien, d'envoyer ou de recevoir des questions auquel un écolier pourrait facilement répondre. N'est-ce pas évident ?

— Parfaitement évident.

— Nous parvenons alors à l'hypothèse que ce code a été élaboré par un non-mathématicien. Pour son code, il a choisi les mathématiques. Mais s'il est allé jusqu'à choisir les mathématiques, si son ingénuité est allée jusque-là, nous pouvons dire tout bonnement qu'elle serait allée plus loin : ayant songé aux mathématiques pour son code, cet homme aurait songé à quelle chose en mathématiques utiliser dans ce cas et il aurait vu qu'une simple équation comme celle-ci, qu'un écolier peu brillant sait résoudre, ne convenait pas comme code puisqu'elle ne trompait personne. Cet homme était peut-être un ignorant, direz-vous. Mais il serait impossible à un ignorant de se mettre en tête l'idée des mathématiques. En effet, si l'on va même plus loin, soit cet homme a étudié les mathématiques, soit il ne les a pas étudiées ; dans le premier cas, il aurait vu que ce problème très simple ne convenait pas ; dans le second cas, comment aurait-il pu songer aux mathématiques ? En outre, s'il y avait bel et bien songé comme à quelque chose d'extérieur à sa sphère, il ne les aurait pas retenues ; en effet, puisque s'il ne les avait pas étudiées et puisque les mathématiques étaient extérieures à sa sphère, comment aurait-il pu concevoir que quiconque trouve naturel pour lui d'envoyer des messages en langage mathématique ou à propos de mathématiques ?

Ayant raisonné de cette façon, c'est-à-dire à partir du caractère des éventuels auteurs du code jusqu'au code lui-même, faisons désormais l'inverse et posons la situation suivante : en admettant (pour notre raisonnement) que le problème en question constitue la partie d'un code, qui donc aurait pu créer un code de ce genre et pour quelle raison ? Vous voyez que nous envisageons à présent la question sous son seul autre aspect possible, afin que rien ne puisse nous échapper.

Tout d'abord, pour quelle raison un code du genre de celui que nous examinons aurait-il pu être créé ? Je ne vois que deux raisons probables d'après nos arguments précédents, qui nous ont fait écarter la notion d'ignorance. Ces deux raisons sont : que le code a été créé comme une

sorte de plaisanterie, sinon à la légère, afin d'être lu en un jour ou deux ; ou bien qu'il a été créé en toute conscience de sa nature incongrue et contradictoire si, en l'occurrence, il l'a été dans un but précis. Nous pouvons peut-être aussi admettre l'hypothèse qu'il a été créé à une certaine occasion, ce qui expliquerait ce que nous n'avons pas su expliquer. Pouvez-vous suggérer toute autre hypothèse ?

— Moi ? Non. Bien sûr que non.

— Commençons par la dernière supposition. À quelle occasion particulière ce code aurait-il pu être créé – créé naturellement, j'entends ? Il n'existe qu'une seule occasion naturelle possible : parmi des écoliers qui étudiaient les mathématiques, dans une classe qui était parvenue aux équations quadratiques, ou plutôt qui n'était pas allée au-delà. Le premier élément à l'encontre de cette supposition est, bien entendu, qu'il est invraisemblable qu'une chose d'une nature si tragique ait été faite parmi des écoliers. Le second élément est que les écoliers préfèrent les langages chiffrés aux codes. Admettons que certains aient préféré un code : celui-ci. Il a alors été créé par des écoliers afin d'être utilisé soit dans l'école, c'est-à-dire en classe, soit hors de l'école. Dans l'école ? Non ; s'il était mal d'être surpris en train de demander à un autre la solution d'un problème – et ce qu'ils souhaitaient dire ne pouvait en tout cas pas avoir grand-chose de bon –, ils auraient tout de suite vu le danger d'utiliser un code qui pouvait, en plus de les faire punir pour une brouille, faire punir l'un d'entre eux, sinon tous, pour avoir posé des questions concernant les problèmes qu'il avait à résoudre. En dehors de l'école ? La seule [] mathématique

*

« Afin d'effrayer le professeur, il va de soi que l'écriture utilisée dans la lettre devait être identique à celle de l'homme assassiné. Si l'on avait pu supposer que cet homme n'avait pas été assassiné, s'il y avait eu une chance que cet homme ait survécu, qu'il ait réellement été en vie et qu'il ait écrit cette lettre, il n'y aurait eu *ipso facto* aucune chance que M. Roth éprouve de la terreur. Cet homme n'avait aucune terreur des choses vivantes ni du danger qui émane d'elles ; il était tout à fait intrépide. S'il avait été possible de le convaincre que la lettre avait écrite par un autre homme sachant quelque chose du crime, il aurait pu exister une crainte du déshonneur, de la disgrâce, c'est vrai, mais elle n'aurait pas été destructrice, écrasante. Un caractère tel que celui du

professeur comporte une tendance égale aux humeurs dépressives et exaltées ; la menace d'un danger violent, la menace d'une opposition implacable ne sauraient engendrer un sentiment de dépression dont peuvent naître des pulsions suicidaires et ce du fait que l'opposition, [] sont des éléments extérieurs : ils inciteraient à la violence maniaque, à la manie de la persécution peut-être, mais sous la forme d'une défense constante, celui qui se croirait persécuté finissant par persécuter tout le monde. En un mot, le professeur aurait été plongé dans un état non proche de la mélancolie, mais apparenté à la manie, et il aurait eu des pulsions non pas suicidaires, mais des pulsions homicides générales et non sélectives ; il serait mort non de sa propre main, mais au gibet ou dans une maison de fous.

Afin de produire ensuite l'effet qui a eu lieu, il est nécessaire que le sentiment éveillé par la lettre soit un sentiment dépressif – tel que le remords, consistant dans ce cas en une peur intellectualisée. Mais comment pouvait-il naître ? Nous le savons déjà. Le professeur n'était sujet qu'à une seule sorte de peur, à savoir celle liée au mysticisme ; à la religiosité, ou plutôt à l'état d'esprit qui est le fondement à la fois de la superstition et de la religiosité. Afin de produire pleinement cet effet, la lettre a dû atteindre directement les facultés de l'esprit dont il émanerait, si je puis m'exprimer ainsi. Pour que le stratagème opère, deux choses sont requises : l'applicabilité et les problèmes psychiques ; par exemple, le cerveau du professeur devait être du genre à admettre cela.

Il devient alors tout de suite évident que la lettre doit être considérée comme rédigée par la personne assassinée, en tant que telle, qu'elle doit comporter exactement son écr. [écriture]. Jusqu'à quel point, pouvons-nous à présent demander, l'auteur de la lettre envisageait-il d'effrayer le professeur ou de frapper sa conscience ? Une comparaison entre l'écriture de l'enveloppe et celle de la lettre est pleinement révélatrice, à plus d'un titre. Vous voyez que l'écriture de la lettre semble naturelle et celle de l'enveloppe, pas tant que cela. La seconde est penchée ; la première est bien droite.

Mais vous remarquez que, sur l'enveloppe, deux lettres sont droites au milieu du mot, alors que dans la lettre, l'écr. [écriture] est droite de bout en bout. De plus, l'écr. [écriture] de l'enveloppe, à l'observer de près, est manifestement penchée de manière *forcée*. Nous découvrons alors que celui qui a rédigé la lettre a déformé son écriture sur

l'enveloppe et non sur la feuille, et tandis que c'est l'écr. [écriture] de la lettre et nullement celle de l'enveloppe qui a affecté le professeur, nous sommes obligés de conclure que l'auteur de la lettre a terrorisé le professeur par le biais de son écriture naturelle. Vu l'impossibilité, déjà prouvée, qu'elle¹³ ait pu être¹⁴ écrite par l'homme tenu pour assassiné, elle a évidemment dû l'être par quelqu'un d'autre. Or, qui donc reproduit exactement l'écriture du défunt sans trahir aucune [], qui donc, en outre, apparaît seulement des années après que le crime a été commis ? La réponse qui surgit à l'esprit est : un fils de l'homme assassiné. »

*

« Ah, tout cela paraît très étrange et fondé sur des présomptions, n'est-ce pas ?

— Eh bien... Vraiment... J'avoue que...

— Bon. Essayez toutes les autres hypothèses. Le professeur craint pour sa peau (admettons que ce soit possible) ; il éprouve alors la peur pure et simple d'un genre [-] ; il se dit, comme il entre dans son délire, que des hommes veulent le tuer, lui faire du mal. Craint-il pour sa famille ? Ses craintes seraient analogues. Il n'a pas peur pour son argent, c'est certain. Pour son honneur, alors ? Non ; il aurait donc peur que tous soient en train de le calomnier, de l'insulter. Mais non, non ; cette peur soudaine des ténèbres, de [], l'aversion soudaine pour les mathématiques sont révélatrices en soi. Ce qu'il y a de particulièrement révélateur, ce sont les bruits, vagues et [] à l'oreille, ses inquiétudes constantes [] ; ils mettent exactement en œuvre le délire de remords. Lisez []. Ce sont les conclusions que j'ai tirées, aussi étrange qu'il y paraisse.

Or, il existe deux sortes de peur : l'une, physique, née de l'incapacité à résister (ou du sentiment¹⁵ de cette incapacité : de quelque chose de supérieur à notre résistance au danger) ; l'autre, la peur intellectuelle, naît du sentiment de l'incapacité à comprendre quelque chose de supérieur à notre entendement. Toutes deux étant des *sentiments* d'incapacité, de faiblesse, ce sont des sentiments dépressifs.

Dans la peur physique, l'animal entier se recroqueville, se contracte pour se faire le plus petit possible, comme pour s'échapper ; dans la peur mentale, l'esprit s'efforce de se cacher, de ne pas voir ce qu'il ne peut pas comprendre. Je me rappelle qu'après un événement

spectaculaire et incompréhensible, une dame très nerveuse m'a dit : "Ah, si je pouvais oublier l'avoir jamais vu !" C'est le recroquevillement de l'esprit, sa tentative de contraction jusqu'à n'être plus rien, qui correspond exactement au recroquevillement physique. Or, ces deux sentiments que nous mentionnons ont le même effet : la torture s'accroît et l'organisme cherche à s'en débarrasser. Physiquement, il existe deux façons de le faire : s'enfuir¹⁶ et se tuer ; mentalement, il en existe aussi deux façons : ne plus penser au sentiment (c'est-à-dire s'enfuir loin de lui) et se tuer également.

Qu'en est-il de ces sentiments dans toute leur intensité ? Eh bien, dans toute son intensité, le sentiment devient anormal, se répand au-delà de lui-même et, en occupant les autres facultés, paralyse l'action. La peur ordinaire fait fuir ; la grande peur, la peur anormale, elle, paralyse. Toute contraction excessive est un obstacle au fonctionnement normal.

Nous voyons alors qu'il existe toujours deux façons de se débarrasser d'une peur très intense, d'une peur paralysante. Il s'agit soit de prendre les armes contre ce qui en est la cause, soit de se supprimer : le suicide. Il existe presque toujours une façon de fuir une peur physique ou quoi que ce soit de [] spatial ; toutefois, il y a des hommes qui se pendent pour ne pas être pendus ; d'autres qui se tuent d'une balle pour ne pas être contraints de partir à la guerre. La mélancolie, comme, à vrai dire, tous les autres sentiments, résulte de la peur, mais aussi de la douleur. Elle procure le sentiment d'incapacité, d'impuissance de l'esprit, et engendre le suicide.

Nous avons alors fait observer deux choses : premièrement, tout suicide est causé par une révolte contre l'impuissance de la personnalité ; (2), concernant la peur, le suicide est causé soit par l'imminence du danger, soit, mentalement, par un sens du surnaturel trop violent pour les mots.

Or, puisque le professeur s'est trouvé en proie à d'étranges terreurs dans les jours qui ont suivi la [], non des terreurs de persécution proprement dites, mais des terreurs vagues, imprécises, nous en avons tout de suite conclu que le sentiment qui dominait en lui était un sens du surnaturel ; à partir de son caractère, nous savons déjà que c'était la seule chose qu'il tendait à craindre.

Sachant désormais que le sentiment dépressif le plus violent est un sentiment d'incapacité, nous découvrons aussitôt que le sentiment de

remords est de cette nature, puisque c'est un sentiment d'incapacité dans ce sens où l'esprit est inapte à réparer le mal qu'il a fait, à rendre ce qu'il a pris. Voilà qui est plus qu'évident.

Or, quel serait – selon Lewes¹⁷ – le caractère du délire de remords ? Le délire intense de tous les sentiments en corrélation avec la peur doit être le sentiment d'incapacité poussé à l'extrême (ici, comme nous le savons, la mélancolie est liée à la peur, puisque c'est un sentiment d'incapacité personnelle), à savoir que cet état d'esprit doit être créé là où l'organisme est considéré comme impuissant face à tous les dangers possibles.

La plupart des terreurs, c'est-à-dire des sentiments violents d'incapacité organique, peuvent être divisées en trois : sentiment d'incapacité face à un danger physique, organique (peur physique), sentiment d'incapacité face au ridicule en société (timidité) et sentiment d'inc. [incapacité] face au danger mental (superstition). L'antidote à la peur, c'est la force : force physique, force morale, force intellectuelle. La superstition est le genre de peur le plus répandu, bien que ce ne soit pas le mieux déterminé, parce qu'il existe plus d'hommes forts physiquement et moralement qu'intellectuellement.

Les chagrins, les douleurs sont aussi des sentiments d'incapacité et d'impuissance ; leur caractéristique, qui les distingue de la peur, est que ce sont des sentiments de perte : perte d'honneur, d'amour, d'un être aimé, de santé, tandis que []

Tous les sentiments dépressifs relèvent de l'un de ces trois genres : sentiments d'impuissance face à ce qui *est*, ou face à ce qui *était*, ou face à ce à quoi l'on s'attend ; pour les classer¹⁸ par leur nom : sentiments de douleur, de chagrin et de peur. En d'autres termes : sentiments de [], de perte, de danger.

(Le présage est caractéristique, en raison de ce à quoi l'on s'attend (peur))

Peur – sentiment d'incapacité à résister, autrement dit à s'adapter aux circonstances, alternativement le sentiment que nous sommes démunis¹⁹ face aux événements.

Chagrin = idem, à savoir que les événements sont déficients face à nous, par ex. la perte.

Douleur = qui à la fois [] ?

Par ex. : je désire aimer, mais je n'étais pas aimé (il s'agit de chagrin, car les événements ne me sont pas adaptés) ; un danger

survient et je le fuis (il s'agit de peur, car je ne peux pas m'adapter aux circonstances).

Qu'avons-nous ici dans le cas du professeur ? Non-adaptation des événements²⁰ à lui ou de lui aux événements²¹, sentiment d'impuissance à leur résister ?

Il a peur, donc, mais de quoi ? La caractéristique de la peur dont nous sommes par bonheur conscients est l'inadaptation du moi aux circonstances, le sentiment d'impuissance face à elles. Face à quelles circonstances le professeur se sentait-il impuissant ? Pas face au danger physique, puisqu'il était intrépide.

Seul l'inévitable pouvait susciter chez le professeur un sentiment d'impuissance. Mais quel est cet inévitable ? L'authentique inévitable est ce qui est accompli. Mais existe-t-il une peur de ce qui est accompli ? Non, disons-nous tout d'abord ; cependant, il peut y avoir une peur de ses conséquences. Mais puisque le professeur est d'un caractère intrépide, ces conséquences doivent elles-mêmes être considérées par lui comme inévitables et, pour qu'elles l'effraient, inévitables et au-delà de son pouvoir. Il nous est alors possible de conclure, en toute certitude, que le professeur a peur d'une chose tenue pour inévitable. »

Argument

F. Caractère du professeur.

G. Il était déprimé.

H. Nature de la dépression.

I. Dépression du professeur : causée par la peur.

J. Peur d'un genre particulier.

*

« À partir de la description qu'a faite Mme Roth de l'attitude du professeur quand il a reçu la lettre, on déduit qu'il en a reconnu l'écriture. La question que j'ai posée à Mme Roth a principalement obtenu sa réponse dans le [-] de sa part. Or, en lisant la lettre, nous trouvons remarquable la phrase : "J'ai été [] de le finir." La chose qui vient immédiatement à l'esprit est que l'attaque meurtrière a échoué, que l'homme est encore en vie et qu'on l'a agressé juste au moment où il faisait son problème. "Je ne l'avais pas... trouvée", dit-il.

Mais un peu de raisonnement montre en quoi cela est faux. Si l'on pense à son caractère, il est à l'évidence impossible que le professeur ait été effrayé d'apprendre que l'homme vivait toujours ; d'après ce que j'ai

découvert, la peur dont il s'est retrouvé accablé ne pouvait être que [] en affectant sa conscience et celle-ci n'est pas facilement affectée.

Il y a ensuite l'hypothèse suivante : l'homme tué, ou que l'on croit avoir été tué, était en possession de l'un des secrets du professeur.

Alors qui a écrit cette lettre ?

Deux faits sont importants ici : l'un, l'écr. [écriture] ; l'autre, la différence d'écriture sur l'enveloppe et dans la lettre. Nous commencerons par le second. Nous supposerons, légitimement, bien sûr – nous concluons, dirais-je plutôt –, que la personne qui a rédigé la lettre connaissait l'existence du crime et, en outre, le criminel.

Or, le fait que l'écriture diffère sur l'enveloppe et dans la lettre signifie quelque chose. Toutes les deux sont bien entendu de la même main. L'écriture de la lettre est magnifiquement droite, celle de l'enveloppe penche, mais il est facile de voir, même pour un œil non exercé, qu'il y a dans cette écriture penchée, en plus de caractéristiques latentes de celle de la lettre, plusieurs traits sinistrographiques, autrement dit propres à l'écriture droite ou inclinée vers la gauche. L'objectif de cette mystification est évident : il s'agit de ne donner aucune idée du contenu de la lettre avant son ouverture. En voyant la nature de l'affaire, considérant que la lettre a eu sur le professeur l'effet que nous savons, sachant que le [], il est clair que l'ensemble a pour but de faire produire à la lettre un effet saisissant et brutal. Si l'on considère que l'objectif de la lettre est d'obtenir un effet, il est plus que légitime de conclure que cette écr. [écriture] participe du même objectif : un acte visant le professeur.

Or, cet effet résulte soit de l'écriture seule, soit de la combinaison de l'écriture et du contenu. L'hypothèse qu'il résulterait uniquement du contenu – nous venons de l'écarter, implicitement, en prouvant que l'écriture a ici son importance.

Mais, si l'on envisage ces deux hypothèses, il est impossible que l'effet résulte uniquement de l'écriture car il serait alors dissipé par la lecture de la lettre. Pour pouvoir ne pas le dissiper, la lettre doit être rendue soit insignifiante, soit significative.

Si elle avait été insignifiante, son auteur aurait fait preuve d'une piètre connaissance du genre d'homme qu'était le professeur ; tout devait être ordonné afin de produire l'effet voulu. Mais nous savons que l'auteur de la lettre savait plus ou moins à quel genre d'homme il avait affaire.

C'est donc ensemble que la lettre et l'écriture avaient une signification. La lettre explique probablement la signification de l'écriture.

La phrase éloquente surgit à l'esprit : "... je n'ai pas réussi à le finir." Cette lettre est donc censée avoir été rédigée par une personne que le professeur croyait morte, un homme qui écrit comme si lui-même était mort.

Est-ce alors un homme que le professeur avait tenté de tuer, mais sans y parvenir, après tout, bien qu'il l'ait cru mort ? Non, parce que tout remords aurait disparu, n'ayant aucune raison d'être, et que la peur – seul sentiment possible dans ce cas – était étrangère à la nature du professeur.

Peut-être, suggérerez-vous, l'homme que le professeur croyait avoir tué détenait-il un secret contre lui, peut-être le secret d'un autre crime ? Ainsi, le remords n'existe pas vis-à-vis de l'homme qui écrit, mais à travers lui.

Dans ce cas, répondrai-je, voyant que la lettre a pour but de transmettre des insinuations, elle inclurait cette autre affaire. Elle ne comporte aucune phrase dans ce sens, à moins que la phrase ne soit consignée dans le problème.

Abordons fondamentalement la question. L'auteur de cette lettre désire, avant tout, transmettre par elle une chose particulièrement significative.

Alors pourquoi changer d'écriture ? Si la personne souhaite uniquement informer le professeur qu'elle est au courant de son crime, pourquoi diable changer d'éc. [écriture] ?

L'éc. [écriture] est de toute évidence à l'intérieur, dans la lettre – la véritable écriture était connue du professeur.

Elle était connue comme étant celle de quelqu'un que l'on savait vivant ou que l'on savait mort. »

*

« À présent, considérons l'écriture de la lettre et celle de l'enveloppe. La première chose que nous découvrons est qu'elles ne sont pas tout à fait identiques, qu'elles sont différentes, en fait. Mais le sont-elles parce qu'elles sont tracées par des hommes différents ou parce qu'elles sont tracées de différentes façons par la même personne ? Si la personne avait pour but de contrefaire une autre écriture, il est

certainement assez difficile de déceler s'il s'agit de l'écriture d'une même main ; mais si elle avait uniquement pour but de tracer une écriture différente de la sienne, elle aura très probablement laissé des traces de son écriture partout dans celle qu'elle aura contrefaite. Nous examinons cette enveloppe et cette lettre ; et, grâce à diverses traces assez nombreuses, nous constatons que l'écriture de l'enveloppe est de la même main que celle de la lettre. Même pour un œil non exercé, c'est évident. Or, quelle est la véritable écriture de cette personne (à moins qu'elles ne soient contrefaites toutes les deux) ? Manifestement celle dont les caractéristiques demeurent dans l'autre. Par exemple : l'écriture de l'enveloppe est parfaitement inclinée, mais certaines lettres sont plus droites que d'autres ; l'autre écriture est entièrement droite ou presque ; en tout cas, comme vous le voyez, rien de ce qu'on pourrait qualifier de penché. De là, il est facile de conclure que la véritable écriture de l'homme qui a rédigé ces lignes est celle de la lettre (en supposant qu'il n'ait pas contrefait les deux, ce qui est assez improbable, même si nous sommes tenus de tout envisager). Regardez par exemple l'écriture de la lettre : ne voyez-vous pas que tous les *e* finaux et, bien qu'à un degré moindre, les lettres susceptibles de se terminer de la même façon, s'achèvent sur un léger mouvement ascendant :

e l

Or, sur l'enveloppe, nous observons le contraire : ici, la personne a mis le plus grand soin à éviter cet aspect : les *e* finaux y sont tous comme ceci : *e*, ce qui témoigne visiblement d'un effort pour contrôler la tendance à opérer le faible mouvement ascendant à la fin. Mais il n'a pas pris tant de soin avec le *H* de *Roth* ; nous avons donc le nom du professeur écrit ainsi :

Roth, parce que son léger effort concerne principalement le *e* et qu'il ne pense pas à le poursuivre avec le *h*.

Il en a été dit suffisamment, je crois, pour prouver que l'écriture authentique est celle de la lettre et non de l'enveloppe.

Alors pourquoi cela ? Visiblement pour que l'écriture de l'enveloppe puisse sembler ne pas être tracée par la personne dont l'écriture est celle de la lettre. Conclusion : cette personne était connue, bien connue du professeur, puisqu'il connaissait son écriture. Deuxième conclusion : en ajoutant ces faits à la surprise du professeur quand il a reçu la lettre, l'auteur de celle-ci désirait susciter en lui une telle surprise. L'objectif de

la surprise, comme nous l'avons vu grâce à notre précédent raisonnement, était d'effrayer le professeur en lui remettant son crime en mémoire. De là, troisième conclusion : l'auteur de la lettre avait connaissance du crime du professeur. Or, l'écriture et les expressions utilisées sont de nature à donner au criminel l'idée que c'est l'individu assassiné qui lui écrit ; l'écriture est alors sans aucun doute celle de la victime, à savoir qu'elle lui est identique. Donc soit la victime n'a pas vraiment été tuée, soit une autre personne imite son écriture. Et si ce dernier cas est vrai, nous y trouvons deux hypothèses : l'une, c'est que l'auteur de la lettre a contrefait les deux écritures ; l'autre, que sa propre "main" ressemblait à celle de la victime. Considérons la première : est-il possible que la lettre ait été écrite par l'homme que l'on croyait assassiné ? Cette solution admet d'être réfutée par plusieurs arguments. Tout d'abord, par la réalité de l'effet que la lettre a eu sur le professeur. Si l'homme en question était certainement mort, avait sans nul doute perdu la vie, l'effet produit par la lettre était naturel : d'abord la peur, ensuite la combativité. S'il existait la plus infime chance que l'homme fût vivant, l'effet produit par la lettre ne pouvait en aucun être celui qu'il a été. Comme je l'ai démontré, des natures semblables à celles du professeur Roth ne sont pas sujettes à la peur, hormis dans le cas où elles peuvent être entièrement submergées par elle – de manière superstitieuse²². Le professeur reçoit la lettre, elle le surprend et il la ressasse ; supposez recevable, à ses yeux, l'hypothèse que l'homme est vivant. Naturellement, dans ce cas, pour savoir où il en est, il va redemander la lettre, il va l'examiner et tenter de découvrir d'où on lui a écrit, etc., afin d'obtenir tous les renseignements qu'il peut. En admettant même que l'homme soit vivant et qu'il ait connaissance d'un crime commis par le professeur, ce dernier, s'il était effrayé, regarderait la lettre en essayant de savoir d'où elle vient, etc. Il s'agit là de peur – d'un autre genre de peur, mais du genre qui est naturel dans ce cas ! Il reçoit la lettre et il ressasse, disons-nous, à savoir qu'il y réfléchit ; or, s'il considère possible l'hypothèse que l'homme est encore vivant, cette réflexion va de plus en plus l'en convaincre, va l'inciter à trouver comment éviter, contrôler ou circonvenir cet homme, car des esprits comme celui du professeur Roth sont plongés dans une activité intense, celle de l'intellect ou de la ruse (selon les facultés mentales de l'individu, mais toujours un intellect au service d'intrigues et de plans), par toute opposition, par toute attaque de leur sentiment de

conservation inné, comme le disent les phrénologues, sentiment inné, dis-je, et qui ne peut être associé à aucun instinct de conservation d'un point de vue physique direct. De tels esprits deviennent aussitôt anormalement rusés et anormalement actifs, anormalement audacieux, bien que tous ne soient pas intrépides ; de là, nous concluons que si l'hypothèse que l'homme était encore en vie avait pu se présenter, le professeur, immédiatement assuré de ce fait par son écriture dans la lettre, se serait mis en activité, aurait utilisé toutes ses facultés mentales pour lutter contre l'obstacle ou l'ennemi. Il aurait redemandé à voir la lettre, je suppose, etc.

Mais nous voyons que son comportement était à l'opposé de celui-ci. Il a demandé qu'on emporte la lettre, il a sombré dans un ressassement qui a provoqué un état de peur intense, il est devenu de plus en plus désarmé chaque jour, sa ruse ou son intellect étaient chaque jour de plus en plus ébranlés, au lieu d'être aiguisés par la lettre et de devenir inspirés ou méfiants. Et pour finir, en admettant toutefois l'hypothèse que l'homme était encore en vie (bien que nous l'ayons rendue tout à fait irrecevable), quel genre de perturbation la connaissance de ce fait aurait-elle provoquée dans son esprit, s'il avait été possible pour le professeur de croire qu'un ennemi était vivant et le recherchait, ou quelque chose de ce genre ? Ça aurait pu être un état de "persécution", certes non un état passif, mais actif. Le sentiment d'être poursuivi aurait pu engendrer une manie de la persécution, mais elle aurait incité cet homme pugnace et intrépide à éprouver un sentiment d'agressivité ; il aurait été enclin à attaquer des gens qu'il croyait être des espions. Au contraire, il avait des symptômes purement internes : il n'a jamais relié les bruits qu'il entendait (hallucinations) à des espions ni à des ennemis, mais les évitait, croyant donc qu'ils émanaient soit de Dieu, soit de sa conscience, soit des deux. (Et cela, au passage, confirme notre preuve antérieure que le crime du professeur n'était rien d'autre qu'un meurtre, car si cette lettre avait émané d'un homme qui le poursuivait pour un autre crime, Roth aurait alors bien pu sombrer dans un état de folie ; nous n'avons admis l'autre cas que de manière hypothétique, mais, une fois encore, il n'y aurait pas eu de dépression totale : il y aurait eu une aliénation en rapport avec l'attaque et la pensée d'espions, celle dont je viens de parler). Nous parvenons donc à la conclusion qu'il était impossible que le professeur considère comme auteur de la lettre l'homme censé avoir été assassiné ; autrement dit,

Roth était certain qu'il ne pouvait être en vie, ce qui signifie qu'il n'était pas en vie, qu'il ne pouvait l'être, sans quoi le professeur, connaissant les faits, quels qu'ils fussent, aurait envisagé cette hypothèse²³.

Il nous faut alors étudier ces hypothèses, toutes²⁴ contenues dans l'idée, que nous sommes désormais obligés d'accepter, que la lettre a été écrite par un autre homme : soit l'écriture de la lettre et de l'enveloppe ont toutes les deux été contrefaites, l'une pour ressembler à la véritable écriture de la victime et l'autre, déformée de même ; soit l'écriture de l'expéditeur ressemblait à celle de l'homme en question.

Envisageons ces deux hypothèses. Tout d'abord, est-il possible que l'auteur de la lettre ait contrefait l'écriture du défunt (dans la lettre), puis qu'il ait ensuite procédé à une altération supposée de cette écriture (sur l'enveloppe) ?

Nous abordons ces questions sous un autre angle. Il va de soi, bien entendu, que l'auteur de la lettre a connaissance du crime du professeur ; en a-t-il des preuves judiciaires ? Telle est la question qui surgit à présent. A-t-il des preuves suffisantes pour faire condamner le criminel par la loi ? Si oui, n'est-il pas évident qu'il y aurait fait quelque allusion dans la lettre ? Au contraire, cette lettre était vague, sans une seule menace d'action en justice ; son esprit visait uniquement à effrayer et rien d'autre. Il est alors clair que l'auteur de la lettre n'avait pas de preuves que l'on pourrait qualifier de preuves du crime, ou plutôt du fait que le professeur était le criminel ; mais il savait que tel était le cas, il avait des preuves morales, ou bien des preuves matérielles insuffisantes. Il résout de s'en prendre à la conscience du criminel et rédige la lettre à cette fin. Mais pourquoi désirerait-il que le criminel soit atteint dans sa conscience, pourquoi le punirait-il de cette façon ?

Roth a commis ce crime il y a bien des années – pas moins de vingt ans, comme nous l'avons démontré. Or, pourquoi cet homme, qui aborde la question du crime seulement maintenant, ne l'a-t-il pas fait plus tôt ? Soit parce qu'il ne le pouvait pas, soit parce qu'il ne le voulait pas. Son incapacité à le faire peut être interprétée soit par le fait qu'il était alors trop jeune et qu'il a enquêté sur le crime après, soit par le fait qu'il n'avait pas encore enquêté, même s'il n'était alors pas forcément très jeune. Quant au fait qu'il n'ait pas souhaité le faire à l'époque, les hypothèses sur ce point sont innombrables. Mais cela n'est pas vraisemblable en soi et nous n'y reviendrons que si d'autres

suppositions échouent, ce qui n'est pas le cas, comme vous n'allez pas tarder à le voir.

Si nous considérons ensuite les recherches dont nous supposons maintenant qu'elles ont eu lieu et qui ont procuré à l'individu ayant enquêté la certitude morale de la culpabilité du professeur, quelles ont bien pu être ces recherches, puisqu'elles n'ont fourni aucune preuve concrète, aucune preuve judiciaire, comme je l'ai déjà démontré ? Quels genres de preuves requièrent vingt ans de recherches et sont alors incomplètes ? Il existe l'hypothèse d'une preuve qui a peut-être été dissimulée, comme une lettre, par exemple.

Mais cette preuve ne pouvait pas être une lettre, car une lettre ne pouvait indiquer que Roth avait tué l'autre homme juste au moment où celui-ci faisait l'équation quadratique. Ou bien la lettre était une preuve concrète, et j'ai démontré que l'auteur de la lettre à Roth n'en avait pas.

Or, cet individu montre qu'il sait seulement deux choses : que Roth a tué l'autre homme et qu'il l'a tué pendant qu'il résolvait l'équation quadratique incluse dans la lettre. Cependant, j'ai démontré qu'il ne pouvait avoir de preuves concrètes de la culpabilité du professeur. Il aurait sinon naturellement intégré à la lettre tout autre genre de preuve dont il disposait. Vraiment, pourriez-vous demander. Ce geste était peut-être incompatible avec le ton imprécis et effrayant de la lettre.

Une fois encore, cet homme ne veut pas poursuivre Roth en justice, mais seulement l'effrayer, éveiller ses remords. Voilà qui prouve aussi ce que nous avons déjà démontré, à savoir que l'auteur de la lettre n'avait pas de preuves véritables, mais seulement des preuves morales certaines de la culpabilité du professeur.

Mais cela démontre en outre qu'il s'acquittait d'un devoir (telle était évidemment son opinion) envers le défunt. Or, un homme qui pensait ainsi pouvait être soit un ami intime, soit un parent. Supposons qu'il soit un ami : ceci rejoint le cas que nous avons présenté comme hypothèse que l'on avait mis longtemps à découvrir la preuve du crime. S'il est un parent, c'est une autre affaire, car il peut être un parent âgé (et il serait âgé, dans le cas d'un ami) ou un jeune parent. Nous nous intéressons maintenant à la première hypothèse, dans laquelle nous incluons désormais celle voulant que l'auteur de la lettre ait été un parent à peu près du même âge, de la même génération que l'homme assassiné. Pour effrayer efficacement le professeur, il doit être capable de contrefaire extrêmement bien l'écriture du défunt, tellement bien

qu'il contrefait l'écriture sur l'enveloppe, sous prétexte que c'est la même "main" légèrement forcée. Désormais, il semble tout à fait naturel que l'homme qui a fait cela, après avoir rédigé très soigneusement la lettre et s'être préparé à écrire l'adresse, pense que celle-ci doit être dans une autre écriture, pour que la lettre soit une surprise totale. Ensuite, il songerait à utiliser sa propre écriture sur l'enveloppe, mais il se dirait, comme on peut le supposer, qu'il vaut mieux recourir à une transformation de l'écriture figurant dans la lettre. Le ferait-il, cependant ? C'est exactement ce dont je doute. En effet, il débattrait avec lui-même : "Si j'utilise ma propre écriture, Roth va se demander : de qui est-ce la main ? Si j'utilise l'écriture du défunt, la surprise ne va pas survenir là où il faut, parce que l'enveloppe suffira à effrayer le professeur et amoindrira le choc entier produit par la lettre. La meilleure chose est sûrement de recourir à une altération supposée de son écriture par le défunt lui-même. Voilà qui est certainement naturel." Est-ce là non pas un bon argument (parce que personne n'est sûr²⁵ de bien argumenter), mais un argument plausible chez l'homme qui a imaginé la lettre ? Voyons voir. Cet homme s'est dit que l'écriture de l'enveloppe devait être différente de celle de la lettre ; supposons-le ; supposons que cet homme ait argumenté comme je viens de le prétendre. La première chose que je puis dire, c'est que s'il avait argumenté jusqu'à ce stade, comme je le lui ai fait faire, il serait allé plus loin au lieu de s'arrêter là. En effet, nous lui avons attribué un raisonnement sur la nécessité de tracer des écritures différentes ; s'il va aussi loin que dans mon hypothèse, il ira encore plus loin et ajoutera à son argument : "Mais contrefaire une altération de l'écriture du défunt sur l'enveloppe est une chose maladroite et peu naturelle, qui détourne de la gravité du procédé, le défunt étant censé très concrètement altérer sa 'main' dans le but de rédiger l'adresse sur l'enveloppe. La meilleure chose est certainement d'éluder toutes ces objections en dactylographiant l'adresse." Voilà où conduirait l'argument supposé. Mais, dites-vous, il n'y a quasiment aucune chance que l'auteur de la lettre croie le professeur susceptible d'examiner l'enveloppe après avoir lu son contenu. Dans ce cas, nul besoin d'utiliser une autre écriture que la sienne. À savoir que, si l'hypothèse que le professeur puisse comparer la lettre et l'enveloppe ne lui avait pas traversé l'esprit, l'auteur de cette lettre n'aurait pas pu avoir l'idée d'altérer l'écriture déjà utilisée : il aurait utilisé soit celle du défunt, soit la sienne. Et si, au contraire, vous

estimez possible que cet homme ait envisagé l'hypothèse d'une comparaison de l'enveloppe et de la lettre par le professeur, si vous croyez probable que cet homme ait réfléchi jusque-là, vous ne pouvez guère trouver impossible qu'il n'ait pas eu l'idée de dactylographier l'adresse, procédé le moins suspect. Mais ces arguments sont toutefois peu probants. Cet homme n'argumentait peut-être pas jusqu'au bout, ou pas bien ; il raisonnait peut-être exactement comme je le lui ai fait faire dans ma première supposition. Alors ensuite ? Y a-t-il un meilleur argument pour attaquer l'idée d'une contrefaçon de l'écriture ?

Soit l'auteur de la lettre croit possible que le professeur regarde les enveloppes avant d'ouvrir son courrier. Dans ce cas, pourquoi utiliser une écriture qui, si Roth connaissait celle du défunt (comme tel était certainement le cas), suggérerait à coup sûr une ressemblance avec elle ? S'il croit que Roth n'examine pas les enveloppes, pourquoi se donner du mal ? Pourquoi ne pas utiliser l'écriture du défunt ? Et si cet homme envisage une comparaison après lecture de la lettre, ne se dirait-il pas que la meilleure chose serait d'utiliser une écriture identique à celle de la lettre, pour conférer à l'ensemble une apparence d'unicité et d'identité ? Tous ces raisonnements, cependant, sont plus nombreux qu'exacts ou concluants.

Supposons toutefois que l'auteur de la lettre ait bien l'intention d'écrire sur l'enveloppe comme s'il était le défunt déguisant sa "main". Que ferait-il ? Comment la déguiserait-il ? Est-ce lui accorder une précision surhumaine que de supposer qu'il songerait à éliminer le mouvement ascendant de ses *e* mais non de celui du *H* de *Roth* ? Si nous approfondissons la réflexion sur le sujet, nous verrons que l'écriture de l'enveloppe est une altération si naturelle de celle de la lettre que nous sommes forcés de voir dans cette dernière une écriture authentique.

Alors, qu'en ressort-il ? Une chose : que c'est un parent du défunt qui écrit, car il serait grotesque de supposer une ressemblance si naturelle des "mains" sans aucune affinité morale ou, pis, sans une affinité de sang dans les caractères.

Quel parent pouvait-ce alors bien être ? Le plus probable serait un fils car, dans ce cas, l'écriture pourrait tout naturellement ressembler à celle de son père. Moi-même, je connaissais un jeune homme dont l'écriture correspondait à celle de son père (dont il n'avait cependant pas le visage). Lorsque nous ajoutons à nos considérations précédentes

le temps que la lettre met à parvenir après le crime, nous sommes tout naturellement amenés à conclure que la présente lettre a été écrite par un fils de l'homme assassiné.

Cependant, comment le fils de la victime pouvait-il obtenir une preuve non concrète, mais purement morale, au sujet du meurtrier de son père ? Il semble qu'une preuve disponible seulement vingt ans après le crime puisse difficilement être purement morale, mais doit être une preuve concrète ou quelque chose de semblable.

Approfondissons l'analyse de la question. Sommes-nous sûrs que le fils du défunt ait eu quelque preuve que ce soit ? C'est ce qu'il semble, puisqu'il a écrit au professeur dans ce sens, c'est-à-dire comme s'il savait qu'il était le meurtrier de son père. Mais il était peut-être convaincu, par exemple, qu'une personne parmi d'autres devait avoir tué son père, et il leur avait peut-être envoyé des lettres à tous, espérant que l'une d'entre elles aurait l'effet voulu sur le coupable.

Encore une fois, il se pourrait que le jeune homme ait abouti, par le biais d'une série d'arguments, à une certaine conclusion tout à fait extérieure à la justice, une preuve non concrète.

La lettre témoigne par ailleurs d'une identité d'esprit (et du sentiment de vengeance) entre son auteur et la victime du meurtre. Cette identité de caractère confirme l'identité de l'écriture.

Supposez que je sois un éminent mathématicien. Croyez-vous probable que, en élaborant un code entre quelqu'un d'autre et moi-même, je sois susceptible d'utiliser un code tel que l'on doive d'emblée soupçonner qu'il en est un ? Il est certes évident qu'aucun mathématicien ne demanderait la solution d'un problème pareil. Personne ne se donnerait non plus la peine de la demander à un bon mathématicien, puisqu'un mauvais saurait le résoudre, tant il est facile ; seul quelqu'un d'entièrement ignorant (et ce uniquement des mathématiques) serait incapable de le résoudre (ou bien un parfait débutant).

Et ensuite ? Un code qui permet la transmission d'une chose aussi simple est le code utilisé soit entre deux écoliers, soit entre deux hommes d'une sagacité tellement extraordinaire qu'ils l'emploient dans un certain but obscur à nos yeux.

Si ce sont des écoliers et s'ils désirent conserver exprès un code en grandissant, ils le changeront, ils ne garderont pas celui qui est simple et devient suspect. Dans le cas contraire, cette lettre rappelle tout

bonnement un code enfantin, c'est-à-dire qu'il agit par association : c'est la 3^e hypothèse.

Il nous reste alors les hypothèses suivantes : soit le code n'a pas été créé par un mathématicien, soit il a été créé par un homme doué ou non d'une intelligence mathématique extraordinaire, dans un but que notre propre raison ne saurait appréhender.

Envisageons désormais la question sous un autre angle : quelles personnes étaient susceptibles de créer ce code ? Des mathématiciens ? Qui ? Pour obtenir une réponse complète à cette question, il nous faut demander : quelle est la nature d'un code ? Cette nature est dans son objet : correspondre sans que les autres sachent ce qui est écrit. On peut ajouter un caractère secondaire : le code peut ou non avoir été inventé dans le but de persuader d'autres personnes qu'il n'en est pas un. En supposant qu'il s'agisse ici d'un code, imaginons un instant qu'il ait été créé pour faire croire qu'il n'en est pas un. Est-ce possible ? Non, car son étrangeté est manifeste : tout le monde voit, sinon que c'est un code, du moins que ce n'est pas tout à fait un langage ordinaire. Ce code a donc été créé au mépris du fait que l'on voie ou non que c'en est un ? Dans ce cas, ses auteurs ne peuvent avoir été, comme je le suppose, des hommes très profonds, car s'ils avaient été profonds, ils auraient eu pour objectif premier d'éviter la surprise initiale en rendant peu visible le fait qu'il s'agissait d'un code.

Donc s'il s'agit bien d'un code, il n'a été créé ni par des mathématiciens, ni par des hommes, math. [mathématiciens] ou non, doués d'un profond pouvoir d'intrigue. Reste à voir s'il a pu être élaboré par un autre genre d'hommes, c'est à dire s'il peut vraiment s'agir d'un code.

À l'exception des personnes citées, qui d'autre aurait pu le créer ? Pas *n'importe qui*, évidemment, parce que l'élaboration d'un code mathématique n'est pas à la portée de tout le monde. Quelqu'un, pouvez-vous suggérer, qui, par hasard, a de façon tout à fait inhabituelle vu quelque chose en rapport avec les mathématiques et a conçu l'idée de créer un code mathématique. Il existe alors l'hypothèse que les mathématiques ont été retenues expressément. Il nous faut choisir entre ces deux hypothèses ou rejeter les deux.

Quelle différence [différence] existe-t-il entre un code issu d'une conception fortuite et un code que l'on a volontairement cherché à obtenir ? Le code né d'une conception fortuite est généralement élaboré

avec soin ; l'idée est fortuite, mais, à peine obtenue, celui qui l'a eue s'efforce de compenser sa nature occasionnelle par le soin qu'il met à élaborer le code. Supposez qu'un homme songe à créer un code et que, de manière accidentelle, les mathématiques lui viennent à l'esprit comme support, n'est-il donc pas évident, puisque l'attention est cruciale chez celui qui crée un code, qu'il emploiera le plus grand soin à bien le concevoir ?

En revanche, l'homme qui a déployé de l'énergie mentale à chercher un support pour son code et qui l'a trouvé est moins attentionné, plus négligent lors des opérations subséquentes. Il n'est question que d'éviter l'effort mental.

Celui à qui vient spontanément une idée éprouve la force d'élaborer son code avec soin, car il n'a pas consacré d'effort à trouver l'idée, il n'a pas perdu d'énergie mentale. Au contraire, la négligence qu'implique d'intégrer au code un problème mathématique de la simplicité grotesque de celui en question nous fait d'emblée rejeter la première hypothèse ; une fois encore, le []

La simplicité grotesque du problème en jeu est d'une grande importance, dans la mesure où elle anéantit immédiatement les deux hypothèses ; car si l'auteur du code avait eu d'un coup l'idée des math. [mathématiques], il aurait mis le plus grand soin à élaborer le code [] et, encore une fois, aussi négligent qu'il ait pu devenir après avoir décidé qu'un tel code serait mathématique, il n'aurait pu être un artisan fruste²⁶ au point de donner une fausse idée de la nature mathématique du code tout entière, de même qu'il ne peut sembler avoir été totalement ignorant en mathématiques, car alors []

Ces arguments peuvent paraître trop étranges, trop forcés ; cependant, si vous les examinez, vous parvenez à la conclusion que ce que nous avons n'est ni un code, ni un langage chiffré. Notre première hypothèse du début est ainsi réduite à néant.

Reste la 3^e hypothèse du début, à savoir que l'équation *était* un code ou un langage chiffré et que, dans la lettre, elle agissait par association, en évoquant le passé. J'ai déjà prouvé qu'il ne pouvait en aucun cas s'agir d'un langage chiffré. Si c'est un code, la seule hypothèse possible est qu'il a été créé par des écoliers au moment où ils étudiaient de tels problèmes, auquel cas cette équation, en tant que code, serait une chose tout à fait logique. S'il en est ainsi, la lettre rappelait quelque chose d'associé au problème et qui relevait d'un code. Il n'y a qu'une

seule objection : les écoliers préfèrent les langages chiffrés aux codes. Encore une fois, les termes qui précèdent immédiatement le problème ne sont pas tout à fait naturels ; il ne viendrait pas non plus facilement à l'esprit d'un écolier d'introduire le problème par la phrase : "Je l'ai commencé mais je n'ai pas réussi à le finir." Bien entendu, si le code était destiné à circuler parmi des écoliers et non entre les mains de professeurs, la phrase serait assez bonne ; mais les élèves n'utilisent de codes qu'en classe ; autrement, ils peuvent communiquer.

Cependant, j'admets que des conditions particulières aient pu engendrer ce code : un érudit en prison, par exemple ; cette phrase était peut-être alors la première d'une série de commentaires apparemment innocents transmis à quelqu'un de l'extérieur. Cette hypothèse semble la meilleure de toutes. Les mots introduisant l'équation deviennent naturels parce qu'il semblerait étrange d'écrire seulement une formule ou un problème : là, l'idée d'un code serait suggérée immédiatement.

L'hypothèse que l'auteur de ce code l'a fait ressembler à l'œuvre d'un écolier est tout à fait impossible, puisqu'il n'existe aucune raison concevable de prétendre que c'en est une. »

*

« Mais le fait le plus important, dans tout cela, c'est le caractère du professeur.

— Vous me pardonnerez de le dire, sergent, mais je n'en vois pas l'importance *majeure*. Je veux dire que je ne vois pas comment vous pouvez beaucoup en tirer parti dans vos déductions.

— Mon cher ami, c'est très simple. Écoutez, vous allez comprendre. Le professeur était un homme au caractère taciturne, réservé, mais fort ; sa femme parlait de son courage avec admiration. Il était consciencieux, a-t-elle dit également. Par ces limites, nous avons plus ou moins une intuition de son caractère. Or, un homme de ce genre reçoit une lettre qui le surprend et le pousse au suicide. Alors pour quoi craint-il ? Pour sa peau ? Non, c'était un homme de courage. Que ferait un homme de son caractère s'il était menacé personnellement ? Il se retournerait contre celui qui l'a menacé. Craignait-il de perdre la vie en raison de ceux qu'il laisserait derrière lui – uniquement son épouse, à ce que je sais ? Non ; tel qu'il était, je suis certain que ce n'était pas un homme affectueux. Craignait-il pour sa famille, c'est-à-dire son

épouse ? Non, autrement il aurait pris des précautions pour elle et jamais – aussi obstiné, taciturne et intrépide fût-il – il ne se serait livré au suicide. Était-ce une peur pour son argent ? En dehors du fait qu'il en avait peu, il était assez économe, mais pas avare. Non ; ce n'était pas la question. Était-ce pour son honneur, pour sa réputation qu'il avait peur ? Voilà qui est mieux ; cette question mérite davantage de considération.

Mais avait-il vraiment peur ? C'est ce qu'il semble, car il a été perturbé au point de se détruire. Cependant, il n'était pas homme à craindre quoi que ce soit. Face à n'importe quel danger, son attitude n'aurait jamais été la peur, mais la combativité ; il était peut-être sur ses gardes, mais de manière intrépide ; il était peut-être prudent, mais uniquement pour s'assurer de rendre le coup. Croyez-vous que j'analyse bien son caractère ?

— Certainement. Très bien, en effet.

— En tout cas, vous pourriez admettre qu'il était déprimé. Or, quelle est la nature générale des sentiments dépressifs ? »

*

« Il n'a donc pas eu peur à proprement parler, mais il a été ébranlé et surpris. Or, pour un homme au fort caractère, quelle est la seule façon de lui faire frôler la peur, de le mettre dans un état d'esprit semblable à de la peur ? Quelle partie de son esprit pouvez-vous infléchir de la sorte ?

— Je suis sûr de ne pas pouvoir le deviner.

— *Sa conscience*, mon cher ami.

— Juste ciel, mais bien sûr ! Comment ne l'ai-je pas vu plus tôt ?

— Maintenant, si vous étudiez les caractères, vous pouvez me dire quelles passions peuvent fortement se développer dans des caractères tels que celui du professeur : forts, intrépides, consciencieux (et non *bons*), taciturnes, moroses, réservés. Quelles passions peuvent alors être assez fortes pour devenir gangreneuses ?

— L'amour, suggérai-je de manière assez inconsidérée.

— Entièrement faux, tout à fait faux, absurde. N'est-il pas évident que le fondement d'un tel caractère est l'égoïsme, non, plutôt l'égotisme, l'égocentrisme ? Quelles sont les grandes passions possibles chez un homme morose, intrépide, égocentrique ? Eh bien, mon ami, il y en a deux : une, impulsive par nature ; l'autre, par nature []. Ces

deux passions sont la rage et la jalousie (ou envie). Mépris, dédain et autres du même genre ne sont que des affaiblissements ou transformations de celles-ci. L'amour, que vous avez mentionné, n'a à voir fortement avec ce caractère que dans la mesure où il engendrerait la jalousie. Il est possible qu'un homme comme celui-ci n'aime pas une femme – pas complètement, car ce tempérament est aussi loin de l'amour platonique que de l'amour sensuel, il est éloigné de toutes les formes de tendresse –, il est probable qu'il n'aime pas une femme, dis-je, mais qu'il soit plutôt jaloux d'elle. En vérité, la jalousie émane du fondement d'une insulte indirecte au moi. La rage, elle, vient de la perception d'une insulte directe au moi. De là, dans un caractère comme celui-ci, le trait prédominant est l'égoïsme²⁷.

Ce caractère n'est pas très répandu, mais il n'est pas rare. Il est cependant plus répandu sans le courage. La différence apparaît facilement : insultez un homme courageux de ce type (dont le courage, si jamais il existe, s'avère toujours explosif et n'est que rage) et il vous sautera dessus immédiatement sans aucune considération pour l'inégalité de force, d'armes ou autres ; il est profondément offensé. Si ce caractère est dénué de courage, l'homme est tout aussi profondément offensé, mais il ne dit rien et, un jour, il vous plante un couteau dans le dos. Je pourrais développer ces esquisses de caractère mais je crois que vous saisissez bien celui du professeur ?

— Je le comprends parfaitement.

— Bien. Maintenant, sachant cela, nous nous demandons quel crime le professeur aurait pu commettre. Eh bien, l'une de ces deux choses pouvait l'y inciter : soit la *jalousie*, soit la *rage*. Si c'était la rage, le crime devait être un meurtre commis sur-le-champ. Si c'était la jalousie, ce pouvait être soit un meurtre calculé, soit une action visant à déshonorer quelqu'un. Voyons lequel de ces crimes il a commis. Déshonorer quelqu'un n'est pas possible. La jalousie et la rage sont les caractéristiques dangereuses permanentes de cet homme, mais la jalousie qui pousse à la haine et à la vengeance (pour ainsi dire) ne le fait pas de manière passive : elle pousse à la vengeance à travers la rage, c'est-à-dire la rage d'action, c'est-à-dire le meurtre. Nous sommes alors amenés à la conclusion suivante : le professeur a commis un meurtre, soit de façon impulsive, soit de façon calculée. Nous devons voir à présent laquelle²⁸. Mais, pouvez-vous demander, n'ai-je pas dit à l'instant que le meurtre calculé est le fait d'un homme de ce caractère,

mais *sans* courage ? Oui et non. Ce point requiert de plus amples explications. Un homme de ce type et dénué de courage ne commet *jamaïs* de meurtre que quand il est offensé. Insultez-le et il ne dira rien – je l’ai signalé –, mais il vous rendra la monnaie de votre pièce quand il le pourra. L’homme de ce type, mais intrépide, vous tuerait sur-le-champ si vous l’insultiez, ou du moins vous aggraverait. Toutefois, ce n’est pas d’immoralité que nous parlons à présent, mais de pure jalousie. Ici, il est en effet difficile de distinguer les deux genres d’hommes qu’inclut ce type de caractère. Tous deux commettent des meurtres de façon calculée. Les différences sont infimes. Elles n’ont pas d’importance. Tout ce que je voulais vous prouver, c’était que l’égotiste fort et morose peut lui aussi commettre un crime de façon calculée. Bien sûr, vous avez tout ce temps compris que, dans ce chapitre, le courage ne confère à l’acte aucune ouverture d’esprit, non : seulement plus d’égoïsme et d’égotisme. Cet homme possède de la prudence, du courage, mais une prudence impulsive. L’aspect fondamental de ce caractère est l’impulsion ; la jalousie rend l’impulsion prudente, mais l’impulsion conserve sa nature violente, l’impulsion chez cet homme étant sa tendance au crime violent.

Bien. Nous revenons maintenant à notre question. Le professeur a commis un meurtre ; ce, soit de manière impulsive, soit de manière calculée ; soit par rage, soit par jalousie, qui est une sorte de rage réprimée : réprimée par sa nature, évidemment. Alors, laquelle des deux ? Il n’y a pas de certitude absolue, mais les arguments prennent la forme de l’hypothèse “calculée”. Pour plusieurs raisons : (1^{re}) Ce devait être par une heureuse coïncidence que le meurtre violent a été commis de sorte que l’on n’ait pu retrouver ni même connaître le criminel ; dans le cas d’un meurtre prémédité, il en va autrement. (2^e) Plus la rage est violente, plus la réaction est violente ; la réaction du professeur suite à un meurtre violent qu’il aurait commis devait être colossale ; elle pouvait presque le pousser au suicide. La réaction suite à un meurtre prémédité aurait été moindre. L’esprit se serait retrouvé tellement empoisonné qu’il []. Cela est tout à fait vrai, comme un peu de réflexion va vous en assurer. La réaction aurait certainement eu un grand effet sur le professeur ; elle l’aurait vieilli, lui aurait donné une mine inquiète ; or, le caractère taciturne du professeur, sa morosité devenaient plus compréhensibles et semblaient être la réaction naturelle, inconsciente, probable à un meurtre prémédité. En effet, le

professeur était un méchant homme doué d'une conscience. C'est une étude très différente et très belle que celle de la conscience chez les criminels, surtout chez les criminels doués d'une conscience. Mais le plus simple exposé du problème prendrait au moins deux heures. Je m'en dispenserai donc entièrement. De toute façon, notre conclusion est que, s'il n'y a pas de certitude absolue que le meurtre a été prémédité, il avait de grandes chances de l'être.

— Pour ma part, interrompis-je, j'en suis tout à fait convaincu. »

*

« Mais, pourriez-vous objecter en cet instant, il s'agit là des motifs *personnels* pour lesquels le professeur pouvait commettre un meurtre ; cependant, il existe des motifs pour ainsi dire *impersonnels*. Il était peut-être membre d'une société, politique, par exemple, et aurait commis le meurtre pour le compte de celle-ci, sur un pari ou sur commande.

Réfuter cette hypothèse est simple. Il aurait été impossible au professeur d'éprouver des remords s'il avait tué pour un motif *impersonnel*. D'une nature à l'égoïsme morbide, il n'était capable que de remords égo[]. Le remords d'un crime en tant que crime n'est pas pour de telles natures ; ce qu'elles peuvent éprouver, c'est le remords d'un crime en tant qu'extériorisation d'une tendance, à savoir une manifestation abusive du moi.

(Le remords vient du fait de ressentir avec force et ces natures ne peuvent ressentir avec force que ce qui concerne leur moi.)

Permettez-moi de le répéter : une nature comme celle-ci ne peut éprouver ni remords en tant que peur²⁹, ni remords en tant que pur remords, en tant que sentiment ; la conscience du bien et du mal qu'ont de telles natures est *intellectuelle* et non sentimentale ; c'est toute une perception. En fonction des divers autres éléments de leur caractère extrêmement imprévisible, soit ces hommes sont immoraux, soit ils sont imbus, d'une façon erronée, des notions morales communes des choses, de l'éthique empirique³⁰ conventionnelle. Le fondement essentiel du³¹ caractère dans sa différence par rapport à la norme est la substitution de la passion à l'exaltation de l'émotion, autrement dit à l'excitation des sentiments centripètes et non centrifuges.

Le remords tel qu'on le voit ici n'est pas le sentiment qu'on nous fait du mal, mais la conscience – plus intellectuelle – d'avoir fait du mal. Ici,

le remords est un mélange d'idées conventionnelles et de sentiments intellectuels.

In fine, le professeur a commis ce crime pour un motif soit personnel, soit impersonnel, soit personnel-impersonnel. Si c'est pour un motif impersonnel, puisque l'impersonnel est *hors* de sa sphère d'égoïsme [], il est *ipso facto* hors de sa sphère de remords, car il est hors de la sphère de la peur et du sentiment. Si c'est pour un motif personnel-impersonnel, les hypothèses sont au nombre de deux : le motif impersonnel ou le motif personnel a prévalu ; dans le premier cas, il n'y aucune raison³² d'éprouver de remords, comme je l'ai dit ; dans le second, l'immoralité du caractère s'invalidé elle-même par ceci : sa faculté à se duper soi-même dans les affaires morales. L'homme de ce genre qui commet un crime dont tirer bénéfice, ou bien mû par une pulsion, d'une manière ou d'une autre, mais surtout pour un motif personnel, est parfaitement capable de se convaincre qu'il a agi pour un motif impersonnel. Cette tendance à l'auto-sophisme existe dans le caractère dont je parle : je pourrais lui consacrer un traité sans vous en révéler plus que ce que vous devez saisir par la raison : l'unité et le type de caractère. Mais je puis faire observer – en laissant à votre réflexion les déductions secondaires – que l'auto-sophisme est très puissant et, d'ailleurs, réel et efficace (car, dans une certaine mesure, tous les hommes se mentent à eux-mêmes³³), uniquement là où prédominent les passions centripètes, pour cette raison que l'auto-sophisme est égoïste et que les passions centripètes sont, par leur nature même, égoïstes. À titre d'exemple, la passion la plus centripète est la peur ; et existe-t-il un homme qui, plus que le vrai lâche, est capable de se persuader que sa peur est non pas de la peur, mais : soit le souci des autres, soit le souci de l'ordre public, etc.? L'auto-sophisme est plus grand quand le caractère n'est plus faible mais fort, là où ce n'est pas la peur qui prédomine, mais la violence froide et égoïste. La peur est un sentiment dépressif et les sentiments dépressifs laissent une marque plus profonde dans la conscience humaine que les sentiments d'exaltation ; un homme est hors de lui sous l'emprise de la rage, mais *fou* de peur, et ici la folie est citée. Le fou mélancolique et le fou violent sont presque aussi opposés que la conscience et l'inconscient eux-mêmes. Avec un puissant égoïsme, il en va autrement et tandis que l'auto-sophisme demeure, fruit d'un tempérament centripète, la conscience de l'auto-sophisme que procurent les sentiments dépressifs

trouve que son agitation n'est de ce fait pas absolue, mais en pratique elle l'est.

Il est par conséquent facile – non, ce n'est pas qu'aucune nature comme celle-ci ne pourrait éprouver de remords pour un crime impersonnel, impersonnel-personnel ou personnel-impersonnel. C'est aussi que le seul remords qu'elle puisse éprouver concerne un crime commis pour des motifs personnels.

Nous en concluons ceci : le professeur a tué un homme pour des motifs de nature personnelle.

— Extraordinaire, m'écriai-je.

— Le remords est de plusieurs sortes : purement sentimental, intellectuel, religieux, [] de l'individu dans sa relation avec ses sentiments, avec ses [], avec l'opinion générale, avec les principes philosophiques, avec les idées religieuses.

Dans un cas, le scélérat *sent* qu'il a fait du mal et en éprouve de la *douleur* ; dans un autre, il *perçoit* qu'il a fait du mal et en éprouve de l'*inquiétude* ; dans un autre, il sait qu'il a fait du mal et en éprouve de l'horreur (conventionnelle) – à moitié [-] ; dans un autre, il [] (raison) que son acte n'est pas mal []

... selon que le sens moral du scélérat se compose de sentiment, de raison, de convention, ou de []

... il a soit le sentiment d'avoir fait du mal (centrifuge), soit le sentiment d'être *celui qui a fait* du mal (centripète), soit le sentiment d'un mal ayant été fait par lui (forme de remords sociale, religieuse).

L'homme bon, qui a obéi à une mauvaise pulsion passagère, éprouve la 1^{re} forme de remords ; l'homme ordinaire, la 3^e. La 2^e est celle de natures très imbues d'elles-mêmes. Dans ce cas, le genre de remords n'est pas un sentiment de pitié transformé, ni un sentiment de déshonneur transformé, mais tout bonnement un sentiment de *terreur* transformé. Notez bien ceci : je ne dis pas “un sentiment de terreur”, mais “un sentiment de terreur transformé”.

L'image mentale qu'a l'homme bon pris de remords est celle de l'homme qu'il fait souffrir, celle du [] ; l'image mentale qu'a l'homme ordinaire est soit la moitié, soit l'image entière de celui à qui il a fait du mal.

L'homme égocentrique, s'il éprouve du remords, l'éprouve au contraire par la représentation du côté *horrible* de l'acte, c'est-à-dire son aspect fortement personnel, non social. Peu importe la quantité de

courage personnel qui existe, la représentation du crime a lieu sous son aspect horrible.

Le remords est le fruit d'une représentation du mal accompli en tant que tel. Cette représentation peut être de différentes sortes. Quand le caractère est celui d'une nature centrifuge, la forme de remords est provoquée par la représentation de celui qui souffre. Quand le caractère est à la fois centripète et centrifuge, c'est-à-dire normal, la représentation du remords est alors différente : c'est la représentation de celui qui souffre, compliquée par l'idée d'avoir enfreint la loi. Dans le cas du caractère centripète, le remords se manifeste comme représentation non de celui qui souffre, ni conjointement de celui qui souffre et du commandement enfreint, pour ainsi dire, mais plutôt uniquement de la loi enfreinte, ce dans les formes viles d'égoïsme et, dans ses formes supérieures, de []

Dans un caractère beaucoup trop égoïste, il existe diverses formes de remords : religieux, mystique, etc., etc. Mais le fondement, la base de ces formes est la représentation purement intellectuelle du mal accompli. L'accomplissement du mal, ou plutôt la passion qui a engendré cet accomplissement, laisse une marque profonde sur le caractère ; quand le mal accompli revient en mémoire dans des circonstances particulières, le remords peut naître. Mais quelles sont les circonstances, les moyens de provoquer le remords dans le caractère égoïste ? Des représentations religieuses, mystiques, soit d'un commandement enfreint, soit d'un châtement en enfer, des suggestions d'un genre surnaturel, des suppositions hallucinatoires – voilà ce qui provoque ce genre particulier de remords auquel sont sujets les bigots, les gens qui n'ont que la foi et les œuvres méritoires. Rome contient je ne sais combien de personnes de ce genre ; leur caractère est complet. Barrère, []

Lisez plusieurs ouvrages de Lombroso et vous y trouverez suffisamment d'exemples. »

*

Leur moralité, dans un cas comme dans l'autre, est un mélange de conventionnalisme et de superstition. Convention de []

La superstition, chez les natures plus faibles, advient comme une peur ; chez les natures plus fortes, comme une peur réprimée, privée de sa nature tremblante ; mais la superstition manifeste sa nature de

terreur en ceci qu'elle paralyse le cerveau, à la fois chez les forts et chez les faibles. Une superstition intellectualisée, lorsqu'elle est entretenue, assujettit toujours le cerveau et mène à la folie. (Cette affaire, celle du professeur, en est un excellent exemple.)

*

« Quant à la raison, il croyait, bien que ce fût très étrange, que le professeur avait tué son père parce que lui (le professeur) n'avait pas su résoudre le problème que faisait son père de manière agaçante afin de lui montrer combien, en vérité, il était simple. Un professeur m'a dit que le professeur Roth n'avait pas su le résoudre.

— Le problème est-il simple ? dit le []

— Il l'est. Mais j'étais le seul à m'être exactement trompé en pensant que le professeur aurait pu écarter votre argument en [-] à partir de là.

— Ah, il a vaincu froidement, dit le sergent avec grand enthousiasme, [-] il a compris par la suite combien le problème était simple et facile à résoudre – comment, dans cette affaire, il devient simple. Un mathématicien incapable de résoudre un problème simple, qui s'en rend compte l'instant d'après et succombe à un accès de rage conduisant au meurtre – eh bien, il est exécrable de ma part de ne pas l'avoir déduit plus tôt !

— Enfin pourquoi ? De quoi s'agit-il ? [] et moi nous écriâmes ensemble.

— Eh bien, l'homme a sans doute eu un moment d'égarement. Ce fait, ajouté aux autres particularités de son caractère, complète notre démonstration. Veuillez remarquer que je suis le plus bête des hommes. L'étrange *aliénation* du professeur est manifestement une absence due à l'épilepsie. »

*

« L'apparence personnelle du professeur sanctionne ce que j'ai dit : sa mine était apathique, son nez et son visage, légèrement irréguliers et déviés sur le côté.

Ces raisonnements m'ont traversé l'esprit en quelques instants, plus comme des intuitions qu'autre chose. C'est alors que j'ai posé à Mme Roth la question des bourdonnements dans les oreilles, qui étaient ceux d'un épileptique.

— Je n'ai pas compris, ni ne comprends comment.

— C'est le premier stade des illusions auditives, indices d'une mauvaise conscience et fréquentes chez les criminels doués d'une conscience. Indices également d'une réaction lente comme celle à un crime commis avec préméditation. »

*

« La plupart des meurtriers, dit le sergent, sont épileptiques, déclarés ou latents. Je ne puis approfondir ce cas maintenant, mais il est clair que l'égarément dont a témoigné le professeur, la pulsion homicide qui a suivi, la froideur générale et l'absence fondamentale de joie dans son caractère suffisent très largement à prouver qu'il était, dans une certaine mesure, un fou épileptique. Quand Mme [] nous a dit qu'il souffrait de spasmes faciaux, j'aurais dû le comprendre.

— Comment diable ?

— C'est caractéristique et, dans ce cas, concluant. Une névralgie comme celle du professeur est cette [] dite "névralgie épileptiforme de Trousseau" ; elle est caractéristique, dis-je. Telle qu'elle se trouve, la démonstration est complète. »

L'affaire de M. Arnott

[I]

C'était un soir de juin. Il ne faisait pas aussi chaud qu'il aurait pu. L'air du soir était frais. Des pas irréguliers []

Le sergent parlait de Kant et utilisait des expressions d'une perspicacité somnolente, d'une [] dont les termes justes, les expressions brillantes étaient des roses dans un désert d'imprécision et d'incohérence. Il n'y avait dans ces remarques décousues et irrégulières aucune trace de l'acuité intellectuelle, de l'énorme puissance logique du sergent. C'étaient les rêves de l'ivrogne, non les [] ; c'étaient des délires, non des []

Pour celui qui écoutait, c'étaient des []

Le fait est que le sergent s'était remis de l'un de ses accès d'ivresse. C'était une triste vision []

« Nous pouvons raisonner à l'infini, dit cet homme qui raisonnait comme [-]. Nous pouvons raisonner à l'infini, mais la réalité fondamentale de l'existence nous échappera toujours. Les catégories, les idées, c'est la même chose. Mais ce n'est pas l'idée, le *per quo*, qu'il nous faut ; c'est le *sujet* de l'idée, le *in quo* que nous devons chercher et que nous ne rencontrons¹ jamais. » Le sergent, qui restait conscient de l'incohérence de tels propos, s'interrompt et murmura quelque chose sur la proximité du délire et de la pensée, série de considérations qu'il acheva par une remarque audible, un paradoxe bien à lui, à savoir que le sentiment est une *pensée extravagante*. À mesure qu'il parlait, il devint peu à peu superficiel, jusqu'à ne plus prononcer que des mots []

C'est alors qu'on sonna. D'instinct, j'allumai la lampe, puis me rassis. Le bruit de pas qui approchaient retentit sur les marches. Les pas cessèrent peu à peu. On cogna à la porte. Le sergent dit : « Entrez. »

La porte s'ouvrit et une dame entra, accompagnée de sa servante. Nous nous levâmes et le sergent lui avança un fauteuil, tout en faisant signe à la servante de s'installer dans un autre. La première chose que fit la dame fut d'éclater en sanglots. La servante se leva et [] je m'empressai d'offrir toute l'aide qui pouvait s'avérer nécessaire. Mon ami m'assista avec une impatience peu courtoise. Enfin la dame retrouva son calme.

« Ah, vous m'excuserez, n'est-ce pas ? dit la dame. Mais durant ces quatre derniers jours, j'ai eu tellement peur, non pour moi-même, mais pour mon époux. C'était plus fort que moi... » Elle semblait sur le point de verser un torrent de larmes. Le sergent eut un geste d'impatience :

« Plus tôt vous nous direz ce qui vous amène, mieux cela vaudra, dit le Sgt [sergent] sans trop de maladresse. Mais je vous en prie, ajouta-t-il d'une voix douce, je vous en prie, retrouvez votre état normal avant de parler. Je veux que vous parliez de manière aussi claire, aussi exacte que possible.

— Ah, je peux déjà commencer. J'espère que vous pourrez m'aider. Je ne sais pas... » Mon ami eut un nouveau geste d'impatience.

« Eh bien, poursuivit la dame, je m'appelle Sarah Arnott. Je suis mariée à un certain M. Sigismund Arnott. C'est au sujet de mon époux que je suis venue vous parler. Ce n'est pas facile, mais je vois bien que lui-même n'est pas à l'aise ; au contraire, je crois qu'il est assez effrayé lui aussi. Mais j'ignore pourquoi il n'est pas venu. En tout cas, je suis venue en personne.

L'affaire est la suivante. Mon mari est un Américain de []2 ; il est parti en Afrique du Sud rejoindre un poste qui lui avait été offert là-bas par un ami []. C'est une chose étrange, monsieur Byng, mais il a toujours refusé de beaucoup me parler de soi. Je n'ai jamais rien pu apprendre hormis de vagues informations sur sa famille, il ne m'a jamais dit où il était né, dans quelle ville, j'entends, mais je sais qu'il est originaire de []3. Ça ne le dérange pas de me parler de soi à l'époque qui a suivi son départ d'Amérique. J'ai écrit à une gentille amie que j'ai en Louisiane pour l'interroger, je lui ai raconté toute l'affaire ; c'est une très, très grande amie à moi, et je lui ai demandé de découvrir s'il existait une famille Arnott de sa connaissance aux États-Unis. Elle m'a écrit plusieurs lettres à ce propos – je l'avais interrogée si sincèrement –, au début, elle n'a rien pu trouver, mais je connais bien mon époux : il se peut qu'il me cache quelque chose, je le vois bien,

mais je crois, je sais à quel point il est impossible de me faire un mensonge. Puisqu'il prétendait venir de Louisiane, j'étais convaincue qu'il en venait bel et bien. Enfin, toutefois, mon amie a découvert grâce à un ami de son mari qu'il y avait eu une famille Arnott en Louisiane, mais que ce nom ou cette famille s'étaient éteints. D'après ceux qui avaient donné l'information, on ne se rappelait de cette famille que le père et le fils ; voilà tout. Mais la lettre suivante en disait plus – il y avait une chose que je n'arrivais pas à comprendre –, elle disait que le père s'appelait William et le fils, *Walter Arnott*. J'étais donc de nouveau désespérée. J'ai résolu d'apprendre quelque chose, donc, un jour, j'ai demandé à mon époux – nous prenions le petit déjeuner – s'il m'avait déjà parlé de Walter Arnott ; je lui ai demandé qui c'était. Il a violemment sursauté ; il m'a regardée d'un air légèrement suspect et ensuite, il a répondu : "Non, je ne t'ai sans doute pas parlé d'un tel individu. Je ne sais pas qui c'est." Je n'ai rien dit de plus. Donc...

— Un instant, madame Arnott, dit le sergent. Que voulez-vous que je fasse ? Que je retrouve la famille de votre mari ?

— Oh non ! Je suis venue à propos des lettres l'avertissant qu'il allait faire l'objet d'une attaque meurtrière. Ah, voilà. »

Le sergent sursauta. « Ah, je vous demande pardon. Et vous croyez que le mystère familial a quelque chose à voir avec ça ?

— Oui ! Je me suis dit que c'était possible. Car personne n'a aucune raison de haïr ni d'essayer de tuer mon mari. Il n'est pas sociable, il ne s'est pas non plus [] dans aucune position qui pourrait... Donc puisqu'on le met en garde contre une tentative de meurtre, je crois que cette histoire de famille a peut-être quelque chose à voir avec elle.

— Ah, je vous en prie, continuez, madame Arnott. Je vous demande pardon de vous avoir interrompue.

— Eh bien... Où en étais-je... Oui, je disais que je savais qu'il refuserait de me parler de Walter Arnott. Enfin, le même soir, je veux dire le soir du même jour, je l'ai interrogé sur sa famille et il m'a dit : "Écoute, Sarah, ne me repose jamais ce genre de questions. Je suis sous serment, un serment secret, et je ne peux rien dire. Est-ce que cela suffit à te convaincre ? Si je pouvais te dire quoi que ce soit, je le ferais." Voilà exactement comment il a parlé, monsieur Byng.

Donc j'ai encore écrit à mon amie en []⁴ pour lui demander de plus amples informations sur le Walter Arnott qu'elle avait cité, mais elle n'a pas réussi à en obtenir davantage.

Ce mystère m'exaspérait tellement que je me suis rendue dans une agence de détectives privés où je connaissais un certain M. Jason ; il ne valait pas grand-chose, je le crains, mais j'avais fait sa connaissance chez mon père et j'ai sollicité son aide. Je lui ai demandé d'essayer d'obtenir des renseignements en Afrique du Sud (c'était assez vague), dans le plus grand secret, au sujet de Sigismund Arnott, à savoir mon époux. Ils ont enquêté, enquêté, mais sans pouvoir obtenir aucun renseignement du tout nulle part en Afrique du Sud à propos de qui que ce soit de ce nom. La seule chose qu'ils aient réussi à savoir – je connais la date d'arrivée de mon époux –, c'est le fait que Sigismund Arnott avait pris un billet de retour à bord d'un bateau de la compagnie Castle au départ de Cape Town en juin 1888. Je n'ai rien pu découvrir de plus. C'est tout ce que je sais de mon époux.

Mon époux est employé dans une maison de comptables, mais je crois qu'il a un autre métier. Je sais qu'il mène parfois des recherches au sujet de navires, de leur provenance, de leur destination, etc.

Eh bien, lundi dernier, une lettre est arrivée pour lui. Elle était dactylographiée et, en la lisant, il a tellement pâli que j'ai cru qu'il allait défaillir. Il s'est levé pour faire un tour dans la pièce et, pendant ce temps, j'ai regardé la lettre et... Ah ! Je peux vous dire que je l'ai lue. » Elle sortit quatre papiers de son sac en bandoulière et en tendit un au sergent. « Je me les suis procurés aujourd'hui, pendant qu'il était au bureau. »

Le sergent prit la lettre, la déplia et l'approcha de la lampe ; je regardai par-dessus son épaule. Elle était écrite sur une feuille parfaitement blanche et disait exactement ceci :

À S. A.

Faites grandement, très grandement attention à vous. Un danger vous guette. Préparez-vous à ce qui peut être une attaque meurtrière. Impossible d'en dire plus. Faites très grandement attention. Tâchez de vous préparer à vous défendre, à faire attention à vous. Vous êtes en grand, en très grand danger.

Le style maladroit de la lettre était succinct ; sa mauvaise dactylographie semblait indiquer une main qui tremblait en rédigeant, à moins que l'on n'ait utilisé une piètre machine à écrire.

« Pouvez-vous me dire exactement, demanda le sergent, quelles

étaient les recherches entreprises par votre mari ?

— Ah, ce n'était rien d'important. Il se contentait de suivre le trajet de bateaux à vapeur. Mais qui lui avait demandé de le faire ? En outre, des lettres sont arrivées – c'est-à-dire expédiées à son bureau. Par exemple, j'ai ici l'une de ses notes sur un des bateaux dont il suivait le parcours ; elles proviennent de son tiroir personnel, je les ai prises sans son autorisation, car jamais il ne me permettrait de prendre ces papiers. Celui-ci portait des traces de calculs et de recherches sur l'itinéraire de plusieurs bateaux. L'un d'eux était le yacht *Mosca* ; un autre, le vapeur *Azores* ; un troisième, le trois-mâts *Mary Elliot* et le dernier, le vapeur *Virginian*. On voyait sur la note que le yacht était parti en Inde, que le trois-mâts et le *Virginian* se dirigeaient vers Londres et que l'*Azores* avait quitté Le Havre pour Lisbonne ; ensuite, il gagnerait les îles dont il portait le nom. »

*

« Avez-vous remarqué quelque chose à propos de la feuille d'Arnott la plus intéressante, la note de renseignements qu'il avait donnée ?

— Non, que contenait-elle ?

— N'avez-vous pas remarqué les noms des bateaux, s'ils se répétaient ?

— Non, pas particulièrement. J'ai vu que certains apparaissaient plusieurs fois. Le *Virginian*.

— Oui, il y en avait quatre qui revenaient particulièrement : c'étaient les trois-mâts *Amelia* et *Pole Star*, le *O. S. Virginian* et le *Robinson Crusoe*. Et il y a une jolie coïncidence. Vous vous souvenez que, d'après Mme Arnott, Arnott avait déjà été menacé, plus ou moins vers la fin février 1890 ? Eh bien, lisez ici. Que disent ces renseignements qu'il a fournis juste avant la fin du mois : tel et tel bateau part de tel et tel port vers tel endroit – et le *Virginian se dirige probablement vers Londres*. Plus aucune lettre n'arrive et qu'y a-t-il parmi les données des derniers renseignements fournis par Arnott au [...] ? Ceci : le *Virginian se dirige vers Londres*. Voilà qui ne se reproduit dans aucun autre cas. Cela coïncide parfaitement avec la formulation des lettres.

— Mais quel navire est donc ce *Virginian* ?

— Voici : *Virginian*. 80 tonnes en tout et autres, etc. Capitaine Jas. Ingersoll. J'ai cherché ensuite les deux autres bateaux dont le trajet

coïncidait souvent avec celui-ci dans les lettres d'Arnott. Sur le *Pole Star* et le *Robinson Crusoe*, je n'ai rien trouvé d'étrange ; mais en considérant ce que je savais du *Virginian*, le trois-mâts *Amelia* avait quelque chose qui m'intéressait. Voici, dit Byng en prenant un papier parmi les autres ; il lut : Tant de tonnes, etc., etc. Capitaine William *Ingersoll*. Ce n'est pas le même capitaine et il n'y a là rien de commun avec le *Virginian*, hormis le nom de famille du capitaine. »

[II]

« Eh bien, monsieur Byng, j'ai entendu dire que ma femme était venue vous voir à mon propos et j'ai pensé que je ne ferais rien de mal en venant à mon tour. À la vérité, j'ai moi-même éprouvé l'envie de consulter un détective privé sur la question, étant donné que je ne suis pas à l'aise. Ma femme vous aura parlé des lettres de mise en garde que j'ai reçues ?...

— Êtes-vous prêt à vous montrer parfaitement franc avec moi ? demanda le sergent.

— Ma foi, oui ; et pourtant, non ; je ne sais pas. Je suis tenu au secret par serment. Je n'y ai jamais fait la moindre allusion devant quiconque. Je ne suis vraiment pas décidé.

— Monsieur Arnott, vous ferez comme vous voudrez. En ce qui *me* concerne, je ne peux rien faire dans votre cas si l'on me dissimule quoi que ce soit. Je peux raisonner suffisamment bien, mais je dois avoir un point de départ. Je dois avoir des données. Si vous n'êtes pas disposé à vous montrer sincère avec moi, mieux vaudrait que je n'entende pas votre histoire, ni rien de ce que vous avez à dire. Je conçois que vous soyez tenu au secret. Dans ce cas, c'est une perte de temps que de parler davantage. J'ai beaucoup à faire. Bonne journée, monsieur Arnott, je suis désolé, bonne journée ! »

Arnott semblait agité par un profond combat intérieur. Pour finir, il parla.

« Eh bien, je vais tout vous dire. Mais mes propos ne doivent pas être transmis à un tiers...

— Alors je m'en vais, dis-je. Si c'est un secret, évidemment, je...

— Non, monsieur, vous pouvez rester. Cela n'a pas grande importance. Seulement vous devez promettre de ne jamais mentionner

mon récit à quiconque.

— Ah, je le promets.

— Très bien. Alors je vais tout vous dire. Je m'appelle *Walter Arnott* et je suis né en Louisiane ; je suis en vérité le *Walter Arnott* au sujet duquel s'est renseignée mon épouse et dont elle vous a parlé. En 1883, mon père est mort et je me suis retrouvé dans la gêne. J'ai décidé d'émigrer à Cape Town⁶. Je n'avais pas le tempérament américain et je n'aimais pas l'Amérique, donc avec le peu d'argent que j'avais, j'ai pris un billet pour Cape Town et j'ai quitté le Nouveau Monde pour toujours en juin 1883⁷, à bord du vapeur *Franklin* ; je suis arrivé à Cape Town en juillet. C'était le 4 ou le 5, je pense. Quoi qu'il en soit, ce détail compte très peu. C'est maintenant que vient la partie importante.

J'étais à Cape Town depuis quinze jours et je cherchais tout travail que je pouvais trouver, dans la limite du raisonnable, car je ne suis pas le moins du monde énergique ni actif, mais plutôt paresseux, en fait, très paresseux, si je puis dire. J'étais dans cette situation depuis deux semaines et je n'avais gagné qu'un peu d'argent, grâce à une traduction en espagnol que j'avais faite, lorsque, un jour que j'étais assis dans le salon de la pension où je logeais, on m'a dit qu'un monsieur demandait à me voir.

J'étais stupéfait. Un instant plus tard, toutefois, le monsieur en personne est entré et, tout en m'en demandant l'autorisation, il a voulu savoir si je ne voyais pas d'inconvénient à ce qu'il ferme la porte, car son affaire était de nature strictement confidentielle. J'étais plus stupéfait encore, surtout face à ses précautions pour ne pas être entendu ; toutefois, cela ne risquait pas d'arriver. C'était un homme d'environ ma taille, mais qui ne me ressemblait pas.

«Je m'appelle Sigismund Capell, a-t-il dit. Je suis venu vous voir pour une affaire extrêmement confidentielle, de la part d'une société – je puis dire une société secrète – qui s'intéresse à vous.

— À moi ?

— Oui. Voudriez-vous gagner deux livres par semaine en ne faisant pratiquement rien ? Aucun travail, aucun risque, aucune responsabilité.

— Je ne comprends pas.

— Promettez-vous d'accepter, si les conditions vous agréent ? Voyez-vous, cela restera dans la plus stricte confidence, et puis je dois faire attention.

— Enfin, bien sûr que j'accepte. Mais je dois savoir sous quelles

conditions.

— Ne trouvez-vous pas mon nom étrange ?

— Étrange ?

— Oui. Sigismund.

— Eh bien, ce n'est certainement pas un nom répandu. Jamais entendu précédemment, sauf en Histoire.

— Rien d'étonnant. Ce n'est pas mon nom. C'est la marque de la société Sigismund.

— De la quoi ?

— De la société Sigismund. Je ne peux pas tout vous dire. Je dois faire ce que l'on m'ordonne. Même moi, je ne sais pas tout. Je suis seulement commandité. En règle générale, c'est comme ça. Un monsieur du nom de Sigismund Butherton a fondé une société dans un but qui n'est pas révélé et qui est connu exclusivement de ses dirigeants. À ce que je crois, car je l'ignore, cette société est maçonnique, au fond. Elle a besoin de renseignements sur de nombreux sujets, de nombreuses choses. Pour les obtenir, elle fournit un emploi à tous ses membres quels qu'ils soient et ceux-ci gagnent bien leur vie en faisant le peu de travail qui correspond à leur domaine particulier ou qui leur a été assigné. Vous comprenez ?

— Eh bien, c'est assez vague. Mais je vois que vous-même, vous n'êtes pas parfaitement en possession des faits. Enfin, je comprends. Comment parler d'emploi si, par la suite, vous ne pouvez pas en offrir un ?

— Des *si*. Il n'y a rien non plus dans cet emploi – je peux l'affirmer – qui puisse vous amener à avoir une mauvaise opinion de la société ; il n'y a rien d'autre non plus qui puisse le faire. Elle vous emploie, c'est tout.

— Mais pourquoi me choisir, moi ? Il y a tellement de monde, par ici !

— Eh bien, pour vous dire la vérité, je ne sais pas. Mais le fait est que je suis commandité pour vous parler.

— Mais, excusez-moi de vous interrompre, la société s'appelle la société Sigismund, si je me rappelle bien ce que vous avez dit. Il semble donc, puisque vous vous appelez Sigismund, qu'elle n'est faite que pour des gens de ce nom.

— C'est exactement le contraire, a dit Capell, je porte ce nom car j'appartiens à cette société. Mon vrai nom est Charles Capell. Lune des

obligations de ses membres est de se faire appeler *Sigismund*. Ce en raison de son fondateur, Sigismund Butherton, comme je l'ai dit. Êtes-vous, vous trouvez-vous par hasard dans une situation telle qu'il vous serait égal de changer de nom ou bien que cela ne se remarquerait pas beaucoup ?

— Oui, en effet. J'ai peu d'amis et je pourrais changer de nom que personne n'en saurait rien.

— Alors peut-être le savait-on et voilà pourquoi on m'a demandé d'entrer en contact avec vous. Mais est-ce que vous acceptez ?

— Certainement. C'est-à-dire que je ne sais pas encore en quoi consiste le travail.

— J'ai été informé que l'on vous confierait le service maritime. On pourrait vous demander de fournir des renseignements sur le parcours de navires, les lieux où certains bateaux font du commerce, etc., etc. Cela, *plus un nom*. Pas même quoi que ce soit d'autre à faire concernant la vie des bateaux, des marins ni des passagers au niveau international.

— Eh bien alors, j'accepte. Donc finalement je dis oui, de même que je suis Sigismund Arnott.

— Ah, merci, au nom de la société, merci ! Mais il y a autre chose. Évidemment, vous vous serez dit que cette société a besoin de reconnaître ses membres, et principalement ses employés, sans leur parler ni [-] de mots ou quoi que ce soit de ce genre. Mais le seul nom de Sigismund est insuffisant. Il peut y avoir des Sigismund en dehors de la société et un membre peut être ainsi gravement induit en erreur. Il existe par conséquent un signe caractéristique et qui n'éveille aucun soupçon : c'est cette cicatrice sous l'œil gauche. Je ne sais vraiment pas qui en a eu l'idée, mais vous comprenez que les Sigismund ayant une cicatrice sous l'œil gauche appartiennent sans aucun doute à la société. Les personnes ayant une cicatrice sous l'œil gauche ne sont peut-être pas fréquentes, mais elles ne sont pas rares, je suppose. Les Sigismund, eux, sont rares. Mais les Sigismund ayant une cicatrice sous l'œil gauche, telle est la marque des membres de notre société.

— Je dois donc me faire faire cette cicatrice. Non que je comprenne bien comment...

— C'est pour cela, je crois, qu'ils m'ont envoyé. Je suis médecin. Je vais m'en charger rapidement si vous êtes d'accord.

— Ah, j'accepte. Faites-la comme vous voulez. Est-ce très douloureux ?”

L'opération a donc eu lieu ; elle a duré peu de temps. Depuis ce jour, j'ai cette cicatrice.

— Une dernière remarque. Je dois vous dire en quoi consiste votre travail. Pour l'accomplir, vous devez vous rendre dans un pays d'Europe, disons en Angleterre. Est-ce que cela vous ennuie ?

— Au contraire, j'en suis extrêmement heureux.

— Oui, donc comme vous le comprenez... Non, vous ne comprenez pas ; moi non plus. Dès votre arrivée en Angleterre, vous recevrez encore une fois⁸ pour consigne de suivre la trace de tel ou tel bateau, de dire dans quel port sera passé tel ou tel navire, et puis voilà, c'est tout. Analysez alors l'ensemble dans le secret le plus absolu. Vous ne devez pas chercher à savoir qui a envoyé les papiers, ni vous poser de questions à leur sujet. Comme vous êtes Sigismund et que vous avez la cicatrice, aucun membre n'a besoin de se renseigner sur vous ; ces signes sont largement suffisants. Vous comprenez, maintenant, l'utilité de la chose tout entière ?

— Parfaitement. C'est une bonne idée.

— Tout à fait. Ces lettres qui vous diront de rechercher des informations ou de surveiller les [], peut-être les détruirez-vous aussitôt, ou dès que possible. Rien dans votre personne ne doit trahir la société ni n'indiquer aucun moyen de remonter jusqu'à elle ; rien, hormis la cicatrice et le nom, car ils ne signifient rien pour quiconque en dehors de la société. Vous transmettez vos réponses comme l'indiqueront les lettres qui vous les auront demandées, jamais par la poste, toujours en allant les déposer et sans entrer en contact avec quiconque lors de la remise, à savoir sans les confier à quiconque ni amener quiconque à découvrir de secrets, mais en les glissant dans la boîte aux lettres exactement comme on vous dira de le faire. Vous comprenez cela ?

— Parfaitement, parfaitement, ce n'est pas difficile à comprendre.

— Si vous avez un doute, une question à poser, je vous en prie, dites.

— Non, le travail est assez correct, il est assez convenable. J'espère qu'il sera facile. Cependant, vous pouvez dire à celui qui vous a envoyé que je ferai de mon mieux."

Bien entendu, il est absurde de supposer que, parce que je ne savais rien de la société, elle n'avait rien à voir avec moi. Bien entendu, ces gens n'avaient pas besoin de me parler pour savoir qu'ils pouvaient

compter sur moi comme membre. Ils avaient mon nom, Sigismund, et la cicatrice sur mon visage pour confirmer l'idée que je faisais partie de la société. Mais j'ignorais qui me connaissait ou non. Et, bien entendu, si les ennemis de la société connaissaient la marque distinctive de ses membres, ils me repéreraient aussi bien que le ferait n'importe quel membre et moi, au courant de rien, je serais parfaitement ignorant de leur existence. Voilà le mauvais côté de toute cette affaire. C'est là que réside le danger. Je suis vraiment dans les ténèbres et quiconque détient le secret, lui, voit tout. Fichtre ! s'écria-t-il, à moitié en rage, à moitié désespéré. Fichtre ! Dans quelle mauvaise passe je suis, maintenant que j'y songe. Tous sont plus en sécurité que moi.

Je ne serais pas surpris que la société ait eu des ennemis qui, connaissant les marques de ses membres, aient essayé de se débarrasser d'eux. Ce qui est injuste, ajouta-t-il en s'efforçant d'avoir l'air joyeux, parce que je ne suis rien dans la société et qu'il est pénible de devoir payer pour rien. Mais je ne peux pas me dégager de cette société. »

[III]

« Je crois, dit le nouveau venu avec une expression de raffinement nobiliaire, que j'ai l'honneur de parler à monsieur William Byng. » D'un mouvement gracieux et non dépourvu d'élégance, poli dans sa simplicité, il s'inclina vers le sergent, puis [] vers moi. Cependant, son apparence trahissait un plus grand âge dans le sentiment que dans []. Il semblait triste, déprimé, foncièrement torturé, agité ; il avait une cicatrice à l'âme.

« Et moi, répliqua le sergent avec un conformisme toujours ironique chez lui, je crois avoir l'honneur de parler à monsieur... à monsieur *Sigismund Arnott*⁹ ? »

Ces mots, qui me stupéfièrent au-delà de [], eurent un effet immense sur le nouveau venu, tout juste en train de s'asseoir. L'expression de la peur la plus violente et la plus inopinée anéantit son attitude courtoise et son maniérisme agréable. Il se leva à moitié, perplexe, horrifié, foudroyé ; puis il céda à une dépression d'une lâcheté intense, il se laissa retomber dans son fauteuil en fixant le sergent d'un air plus qu'horrifié. J'eus immédiatement pitié de lui. Je m'aperçus que le raisonneur aussi. Nul ne pouvait mépriser un homme

affligé de la sorte.

Le sergent lui versa un verre de brandy. « Buvez, dit-il, buvez et n'ayez crainte. Il ne vous arrivera aucun mal. »

Le sergent commença à exposer en détail les entretiens avec Mme Arnott¹⁰ qui avaient marqué le début de l'affaire.

« Donc vous savez tout ? » furent ses premiers mots. Il les prononça d'une voix brisée et pitoyable, promenant un regard torturé et incertain de ma personne au sergent et du sergent à ma personne. « Donc vous détenez le secret ? » Puis il parut un instant quelque peu dubitatif. « Mais comment avez-vous pu l'obtenir ? Comment ? Comment ?

— Cela importe peu, maintenant, dit le sergent. Qu'il me suffise de connaître toute l'histoire, dans ses grandes lignes. Mais il y a par ailleurs des points, des détails inconnus, des raisons et des causes que j'ignore. Ceux-là, vous pouvez les fournir. Je suis un détective privé amateur. Vous n'avez rien à craindre de moi. Je sais que vous avez souffert et que vous souffrirez probablement assez. Je ne ferai rien contre vous. Si je souhaite entendre votre histoire de votre bouche, c'est uniquement parce que je souhaite corriger, corroborer mes propres observations ; connaître l'affaire tout entière. Simple curiosité !... Si vous voulez, ajouta-t-il pour rassurer le visiteur et lui donner le temps de retrouver son calme, je vous dirai comment je parviens à la conclusion, afin que vous puissiez juger de mes méthodes.

— Je vous en prie, faites, insista le nouvel Arnott d'une voix sincère. J'écouterai attentivement et ensuite je vous dirai tout. Ce monsieur, je suppose, est votre enquêteur ou votre assistant, et il sait tout.

— Au contraire, intervins-je, je ne sais rien, hormis qu'il y avait un autre Sigismund Arnott. Je suis encore fort stupéfait, mais parfaitement ignorant, même maintenant, de tout ce que vous dites et [] signifie. Si c'est confidentiel...

— Non, non, mon cher ami, vous pouvez rester, s'exclama Byng. À moins que M. Arnott ne s'y oppose. Évidemment, tout cela restera entre nous trois. Vous pouvez avoir pleine confiance en mon ami Thomas.

— Ah, bien, très bien. Alors je vous en prie, racontez.

— Voici les données, dit alors le sergent. Dans l'immédiat, la première chose à définir est la méthode pour les aborder, afin de tracer le chemin de la raison. Or, en règle générale, il existe deux méthodes parce qu'il existe deux ordres¹¹ de données. Il y a, en premier lieu, des données qui sont des faits ; en second lieu, il y a des données qui sont

des *déclarations, témoignages, preuves*¹², *comptes rendus*. Par “faits”, j’entends des choses absolues, incontestables du monde extérieur, telles que, dans un meurtre, le fait que la victime ait été abattue, par exemple, d’un grand coup porté sur telle partie de la tête et qu’elle soit tombée à plat ventre, etc., etc. Ce sont des faits purs. La méthode les concernant est de savoir quelle direction ils indiquent, de les interpréter par eux-mêmes, de []

— Il y a donc une science qui permet de se laisser guider ?

— Vous avez prononcé le mot exact, mon cher ami ; c’est assez... Maintenant, quant aux faits de seconde main, c’est-à-dire quant aux *preuves* fournies par les témoins, aux *déclarations*, etc., la méthode diffère mais elle est évidente. En présence de *comptes rendus*, je suis cartésien. La méthode est bien sûr celle du *doute initial, bene dubitare*, comme le disait même le vieux Thomas d’Aquin. Elle peut paraître banale et superflue, mais elle ne l’est pas ; tous la perçoivent, mais personne ne l’applique comme il le faudrait. La question de la méthode est à présent épuisée. Mettons cette méthode en pratique.

À propos de ces données que j’avais au départ, avant le meurtre, tout n’était que déclaration de seconde main parce que tout m’avait été raconté par le regretté Arnott. Le doute devait alors survenir dès le début. Donc je commence.

Les affirmations d’Arnott étaient soit vraies, soit fausses ; si elles étaient fausses, leur but ne pouvait être que de me persuader qu’il ne s’appelait pas Sigismund et que sa cicatrice n’était pas naturelle. Si elles étaient vraies, très bien. Supposez donc qu’elles aient été vraies ; que ce soit tout ce que nous ayons pour continuer. Nous arrivons maintenant à notre troisième affirmation de seconde main, celle de Capell. Comme nous avons supposé que ce qu’avait dit Arnott était vrai, il nous faut désormais uniquement chercher à savoir si ce qu’a dit Capell était vrai ou faux ; en tout cas, si c’était vrai, c’est incomplet. Si c’était vrai, très bien. Mais si c’était faux ? Quel pouvait être le but de Capell en inventant de bout en bout une histoire comme celle qu’il avait racontée à Arnott ? Quant à la cicatrice, elle était tout à fait compatible avec cette histoire de Sigismund ; évidemment, il y avait davantage de Sigismund, bien que ce nom soit rare ; ils pouvaient appartenir au club, mais plusieurs Sigismund ayant une marque particulière – des marques, parmi lesquelles une petite cicatrice était celle attirant le moins l’attention – représentait une coïncidence possible. Voilà qui est

cohérent en soi.

Mais, je le répète, supposez que ces affirmations soient fausses – alors ensuite ? Quel pouvait être le but de Capell en inventant cette histoire (à supposer qu'elle soit bien de lui et de personne d'autre ; en tout cas, si l'histoire était fausse, il ne l'ignorait pas) ? Quel résultat concret découlait de la transaction – si on peut l'appeler ainsi – entre Arnott et Capell ? Quant à Capell, je ne sais pas, mais quelle différence matérielle cela faisait-il pour Arnott ? En plus de l'argent qu'il gagnait si facilement, il a obtenu un nouveau prénom et une cicatrice sur le visage. Dans quel but pouvait-on forcer un homme à obtenir ces choses-là ? Elles n'étaient à l'évidence d'aucun profit pour Arnott ; ce n'était que pure bienveillance insignifiante. En quoi auraient-elles été utiles à un autre homme ? Était-ce pour faire prendre à quelqu'un, sans qu'il le sache, la place d'un autre ? Voilà ce que j'ai tout de suite pensé. Mais Arnott et Capell ne se ressemblaient en rien, sauf qu'ils étaient tous les deux minces et assez grands – chose trop commune. Et ensuite, l'argent donné à Arnott. À quoi cela servait-il ? *Qu'il l'ait reçu ne fait désormais aucun doute : on a mené des recherches et découvert que c'était vrai.* Il y avait une fois encore le serment du secret, du secret absolu. Que signifiait-il dans ce cas ? »

[IV]

« Les données sont les suivantes : un membre de la société dite société Sigismund va rendre visite à Arnott et le fait membre, statut qui implique un nom, une cicatrice, un petit travail à faire et un salaire relativement élevé en échange de ce travail. Cela, nous le savons ; mais pour la [] du raisonnement, il faut le préciser.

Or, la première chose que nous remarquons est celle-ci : Arnott n'était pas membre. Par “membre”, j'entends une personne pleinement consciente de la nature et des objectifs d'une société, et qui prend une part active dans cette dernière. Dans ce cas, Arnott n'était pas membre. Qu'était-il, alors ? Un employé, visiblement, direz-vous. Mais c'est ici qu'apparaît l'étrangeté des faits. Il va de soi que des choses comme la cicatrice et le nom étaient le propre du membre : ils le caractérisaient. En revanche, des choses comme le salaire, l'interdiction de connaître les secrets de la société, le travail assigné servaient plutôt à distinguer et à

désigner un employé. En tout cas, Arnott ne pouvait être membre ; était-ce alors un employé ? C'est ce qu'il semblait. Mais si l'on voulait qu'il soit un clerc ou un employé ignorant de la nature et des objectifs de la société, pourquoi diable le changement de nom et la cicatrice sur le visage ? Vous répondrez qu'on l'a fait pour que l'employé, ou plutôt le membre ignorant, soit reconnaissable comme membre par les autres membres, les vrais, sans qu'ils aient à être informés en privé de son nom *spécifique*¹³. Mais la société ne pouvait avoir que deux raisons de préférer le nom de *Sigismund* au vrai nom et d'imposer la cicatrice : l'une était que ce nom était peu répandu, donc distinctif de la société ; l'autre, que, pour un motif quelconque, le vrai nom ne pouvait être communiqué aux membres, aussi le faux nom (*Sigismund*, en plus de la cicatrice) devait-il être obtenu pour qu'ils puissent savoir sans qu'on le leur dise que cet homme était des leurs. Assurons-nous qu'il s'agit là des seules hypothèses possibles. Soit le nom ou la cicatrice étaient normaux pour la société ; soit ils étaient spécifiques à¹⁴ Arnott, soit ils étaient une feinte pure et simple. Avant de considérer ces hypothèses en particulier, nous pouvons d'emblée éliminer la troisième. Il est d'emblée évident que le nom et la cicatrice ne sont pas des choses fictives, pas une feinte ; ce serait accorder à leurs auteurs non seulement trop d'imagination, mais aussi une imagination trop désordonnée que de croire qu'ils auraient inventé une feinte aussi grotesque : elle ne viendrait à l'idée de personne.

Cette supposition étant rejetée, nous pouvons examiner les deux autres.

Encore une fois, le salaire versé, l'accent soigneusement mis sur le danger qu'encourait le faux Arnott et le fait de lui en parler montrent que la prétendue société désirait fournir une compensation de ce danger qu'elle lui faisait courir.

Mais pourquoi devrions-nous dire "société" ? Quel élément avons-nous pour supposer qu'il existe une société ? Seule l'histoire de Capell le disait. Mais puisque les déclarations de celui-ci étaient en grande partie fausses, puisque l'idée d'une société n'avait été introduite que pour effectuer le changement de nom, puisque la cicatrice était une marque étrange pour une société, puisque [], tout cela désignait un individu et non une société.

Mais si un individu était recherché par deux hommes au nom identique¹⁵, qu'il n'était connu d'eux que parce qu'il avait une cicatrice

et s'appelait Sigismund Arnott, et qu'il avait peu de chance de découvrir leur nom, que pouvait-on déduire ? Une haine entre familles, qui se poursuivait évidemment dans un but précis ; celui-ci est trop étrange pour connaître une suite. Voilà la façon la moins plausible qu'ils avaient de s'y prendre en l'occurrence. Nul besoin d'une telle histoire pour trouver un employé.

Une fois encore, il y a la partie concernant le travail d'apparence tout à fait insignifiante qu'Arnott était prié de faire, le salaire élevé qu'il recevait en échange et le fait le plus étrange de tous, à savoir que cet homme, qui n'était pas dans les secrets de la société, était suivi ; par qui, je ne sais pas, mais je n'en sais pas plus que lui, qui, visiblement, ne savait pas non plus.

Évidemment, j'en ai conclu qu'il s'agissait d'une mystification de la part de la société, dont l'objectif semblait assez manifeste : faire passer Arnott pour un de ses membres sans en être un et l'exposer au danger qui guettait probablement, qui guettait réellement, comme nous le voyons, l'un de ses membres. Mais comment M. Arnott devait-il passer pour l'un des membres sans rien savoir, comment devait-il y arriver correctement, de manière précise ?

S'il en est ainsi, la société n'est donc pas une société Sigismund car alors, si Arnott doit incarner l'un de ses membres, ce dernier doit évidemment abandonner le nom de Sigismund et seulement ne pas se débarrasser de la cicatrice, parce qu'il ne le peut pas.

Une fois encore, les instructions de Capell à Arnott quand il a quitté l'Afrique du Sud pour rentrer à bord du bateau local de la compagnie Castle – débarquer à Madère, aller au Portugal, puis traverser la France, gagner Liverpool et ensuite Londres –, bien qu'il n'en ait fourni aucune raison plausible, servaient évidemment à fourvoyer quelqu'un. Je crois que cette mesure a été efficace : les poursuivants ont perdu la trace de celui qu'ils recherchaient, quel qu'ait été ce faux Sigismund Arnott.

Les hypothèses ne sont plus que deux : soit il existait une société Sigismund et si [], soit il n'existait pas de société secrète et le but de la mystification était de faire passer Arnott pour une certaine personne qui était vraisemblablement pourchassée. Mais, au cas où il y aurait eu une société Sig. [Sigismund], c'aurait été non pas un Sigismund en particulier, mais tous les Sigismund, que l'on aurait pourchassés : si l'on en pourchassait un en particulier, il devait être *connu*, avant toute chose, car il devait résolument y avoir une raison de le faire. À moins

qu'il n'ait été connu que de nom, auquel cas ce nom devait être celui de Sigismund Arnott.

Il est alors devenu évident que, dans ce cas, le vrai S. A. [Sigismund Arnott] changerait de nom.

Sachant que tel était le but de la mystification imposée à Arnott, je me suis alors demandé si les affaires de la société n'étaient pas également une mystification. Il était clair que si. Il était clair que la seule façon d'imposer le nom à Arnott était de suggérer l'existence d'une société Sigismund. Il changerait alors de nom sans se poser de questions.

Ensuite venait la cicatrice. Ce point aussi, nous l'avons écarté. Il était alors évident que le vrai Sigismund Arnott avait en outre une cicatrice, peut-être à un endroit bien particulier.

Le secret []

Quant au salaire versé, je me suis quelque peu interrogé, mais il renforçait ma conviction, car il représentait d'emblée une compensation pour le danger que l'autre encourrait. J'ai conclu, d'après ce que je savais, que le travail consistant à suivre les bateaux devait être effectué pour avertir l'autre d'un danger.

Il apparaît donc qu'un vrai Sigismund Arnott encourait le risque d'une éventuelle agression de la part de certains individus – des hommes d'Ingersoll, Low et Roth, ai-je découvert en enquêtant sur les bateaux les plus demandés, les seuls vrais bateaux à être demandés, car les autres étaient aussi des leurres et des mystifications – qui, eux aussi, savaient de lui uniquement qu'il s'appelait Sigismund Arnott et qu'il avait une petite cicatrice particulière sous l'œil gauche. Il est alors probable qu'ils ne l'aient connu qu'un peu ou pas du tout ; ils croyaient également impossible qu'il change de nom.

Évidemment, le vrai Sigismund Arnott a très bien compris qu'une fois qu'ils auraient entendu parler de l'authentique Sigismund Arnott, ils demanderaient si c'était bien lui et, ayant vu que oui, ils l'identifieraient réellement par sa cicatrice.

Il n'était alors pas question d'une société à laquelle appartenait le prétendu Sigismund Arnott lui-même ; il était probablement question d'une haine familiale []

Le génie, c'est la folie appliquée. Mon raisonnement, c'est la folie appliquée. »

« Il y a aussi l'argument qui doit être absolument clair à vos yeux, à savoir que si la soc. [société] voulait que l'homme soit membre, elle était assurément très bête de ne le laisser accéder à aucun de ses secrets. Si l'on voulait qu'il soit un clerc ou employé de la soc. [société] ignorant de sa nature et de ses objectifs, pourquoi diable le changement de nom et la cicatrice sur le visage ? Vous répondrez : on l'a fait pour que l'employé, ou plutôt le membre ignorant, soit reconnaissable comme membre par les autres membres, les vrais, sans qu'ils aient à être informés en privé de son nom spécifique. Mais il ne pouvait exister qu'une seule raison à cela : il y avait un risque de communication entre les membres. Mais alors, pourquoi Arnott communiquait-il avec eux ? N'y avait-il pas là un danger ? L'homme capable de découvrir Arnott était capable de découvrir son correspondant. Non, dites-vous, parce que les lettres étaient brûlées. Cependant, il lui était égal de pouvoir être espionné, de voir où l'on emportait les lettres, etc. Des hommes perspicaces au point de rendre impossible la correspondance entre les membres, de rendre imp. [impossible] toute correspondance avec aucun des membres. Mais alors, soit ce nom de Sig. [Sigismund] et la cicatrice sont les signes distinctifs des employés de la société, soit ce sont les signes distinctifs de cet employé-ci. Dans ce dernier cas, pourquoi de lui seul ? Quel était l'objectif de la société, qui pouvait le laisser garder son propre nom en le communiquant à ses membres, mais qui, ce faisant, pouvait alors éveiller beaucoup moins de soupçons dans son esprit qu'avec toutes les histoires mystérieuses de faux membre ? Vous répondrez : lui faire croire qu'il appartenait vraiment à une société Sig. [Sigismund] et mettre un terme à tout questionnement. Mais cela est impossible. Puisque tout ce qu'on lui demandait, c'était de trouver le nom de navires, il était plus facile d'inventer une histoire plus plausible au sujet d'une autre forme de société plus ouverte. La meilleure façon de lui cacher un secret était de lui faire croire qu'il n'y avait pas¹⁶ de secret. Oui, pouvez-vous répondre, mais les sociétés ne sont pas tenues d'agir selon les meilleures règles de la logique ; elles se composent de gens dont la meilleure méthode d'invention n'a peut-être rien engendré de mieux dans leur esprit que cette mystification. Mais cela aussi est faux. Ils doivent alors avoir à la fois trop et trop peu d'imagination ; l'histoire de Sig. [Sigismund] et de la cicatrice est plus profonde qu'irraisonnée et illogique.

En outre, ce n'est pas le défaut des sociétés secrètes que d'être faibles en matière d'intrigues de ce genre, mais il faut un esprit tout à fait anormal pour concevoir une telle mystification *dans le seul but d'avoir un employé peu susceptible de se faire remarquer*. Nous sommes alors forcés d'admettre que la théorie de l'employé de la soc. [société] conçue pour un seul est hors de question.

La cicatrice et le nom sont-ils donc une caractéristique de tous les employés de cette société ? Celle-ci avait alors très peu d'employés, à la fois parce que le nom de Sig. [Sigismund] est rare, très rare, et parce que le travail qu'elle donne est tellement insignifiant qu'il semble que, pour obtenir des renseignements corrects, elle doive pouvoir disposer de nombreux employés. Une fois encore, la paye en échange de ce travail est élevée. Pourquoi diable verser une telle paye à quelqu'un qui n'est pas membre, qui n'est pas au courant des affaires ni de l'objectif de la société ? La paye est une compensation. De quoi cette paye est-elle la compensation ? Du travail ? Elle est trop élevée. Du secret ? Elle est trop basse. De plus, le secret avait été imposé autrement. Le secret est toujours payé plus cher, très cher dans la majorité des cas, et les conditions sont presque toujours autres que celles-ci. La paye est une compensation, dis-je. De quoi, dans le cas présent ? Est-elle un simple salaire professionnel ? Un élément visant à attirer l'homme pour le forcer à accepter le travail ? C'est ce qu'il semble.

On a bien étudié le caractère de l'homme avant d'aller lui rendre visite, c'est évident. Or, si l'argent n'avait servi qu'à l'inciter à rejoindre la société, pourquoi, une fois qu'il en faisait partie, ne pas reprendre cette somme et recourir à des menaces, puisque l'on connaissait la faiblesse de son caractère et que les sociétés secrètes procèdent de la sorte ?

Ensuite, considérez le travail qu'il avait à faire ; []

Quant au travail accompli, de deux choses l'une : soit il a un sens, soit il n'en a pas, étant un leurre et une feinte. S'il a un sens, examinons-le... (jusqu'à retrouver les Ingersoll). Tout ce qu'il y a ici de cohérent, c'est de suivre la trace de ces navires à bord desquels se trouvent les Ingersoll ; le reste – c'est évident à partir de mille arguments infimes que l'on mettrait un an à exposer – n'est que pur leurre et pure feinte. Très bien. Si la société avait eu de nombreux employés, il aurait été plus facile, pour qu'ils ne se doutent de rien, d'interroger diff^{tes} [différentes] personnes au sujet des Ingersoll, à

savoir différents empl. [différents employés] dans différents [différents] ports, n'est-ce pas ? Tout à fait. Ou bien peut-être était-ce la tâche impartie à cet homme que de suivre la trace de ces deux frères ou de ce qu'ils sont. Peut-être que chaque employé de la société est chargé de suivre la trace d'un ou deux individus. Mais, dans ce cas, soit la soc. [société] a très peu de gens à faire suivre, soit elle paie des sommes colossales. Une fois encore, si la soc. [société] a quelqu'un à faire suivre, pourquoi diable ne s'en charge-t-elle pas elle-même ? Vous pouvez rétorquer qu'elle le fait faire par cette personne afin d'éviter un danger. Mais comment ? L'homme qui découvre qu'on a suivi sa trace au moyen de renseignements fournis par une lettre de la main d'Arnott irait plus loin qu'Arnott, puisque celui-ci n'avait aucune raison de le suivre, et verrait s'il n'était pas employé par quelqu'un. Il est certain que la société qui a raisonné jusque-là pouvait raisonner un peu plus loin et voir combien son stratagème était fragile.

Nous avons alors obtenu successivement ces faits :

1) Il n'existe aucune soc. Sig. [société Sigismund] ou de la cicatrice et donc aucune société de la cicatrice. Dans ce cas, quel est le but de cette société et de la cicatrice ? De deux choses l'une : faire passer l'homme pour un autre ou le rendre reconnaissable par ses membres en tant que tel.

Considérez ensuite les faits suivants : il y a mystification, cette mystification consiste à faire croire à Arnott qu'il est membre d'une société dénommée la société Sigismund où la plupart sont etc., etc., etc. (nom et cicatrice).

Maintenant, supposez que, pour un motif quelconque, une société souhaite rester dans l'ombre.

Déclarerait-elle qu'elle est une société ?

S'il n'existe pas de société Sigismund, l'hypothèse demeure qu'il existe une sorte de société à laquelle il est utile de maintenir ses membres dans l'ignorance. Mais alors, pourquoi faire de cet homme un membre ? On lui confère les signes du membre – le nom et la cicatrice – sans lui permettre d'en être véritablement un, puisqu'il ne connaît pas les objectifs de la société. Voilà qui n'est pas logique, pas cohérent. Si l'on souhaitait l'avoir uniquement comme employé, pourquoi diable lui conférer les marques de ses membres ; si l'on souhaitait l'avoir comme membre, pourquoi le maintenir dans l'ignorance ? À quoi servent les marques pour un membre d'une société ? À reconnaître les autres

membres et à être en contact avec eux. Alors, soit les deux marques ne constituaient pas l'ensemble de ceux de la société, soit la société était tout autre, soit il n'y avait pas de société du tout. Nous allons examiner ces hypothèses.

Premièrement, celle que l'ensemble des marques ne consistait pas en celles-ci. Impossible : elles sont trop particulières, trop précises. Capell avait les deux. Il avait le nom de Sigismund et la petite cicatrice régulière, une cicatrice faite main, pour ainsi dire.

Deuxièmement, celle que la société était tout autre : il s'agit d'une mystification. Les hypothèses incluses dans celles-ci sont au nombre de trois : soit il s'agit de la formule habituelle pour lier les employés de la société, soit une histoire dans le but de recruter un employé, soit c'est une mystification totale de la part d'une société inconnue. Prenons ces trois hypothèses dans l'ordre. Il n'est guère probable qu'il s'agisse de la formule habituelle pour les employés de la société parce que, primo, Capell – qui a fourni les renseignements – n'en est pas un. Il peut, certes, en avoir été un, ou avoir été plus qu'un employé. »

Le document dérobé

Edgar Allan Poe, le plus grand de tous les Nord-Américains, en rapportant le travail de son ami le C. [chevalier] Auguste Dupin, détective amateur, a admis comme vrai le récit de ce monsieur au sujet de la lettre dérobée par un ministre français dans l'intention de nuire à un certain personnage royal de son pays.

Comme je suis le petit-fils d'un homme qui s'est trouvé intimement lié à cette affaire et qui a laissé certaines notes écrites à son propos, je crois qu'il nous est dû, c'est-à-dire à la postérité de D***, le ministre, et du C. [chevalier] Auguste Dupin, de consigner en toute honnêteté l'histoire de cette affaire.

Mon intention n'est pas de blanchir le personnage de D***, qui demeure tel que Poe l'a esquissé. Je ne cherche qu'à transmettre la vérité historique ; et la vérité est ici d'un plus grand intérêt que la fable. Dupin ne perd rien de ce à quoi il a vraiment droit dans ce récit ; il conserve tout son merveilleux raisonnement. En revanche, il est de mon devoir d'historien de rendre son dû au ministre, aussi peu scrupuleux fût-il.

J'ai tout d'abord été incité à écrire ceci par la considération historique selon laquelle le ministre D*** n'est jamais *tombé*, comme cela se serait produit si le détective amateur Dupin avait réellement fait échouer sa tentative, si le préfet de police avait bel et bien obtenu la lettre dérobée par le ministre. D*** est mort en vérité quelque temps après, avant d'avoir eu le loisir de mettre pleinement en œuvre le pouvoir qu'elle lui conférait. Un tel pouvoir n'aurait su en effet s'exercer trop vite, car il risquait d'éveiller les soupçons. Mais le ministre en a certes fait usage, et dans une très large mesure. Le hasard, la providence, tout ce que vous voudrez, ont sauvé le personnage royal et non empêché D*** de succomber à une pneumonie.

On se souvient peu de D*** aujourd'hui ; si on se le rappelle, c'est en tant qu'homme sans scrupules, égoïste, ambitieux, avide de rang et de pouvoir. Cette opinion m'incite à utiliser l'initiale employée par Poe, dans laquelle j'espère qu'il demeurera caché. Mais à un égard sa mémoire a été insultée, et ce du fait que l'on ne rapporte rien d'autre sur lui que ce qui a été dit plus haut. L'objectif de ce récit est de prouver que, bien qu'il fût sans scrupules et pétri d'ambition, le ministre français était un homme d'une extrême ingéniosité. Non que Poe l'ait représenté autrement, dans sa nouvelle « La lettre volée », mais il l'a rendu quelque peu inférieur à Dupin, alors qu'il possédait une intelligence égale ou supérieure à la sienne.

Pour procéder de manière historique, je vais tout d'abord commencer le véritable récit.

Au cours du mois de février d'une certaine année – que je n'indique pas exactement parce que, comme je l'ai affirmé, j'ai résolu de ne pas fournir le moindre indice de l'identité de D***, le ministre – se déroula l'incident dont traite la nouvelle de Poe et, par conséquent, la présente histoire. C'est vers le milieu de ce mois que le ministre précédemment cité déroba à un certain personnage royal du beau sexe un document personnel très important au sujet d'une¹ affaire que l'on n'a pas encore oubliée² en France. La méthode du vol fut telle que Poe l'a décrite. Le ministre entra dans la pièce où cette personne conversait avec un membre de la famille royale à qui il fallait cacher la lettre, qu'elle venait de recevoir. Quand cet homme était apparu, elle n'avait pas eu le temps de la fourrer dans un tiroir sans trahir clairement³ le fait qu'elle la cachait. Aussi, dans son trouble, avait-elle laissé la lettre sur une table ; fort malheureusement, l'adresse visible. D*** n'était pas plus tôt entré qu'il l'aperçut et en devina tant le contenu que la provenance ; il lui substitua sous les yeux mêmes de sa destinataire⁴ une lettre qu'il tenait à la main, en posant cette lettre à côté de l'autre quand il entra et en prenant la mauvaise lettre quand il sortit.

La dame s'en aperçut, mais, comme elle était en présence de la seule personne devant laquelle il était impossible de faire allusion à la lettre, elle ne put prévenir le vol.

Or, cette lettre conférait au ministre un grand pouvoir, dans une certaine mesure, sur ce personnage royal. En outre, comme Poe l'affirme à travers Dupin, tout l'ascendant réside vraiment en ceci : le voleur sait que la victime sait qui est le voleur.

L'ascendant qu'obtint ainsi le ministre sur la personne concernée fut utilisé par lui en matière de politique dans des proportions dangereuses. Son oppression sans scrupules durait déjà depuis quelques mois.

Le personnage royal confia aussitôt l'affaire au préfet de police. Or, comme il était nécessaire au ministre D*** que le document dérobé fût à portée de main, susceptible d'être produit sans délai, le préfet conclut fort justement soit que la lettre était cachée dans l'hôtel du ministre, soit que le ministre la gardait sur lui.

Il eut deux fois l'occasion de réfuter la seconde hypothèse, lorsque, après qu'il eut fait attaquer par surprise et scrupuleusement fouiller le ministre, le document demeura introuvable. Le préfet entreprit alors d'examiner pouce par pouce l'hôtel du ministre et tout ce qu'il contenait, le ministre aidant à cette procédure certains soirs en s'absentant de chez lui à dessein. Mais les recherches les plus minutieuses se révélèrent infécondes. Tous les efforts du préfet étaient vains.

Le préfet était absolument certain que le ministre était en possession de la lettre, dans la mesure où le pouvoir s'exerçait encore et où il résidait dans la possession de cette lettre, et nullement dans l'utilisation que l'on pouvait en faire.

C'est d'ailleurs à ce moment-là que le préfet passa rendre visite à Dupin.

« Vous avez lu “La lettre volée” de Poe ?

— Oui, je l'ai lue. Et je m'en suis souvenu à ce propos. Je m'en souviens bien. J'ai essayé de l'appliquer dans le cas présent, mais je n'ai pas réussi.

— Mon cher ami, c'est simplement que vous ne l'avez pas bien appliquée. Je veux dire que vous avez appliqué l'exemple et non la règle. Vous n'avez pas cherché à savoir si les circonstances de votre affaire étaient identiques. Quelle est l'affaire relatée par Poe ? Un ministre vole à un personnage royal un document qui lui confère, par sa possession même, un pouvoir sur ledit personnage ; ce dernier tente de la récupérer en faisant intervenir la police et l'on procède à des fouilles minutieuses, merveilleusement précises du ministre, qui est agressée par de faux voleurs, et de son domicile. Ces fouilles s'avèrent infructueuses. Dupin, détective amateur, sait que le ministre est capable de prévoir cette méthode d'investigation, de deviner qu'elle serait

connue d'avance comme étant la seule méthode de recherche à la portée des facultés intellectuelles du préfet de police. L'ayant fait, le ministre (argumente Dupin) choisit sa façon de cacher la lettre en conséquence. Et, sachant qu'aucun recoin n'est absolument à l'abri de l'investigation du préfet, il prend la [] rationnelle de cacher la lettre de manière outrageusement évidente, en la plaçant dans un porte-lettres, bien en vue. »

Histoire policière

Essai sur la littérature policière.

Première partie.

6. Popularité des histoires policières et ses causes.
7. Que sont les histoires policières ?
8. Aspects nécessaires à ces récits.
9. Obstacles que rencontrent les auteurs d'histoires policières.
10. Détérioration de la littérature policière.

Seconde partie.

6. Edgar Allan Poe¹.
7. Gaboriau & Boisgobey².
8. Mme A. K. Green³.
9. Conan Doyle⁴.
10. A. Morrison⁵ et autres.

*

Aspects de l'histoire policière.

4. Le détective doit être le personnage central.
5. L'intrigue et l'évolution de l'intrigue doivent être simples.
6. Le raisonnement doit être direct.

5. Une histoire intellectuelle. Intellect non autorisé.

6. Le détective doit être le personnage central.

7. L'intrigue doit être simple et développée simplement.

8. Les faits devraient tous être exposés aux lecteurs et les conclusions, tirées des faits.

*

Août 1906 :

1. « La Traversée » (poème) au moins 30 strophes.
 2. « La Porte » (récit). En entier.
 3. « Essai sur la poésie » (humoristique). En entier.
-

Du 1^{er} septembre au 10 septembre :

1. Histoire policière – Suite.
2. []
3. []

*

I

Une analyse coutumière qui, comme le système de l'univers, peut être fausse mais qui, comme lui, n'a pas de meilleur substitut capable de fonctionner, a divisé nos opérations psychiques en trois parties : pensée, sentiment et volonté.

Considérant qu'il s'agit d'une division des opérations mentales qui doit faire appel à la vraisemblance et revêt l'aspect du rationnel, il n'y a rien d'étonnant à ce que, appliquée à la clarification des productions mentales, elle soit d'une aide infaillible au raisonneur. Toute espèce de production mentale peut généralement être divisée en trois sciences, dans la distribution spécifique desquelles entrent inévitablement ces trois ordres distincts de phénomènes psychiques.

La production mentale appelée « fait » peut ainsi être divisée, de cette manière tout à fait naturelle d'un point de vue rationnel, en faits intellectuels, sentimentaux et [], c'est-à-dire en faits ayant respectivement à voir avec la pensée, le sentiment ou la volonté, ou bien avec les efforts intellectuels, sentimentaux ou []

La fiction a pour objectif soit (1) de décrire des actions, en se référant à son maximum de [] ou d'actions, et des sentiments, uniquement dans la mesure où ce sont des objectifs, des impressions, des choses rattachées, directement liées, à l'action ; soit (2) de décrire des sentiments, à savoir, plutôt que de décrire des actes ou d'analyser des objectifs, de s'appliquer à unir ses [] aux pensées et aux impressions qui ne sont pas directement rattachées à l'action, en

examinant clairement les sentiments qui accompagnent les intentions et les [] de nos objectifs, et les précipités que vouloir et penser laissent dans la conscience du moi ; soit encore (3) de décrire []

*

Une histoire policière ou, plus exactement, un récit d'investigation est une histoire de mystère dont l'intention première réside non pas dans le mystère lui-même, mais dans l'investigation dont il fait l'objet. D'ordinaire, une histoire policière est les deux – investigation du mystère et déduction – car le mystère existe à la fois pour le lecteur et l'enquêteur ; il n'est cependant pas essentiel qu'il existe pour le lecteur. Le Dr Austin Freeman⁶, dans *Le Fantôme de Wolf Rock* et les nouvelles du recueil *LOs chanteur*, a adopté avec grand succès la méthode consistant d'abord à exposer le crime commis, puis à décrire la façon dont le Dr Thorndyke découvre le criminel ; ce dernier procédé constitue l'histoire, qui est donc non pas une histoire de mystère, mais un récit d'investigation ou, en d'autres termes, une histoire policière pure et simple.

Cela étant, il va de soi qu'une histoire policière n'est pas réussie, en tant que telle, du fait que son mystère est réussi, mais uniquement du fait que l'enquête est réussie ; quand le mystère est réussi, il devient en outre réussi en tant que tel, indépendamment de l'histoire policière, de même qu'un poème, qui doit en soi se conformer uniquement aux règles de la poésie, peut aussi être intéressant en tant que récit ; le poème, mais non la poésie, acquiert ainsi un intérêt supplémentaire.

*

Quiconque sachant écrire peut rédiger une histoire de mystère passable. Un meurtre a lieu dans une certaine maison ; sept ou huit habitants de cette demeure ont des raisons de souhaiter la mort de la victime ; voilà qui suffit ; et⁷ le meurtrier est, bien sûr, généralement quelqu'un d'autre. Cependant, le fait est que, si elle est écrite de manière intéressante, une histoire de ce genre sera toujours intéressante, en vérité, dans la limite du domaine auquel elle appartient.

C'est lorsque nous passons de la simple histoire de mystère au récit d'investigation proprement dit que les difficultés commencent à apparaître. L'investigation doit être soit naturelle et patiente, comme

dans les romans de M. Wills Crofts⁸, soit supérieure et scientifique, comme dans ceux du Dr Austin Freeman. La plupart des écrivains confondent incident et investigation, de sorte qu'il est difficile de déterminer si certaines histoires peuvent être mieux classées comme histoires de mystère ou récits d'investigation.

Les deux principaux écrivains de cette catégorie d'histoire sont le Dr Austin Freeman et M. Crofts. Chez les deux, l'investigation est pure investigation et l'on gagnerait beaucoup à ce que le Dr Freeman considère l'intrigue amoureuse comme futile pour ses lecteurs. Pourquoi, en outre, les attentats à la vie de Thorndyke et du narrateur ? Nous savons qu'il est impossible de tuer Thorndyke et que le narrateur est vraisemblablement de ce monde au moment où il fait son récit. Le Dr Austin Freeman est, à cet égard, un pécheur impénitent.

L'histoire policière proprement dite, c'est-à-dire le récit déductif, est à son niveau le plus élevé et⁹ le plus simple lorsque n'est menée aucune enquête, comme dans « La lettre volée » de Poe, où la façon dont Dupin obtient la lettre n'apparaît que dans un simple *post-scriptum* au¹⁰ récit. *L'histoire policière idéale est celle dans laquelle les faits sont exposés au lecteur et où le détective résout le problème sans rien d'autre que ces faits, à savoir sans bouger de son fauteuil.* Telle est réellement la façon dont Dupin résout le problème de la lettre volée. Sitôt que le préfet a exposé son affaire, Dupin sait où la lettre est à présent cachée ; la baronne Orczy¹¹ a écrit son recueil intitulé *Le Vieil homme dans le coin* entièrement et précisément selon ce système et, en tant qu'histoires policières, celles-ci comptent parmi les meilleures jamais publiées. Il est dommage que ni le mérite interne, à savoir un soigneux ajustement de probabilités (un soigneux ajustement logique), ni le mérite externe, à savoir le style littéraire, ne contribuent au fait qu'il s'agit de littérature¹².

La coïncidence est toujours désastreuse, mais elle est particulièrement agaçante lorsque, comme d'ailleurs cela arrive, elle est superflue. Le cas¹³ classique, à cet égard, se trouve dans « Double assassinat dans la rue Morgue » de Poe, où un assortiment unique d'étrangers passe justement devant la maison où le crime est commis et où de simples Français, chacun supposant que l'on bafouillerait dans une langue différente, auraient amplement et tout naturellement servi l'objectif de l'auteur. Un seul étranger, peut-être, n'aurait pas été choquant.

Exposer tous les faits au lecteur signifie les exposer réellement tous au lecteur, même si leur ordre et leur signification sont occultés par la version du narrateur. Ce qui est inadmissible, c'est la position du Dr Freeman dans l'une de ses nouvelles où apparaît Th. [Thorndyke] et où Jervis expose les faits, puis énumère les hypothèses cliniques, mais néglige une des maladies qui correspondent à l'affaire – celle qui, bien entendu, lui correspond réellement et l'élucide. Un médecin peut certainement négliger une hypothèse clinique, mais non dans le contexte d'une histoire policière, à moins que celle-ci ne soit destinée à être lue uniquement par des médecins, qui sont aptes à remarquer cette lacune.

*

Orczy

Certaines de ses nouvelles sont fortement invraisemblables¹⁴ ; d'autres le deviennent en raison de détails mineurs qui auraient pu être éliminés sans aucun préjudice du mystère ni de son élucidation. Dans l'ensemble, toutefois, elles sont excellemment conçues et sûrement écrites dans l'esprit qui convient. (Certaines sont vraiment magistrales en tant qu'histoires policières – *Le Mystère d'York*.)

Certaines histoires policières dérivent leur intérêt d'un intérêt autre que celui propre à leur genre. Que sont certaines histoires de Sherlock Holmes – *Un trois-quarts a été perdu*, *Charles-Auguste Milverton* et quelques autres – sinon tout sauf des récits policiers ?

Le Dr Freeman est toujours lisible, mais *Un certain Dr Thorndyke* aurait pu être raconté en cinquante pages. Il s'agit en vérité d'un récit d'aventures comprenant une histoire policière en guise de *post-scriptum*. Le même procédé criminel prévaut dans *La Tache écarlate*, dont on aurait pu supprimer la partie située en Amérique ou la condenser en un paragraphe ou deux.

*

Si les « récits policiers » s'appelaient « histoires de déchiffrement », ce titre plus juste les définirait comme le titre habituel ne le fait pas. En effet, l'histoire policière diffère du simple récit à mystère en ceci que le récit à mystère est fondé sur son mystère et le récit policier, sur le déchiffrement du mystère. Il doit y avoir du mystère dans les deux, car nous n'élucidons pas ce qui n'est pas complexe ; mais alors que, dans le

récit à mystère, l'élucidation fait partie du récit, c'est le mystère qui, dans le récit de déchiffrement, fait partie de l'élucidation. Le récit à mystère est imaginatif, l'histoire policière est intellectuelle, dans son essence : voilà qui résume leur distinction fondamentale.

M. Austin Freeman, par exemple, écrit d'assez bonnes histoires policières ; pourtant, son imagination est relativement pauvre, bien que son intelligence et son érudition soient fort remarquables. Je dis que son imagination est pauvre parce qu'il reprend ses propres problèmes, dans leur essence, il mène ses récits selon des lignes ostensiblement identiques et, au moins une fois, dans sa nouvelle (non policière) « Le perroquet de bronze », il se contente d'exécuter une réplique mentale des « Champignons rouges » de H. G. Wells¹⁵.

Comme les crimes ordinaires ne se prêtent généralement pas à ce qu'est le mystère proprement dit ou, en tout cas, au genre de mystère susceptible de déchiffrement intellectuel, le crime conçu par l'auteur d'une histoire policière doit être anormal. Il peut l'être de cinq façons différentes : (1) par l'introduction de coïncidences, (2) par l'intromission de nouvelles découvertes ou inventions, (3) par la superposition naturelle d'un crime à un autre ou, en tout cas, d'un événement suspect ou mystérieux à un autre, (4) par la confusion, l'insuffisance ou la surabondance de preuves, (5) par la création d'un criminel anormalement intelligent, qui conçoit de façon naturelle un crime anormalement ingénieux.

De ces cinq façons, la première et la deuxième, citées uniquement pour que la liste soit complète, sont tout à fait inacceptables, parce que l'élucidation doit dépendre soit d'événements nouveaux qui révèlent la coïncidence, soit d'une invention nouvelle, ce qui fait entrer l'histoire policière dans le domaine du récit à mystère. Les troisième et quatrième façons sont quasiment identiques, car la superposition, disons, de deux crimes, lorsqu'elle se crée naturellement (sinon, il s'agit de coïncidence), équivaut à une confusion des preuves, parce que celle-ci en est le résultat. Tels sont les fondements du meilleur type d'histoire policière : une histoire qui ne sort pas de la réalité ordinaire, mais qui reste dans les limites du mystère. La cinquième façon est également acceptable car, bien que les individus extrêmement doués soient rares dans le domaine du crime comme dans tout autre domaine, ils existent tout de même et peuvent donc constituer le fondement d'un roman policier. Cette cinquième façon est parmi les meilleures pour la création

d'une véritable histoire policière, car le mystère peut alors être assez simple et assez limité, et l'élucidation, menée à bien sous les yeux du lecteur sans qu'il le soupçonne. *Le Verdict*, de M. Henry Wade, en est un exemple, bien qu'il soit affaibli par une coïncidence d'autant plus impardonnable qu'elle n'est vraiment pas nécessaire et qu'elle aurait, en outre, pu devenir naturelle grâce à un léger changement des données principales, qui n'aurait en rien altéré le fondement ni le cours du récit.

*

[*En portugais dans l'original.*] L'histoire policière se divise en deux catégories : celle où l'aspect principal réside dans le mystère, et celle où l'aspect principal réside dans la façon de dévoiler le mystère. Cette seconde catégorie se dédouble à son tour : trouver en quoi consiste le mystère en suivant un processus d'investigation patient et normal, et le trouver en suivant un processus d'investigation logique et anormal.

Il y a trois façons d'enquêter sur un mystère : l'investigation patiente de tous les détails qui le composent, l'enquêteur s'approchant lentement de la vérité ; l'extraction soudaine, parmi ces détails, de quelques-uns qui portent en eux la clef de tout le mystère, cette extraction étant faite par le moyen de qualités ou de connaissances particulières ; [...]

*

L'intervention de ce que l'on peut appeler des éléments occultes doit aussi être considérée comme illégitime, sauf quand il s'agit d'un détail supplémentaire qui fait partie de l'atmosphère du récit et n'est pas directement lié à l'intrigue en tant que telle. Cette atmosphère occulte, conférée légitimement parce qu'elle pourrait être retranchée sans affecter l'intrigue en elle-même, est admirablement fournie par *La Lampe rouge* de Mary Roberts Rinehart¹⁶.

En toutes choses il y a des gradations ; du pur roman à suspense, ou récit d'aventures, au pur récit d'investigation, il existe d'innombrables degrés.

*

Un exemple de position illégitime du thème est l'une des nouvelles de Thorndyke, que, pour des raisons évidentes, je ne nommerai pas. Ici, confronté à une affaire qui implique un détail concernant une

pathologie, Jervis résume à un confrère praticien les hypothèses médicales. Lorsque Thorndyke entre et qu'est donnée la solution, on découvre que Jervis s'est trompé car il a négligé une maladie qui pouvait elle aussi avoir l'effet qu'il analysait. Cela est illégitime, parce que le lecteur, à moins d'être justement un étudiant en médecine capable de découvrir cet oubli, suppose naturellement que Jervis a énuméré toutes les maladies correspondant à la situation. Il ne lui vient pas à l'idée que Jervis puisse négliger quoi que ce soit. Le lecteur est trompé en toute illégitimité. Il est bien naturel que Jervis ait négligé la maladie particulière qui fournit la solution, mais son étourderie est ce que l'on peut appeler une coïncidence à rebours et elle est donc inadmissible. Le récit, par ailleurs assez intéressant, échoue du point de vue artistique sur cet écueil.

*

Ce qu'est une histoire policière :

Une histoire policière est un récit d'imagination dans lequel un problème est résolu de manière intellectuelle.

Connaissance.

Imagination.

Intellect.

Mon intention ici n'est pas de me lancer dans une grande étude psychologique. Je n'envisage donc pas de dire quoi que ce soit sur la connaissance, l'intellect ni l'imagination en eux-mêmes ou dans les rapports qu'ils entretiennent, ni de déterminer ce qu'ils sont ou ce qu'ils peuvent être. Pour moi comme pour le lecteur, il suffit amplement de nous assurer que ces trois formes d'âme sont les [] fondamentaux des histoires que nous analysons. À cet [], nous sommes tenus de fournir une petite explication.

En examinant les récits d'imagination qui ont été écrits et étudiés chez des auteurs aussi divers que Poe et Jules Verne, que M. Wells et Villiers de l'Isle-Adam, nous parvenons à une conclusion évidente. Celle qu'il existe ces cinq sortes de récits :

(4) *Imaginatif – pur.*

(5) *Imaginatif – scientifique.*

(6) *Imaginatif – intellectuel.* Par ex. []

*

J'ai encore quelques mots à dire sur la dernière de ces trois nouvelles. « La lettre volée », comme on l'appelle, aurait été parfaite si Poe avait correctement saisi le principe sur lequel il l'a fondée. Ce principe est uniquement le fait qu'aux yeux de la majorité la chose la moins évidente est ce qu'il y a de plus évident d'un point de vue rationnel. Poe fait dissimuler aux yeux de la police par un ministre français – homme intelligent et rusé – un document important, en []

*

Trois types :

Imagination proprement dite.

Imaginatif – intellectuel (histoire policière)

Imaginatif – scientifique.

[]

Imaginatif	Normal
	Anormal

Le roman est divisible en deux parties selon qu'il traite de l'intérieur ou de l'extérieur, selon qu'il s'agit d'une étude de l'émotion ou d'un récit d'aventures.

*

La simplicité de l'intrigue est – inutile de le préciser – requise non seulement dans l'histoire policière, mais dans tous les genres de romans et d'histoires. À partir de cette nécessité d'une intrigue simple, nous concluons que l'histoire policière doit être courte, car il n'existe jamais de problème qui ait besoin d'occuper beaucoup de place. La longueur, dans l'une de ces histoires, n'est admise que quand le raisonnement l'exige. Tel est « Le mystère de Marie Roget » d'Edgar Allan Poe. Pourtant, même cette histoire n'est pas vraiment bien proportionnée à son raisonnement.

*

Comme le récit que nous analysons repose sur un problème intellectuel et sa solution, il est évident, axiomatique, que *le personnage* de l'homme qui résout celui-ci doit en être le personnage central. J'entends par là que l'histoire policière doit strictement se distinguer du roman dans lequel le détective n'apparaît que pour résoudre le problème. Prenez par exemple *L'Affaire Leavenworth* : nous avons ici un roman qui comprend une intrigue amoureuse et un mystère, le mystère étant assujéti à l'intrigue amoureuse.

C'est le raisonnement du détective qui constitue l'intrigue de l'histoire policière ; non, comme beaucoup l'ont imaginé, le crime conduisant au travail du détective.

*

Prenons maintenant le premier ouvrage de M. Morrison : *Martin Hewitt, détective*. C'est dans ce recueil que nous trouvons l'une des meilleures histoires policières jamais écrites. « Les vols de Lenton Croft » sont à la hauteur du « Double assassinat dans la rue Morgue » de Poe par leur façon de vaincre la difficulté qui consiste à rendre surprenante la découverte du criminel, en faisant de celui-ci un animal ; c'est-à-dire en transformant la question de généralité en question de type : type animal, dans ce cas. Il s'agit, bien entendu, du second meilleur mode imaginaire, le meilleur de tous étant – je n'en doute pas – de transformer une question de généralité en question de type *humain* et non animal, ce qui est, d'après moi, impossible.

Ainsi, par exemple, si nous parvenons à la conclusion que le criminel est un athlète, nous aurons déjà fait des progrès considérables dans la méthode ordinaire. Nous aurons déjà circonscrit la recherche. Nous nous serons élevés de la généralité au type. Si nous pouvons inférer que la personne recherchée est non seulement un athlète, mais qu'elle est gauchère – ou qu'elle a perdu certaines dents, ou bien qu'elle a certaines marques visibles, des grains de beauté ou n'importe lesquels de ces éléments ensemble, voire tous ces éléments ensemble – nous aurons donc fait une surprise au lecteur en ceci que *nous aurons approché de très près l'individualité elle-même*. Mais la perfection n'est peut-être pas possible, car il est difficile de croire que nous puissions fusionner l'individu et l'espèce – j'entends par là intégrer le type à l'individu – ou trouver un individu qui représente et soit à lui seul un type.

En débutant cet essai, j'ai émis quelques réflexions sur le sujet et je crois lui avoir apporté le dernier¹⁷ mot.

Par exemple, si je parle d'un homme qui est un athlète, qui a une marque de naissance sur la main gauche et qui a perdu sa canine¹⁸ inférieure gauche, j'aurai déterminé une individualité. Certes, mais, pour ainsi dire, une individualité *extérieure*. Si je cherche un homme qui réunit ces trois éléments, je le trouverai, car il est presque incroyable qu'il y ait plus d'un seul homme à présenter de telles marques. Mais le lecteur ne peut le chercher. Il est *mort*, le criminel, pour le lecteur. Cet homme n'est pas une individualité : c'est une chose ; en littérature, l'individualité ne peut se transmettre que par le caractère.

Ces auteurs qui écrivent des histoires policières traitant de meurtre ou, d'ailleurs, de tout autre crime, s'assignent souvent pour but de donner le sentiment qu'il est impossible pour quiconque d'avoir commis ce crime – soit par le biais []

Edgar Allan Poe lui-même, aussi grande que fût son imagination, n'a pas réussi à surmonter cet obstacle. Il aurait dû songer que, faute de pouvoir le surmonter, il ne devait pas le créer du tout. Dans « Double assassinat dans la rue Morgue », il tente fort maladroitement de rendre le crime obscur en introduisant un saut par la fenêtre, alors qu'un tel saut n'était pas nécessaire.

« L'affaire de M. Foggatt¹⁹ ». Bel exemple de cette faiblesse.

*

*L'Interprète grec*²⁰. Sans valeur.

« Comment ? dit le lecteur. L'ensemble de ces marques ne détermine-t-elle pas une individualité ? — Certes, réponds-je, mais seulement une individualité *extérieure*. » Permettez-moi d'illustrer cette différence par un exemple. Si je dis qu'Hamlet est un homme²¹ d'apparence triste et abattue, habillé en noir ; non, même si je dis qu'il est mélancolique, faible, philosophe d'une façon morbide, etc., j'aurai défini une individualité. Mais lisez ce qu'on dit de lui dans Shakespeare – vous avez alors une autre idée de son caractère, une autre notion de sa personnalité – et nous avons l'âme même de cet homme. Voilà l'individualité véritable. Le lecteur me comprend désormais quand je déclare qu'il est impossible de parvenir à l'individualité *intérieure*.

*

Génie (perversité) :

Excitable (perversité)

Excitable (courageux)

Excitable (non courageux)

Animal (perversité)

Animal (courageux)

Animal (non courageux)

Le type grec.

Le courage est nécessaire à notre classification parce qu'il détermine non seulement la façon dont le coup a été asséné, mais aussi, jusqu'à un certain point, le comportement ultérieur du criminel.

Types sous-jacents à ceux cités plus haut : []

Pourquoi un homme commet-il un crime ?

*

Comment pouvons-nous parvenir à une classification des caractères susceptible de nous guider dans notre recherche de la vérité ? Nous allons essayer – peu importe comment – de saisir enfin quelque chose.

Envisageons d'abord tous les éléments que doit concerner notre classification²². En premier lieu, nous ne devons pas oublier que nous parlons de types criminels. En deuxième lieu, nous devons décider s'il est nécessaire – avant tout – de faire de l'intelligence une partie de notre classification. En troisième lieu, nous sommes tenus d'établir une classification qui couvrira entièrement toutes les particularités du crime.

*

Nous sommes sur le point d'analyser l'œuvre de Sir Arthur Conan Doyle dans ses récits de Sherlock Holmes, si universellement connus et dont certains sont si injustement admirés.

Le premier livre de S. H. [Sherlock Holmes] – celui dans lequel il fait sa première apparition – est *La Tache écarlate*. Je ne suis pas d'accord avec la majorité des gens qui trouvent cet ouvrage extraordinaire. Loin de là. Je le considère – et le lecteur aussi, qui²³ a pris connaissance des lois régissant les histoires policières – imparfait sous plusieurs angles. Le charme de ce livre réside dans la nature originale du détective. Mais ce charme disparaît à mi-chemin, quand nous nous retrouvons face à un récit du Far-West. Il est permis par ce

genre d'histoire de mettre une brève narration dans la bouche de l'un de ses acteurs afin d'expliquer les événements ou de conclure le récit, mais il n'est pas permis d'infliger au lecteur un long passage de romance, comme le fait notre auteur dans l'histoire que nous analysons. L'explication nécessaire aurait dû être grandement condensée et mise dans la bouche du criminel. Non, la narration est ici d'une longueur qui détourne notre attention de la nature problématique, intellectuelle de l'histoire et qui réduit donc le détective à un simple personnage humain.

*

Une chose à laquelle les auteurs devraient toujours prendre garde est la coïncidence. Je sais très bien qu'il se produit souvent des coïncidences dans le monde réel. Mais, dans les histoires policières, elles sont déplacées ; et ce pour la simple raison qu'elles révèlent un manque d'imagination ou une pensée persistante. Un récit de ce genre dans lequel se produit une coïncidence ne peut jamais être considéré comme parfait.

L'auteur d'histoires policières capable d'exposer au lecteur tous les faits de l'affaire et d'en tirer des conclusions qui dépassent l'intelligence de ce dernier frôlerait la perfection. M. Arthur Morrison, dans « Les vols de Lenton Croft », s'en approche de très près, tout comme E. A. Poe dans « Double assassinat dans la rue Morgue ».

*

Le meurtre est le plus répandu de tous les « motifs » des histoires policières. Les raisons évidentes et légitimes en sont la nature élevée du crime, la diversité des mobiles susceptibles de l'avoir provoqué et les nombreuses façons qu'il existe de le commettre. Les raisons illégitimes sont nombreuses, comme la place considérable que le meurtre accorde au sentiment, à la complexité de l'intrigue et au développement des abondantes manifestations de l'idéalité défailante qui est celle de l'auteur ordinaire.

*

Entre une histoire policière et un récit à mystère, il existe une grande différence. Un récit à mystère est un récit à mystère ; son intrigue réside dans son mystère et son intérêt, dans le fait d'être un

mystère, dans le suspense qui accompagne l'ignorance de la solution de la part du lecteur. Il en va autrement [pour] l'hist. pol. [histoire policière]. Là, l'intrigue réside non seulement dans le mystère, mais aussi dans le *processus intellectuel* par lequel il est élucidé, dans l'intérêt pour ce processus intellectuel même, dans l'établissement progressif de la vérité, bien plus intéressant que l'autre genre de *dénouement**.

*

[*En portugais dans l'original.*] Conan Doyle et Austin Freeman se caractérisent tous deux par l'absence de préoccupations proprement littéraires ou psychologiques. Le premier se piquait d'écrire simplement, avec clarté et simplicité ; le second, plus littéraire, ou, plutôt, plus cultivé, dans le style, mais non intrinsèquement.

*

Le grand mérite de Sir Arthur Conan Doyle, dans ses histoires de Sherlock Holmes, est cette limitation du possible – cet aboutissement à l'individualité véritable – uniquement par le biais de l'individualité extérieure.

Une idée fort erronée jouit d'une grande acceptation, à savoir que l'histoire policière n'est qu'une composition littéraire d'un genre inférieur. Les critiques, surtout ceux qui s'occupent d'œuvres poétiques et philosophiques, sont *vraiment* unanimes pour décrier ce genre de récit. Ils le considèrent comme quelque chose ne requérant que peu de logique, si encore il en faut, et aucune imagination. Mais ils se trompent en ceci qu'ils n'ont jamais tenté d'analyser les histoires dont je parle, qu'ils n'ont jamais réfléchi à ce qu'est réellement une histoire policière, ni aux facultés nécessaires à sa rédaction. On peut excuser certains de ces critiques du fait que, étant beaucoup trop habitués dans ce domaine à l'œuvre de certains messieurs qui resteront ici anonymes²⁴ et de nombreux autres messieurs d'une valeur littéraire identique, ils ont fort correctement déduit, à partir de ce qu'ils savent, que l'histoire policière ne requiert aucune imagination ni aucune logique et que, d'ailleurs, n'importe qui peut en écrire une, pour peu qu'il n'ait aucun respect envers l'intellect qu'il possède.

En revanche, la conception populaire se trouve aux antipodes de celle-ci. La multitude juge à partir des mêmes *prémisses* et tire une conclusion opposée. Comme l'imagination des auteurs dont j'ai parlé

n'est pas supérieure à l'imagination populaire, comme leur logique n'est pas plus aiguë que la logique du charpentier ou du boulanger (en admettant que le charpentier et le boulanger n'aient pas un intellect supérieur à ce que l'on peut supposer), les gens ordinaires estiment que ces auteurs ont atteint la limite de la perspicacité humaine.

La multitude, cependant, se trompe par simple bêtise ; les critiques, eux, s'égarent faute d'avoir réfléchi.

Dickens représente l'imagination populaire.

*

Les attributs premiers et indispensables de l'histoire policière exigent qu'elle soit courte et que le détective (en) soit le personnage central. Si nous perdons de vue ce premier attribut, le récit devient un roman ; si nous méconnaissons le second, il ne s'agit plus d'une histoire policière du tout. Ainsi, c'est une erreur que d'appeler les romans de Mme A. K. [Anne Katherine] Green des histoires policières ; ils sont toujours d'une longueur désagréable et le personnage du détective n'est pas mis en valeur, en raison de certaines histoires d'amour stupides et d'imbroglis sans imagination. Une histoire policière, il ne faut pas l'oublier, n'est pas le véhicule du sentiment ni de la passion : c'est une composition froide, intellectuelle, le plaisir qu'elle cause étant uniquement intellectuel.

*

5. Cette condition est absolument nécessaire : sans elle, on ne peut parler d'histoire policière. Ex. de ce défaut : F. [Fergus] Hume²⁵, [] de vie.

6. Cette condition invalide :

- a) Complexité et confusion de l'intrigue.
- b) Recours à des mécanismes comme celui de l'idole indienne et inepties du même genre.
- c) Digressions ou interpolations.
- d) Actes autres que d'investigation de la part du détective.
- e) Les coïncidences ne sont pas autorisées.
- f) Détectives rivaux.

7. a) Un raisonnement tiré par les cheveux n'est pas autorisé.
Conclusions illogiques.

b) []

Exemples de défauts :

2 a) Fergus Hume – *L'Homme aux cheveux roux*.

2 b) A. K. Green – *Le Bureau circulaire*.

2 c) []

2 d) A. K. Green – *L'Affaire Leavenworth* :

2 e) []

3 a) [] Dupin qui lit dans les pensées de ses amis.

*

Le meurtre est, bien entendu, le mystère le plus fréquemment utilisé dans les histoires policières. La raison en est très simple.

Concernant le fait que le meurtre est le motif le plus répandu, je puis tout aussi bien débiter une section particulière. Dès qu'un meurtre est commis au sein d'une maison, l'auteur tente généralement de faire en sorte qu'elle soit fermée, afin que toute issue paraisse impossible. Dans les romans horribles de bas étage, celle-ci est toujours garantie au moyen d'un passage secret par lequel l'assassin s'est échappé. D'autres histoires ne valent guère mieux. Edgar Allan Poe lui-même, aussi grands que fussent son imagination et son talent, s'est néanmoins abaissé à introduire un saut par la fenêtre, défaut ostensible et curieux. En général, de telles tentatives échouent. La meilleure que j'aie jamais vue, et c'en est une très bonne, est celle de « L'affaire de M. Foggatt », de M. Morrison, dans laquelle le criminel, au lieu de descendre par la fenêtre, grimpe de la fenêtre sur le toit ; je puis me demander, cependant, si une telle maladresse n'est pas celle d'un *lecteur* plutôt que d'un *observateur* : si, pour un observateur, il n'est pas absolument évident que le meurtrier a grimpé sur le toit. Quand nous lisons et qu'on nous explique que la fenêtre se trouve à quelques mètres du sol et qu'il est impossible d'en descendre, la suggestion est bien faite, elle prend bien racine et nous nous hâtons vers une conclusion erronée. Mais la question est de savoir si une telle suggestion n'est pas purement verbale, dans le récit et à partir du récit tel qu'il est écrit ; si, dans la vraie vie, une telle suggestion serait possible de quelque manière que ce soit.

Cependant, comme la chose se produit dans une histoire destinée seulement à être lue, []

« Double assassinat dans la rue Morgue », aussi puissant et original

soit-il, a néanmoins quelques défauts. Parmi eux, l'introduction d'un saut par la fenêtre, procédé mécanique qui viole ostensiblement notre troisième règle ; un autre est la découverte de cheveux étranges dans la main de l'une des victimes, erreur en ceci que l'étrangeté de ces cheveux ne pouvait avoir été négligée par la police. Il existe, en outre, une irréalité très désagréable dans la divergence des preuves concernant la voix du singe. Il aurait fallu trouver un autre moyen d'attirer l'attention sur les sons aigus.

Je souhaite que le lecteur comprenne que j'opère une grande distinction entre le récit à mystère et l'histoire policière. Un récit ou roman à mystère est méprisable en tant qu'accomplissement intellectuel ; alors que l'histoire policière, elle, exige l'union de l'imagination la plus limpide au raisonnement le plus puissant et le plus élevé. Le récit à mystère fait les délices de beaucoup de monde ; il ne requiert rien de plus que la raison la plus moyenne et une absence totale d'imagination ; une femme au passé mystérieux, une jeune fille qui ne peut prononcer quelque secret oppressant, chantage, meurtre, vol et quoi d'autre encore. Mais une histoire policière, pour être réussie, doit être construite tout à fait autrement. Elle doit être conçue par une grande imagination, sans quoi elle ne vaut rien ; cette imagination doit être contrôlée par une grande patience, afin de retrancher le superflu et d'ajouter le nécessaire ; une fois encore, il faut déployer une énorme quantité de raisonnement pour rendre la déduction parfaite ; enfin, il faut appliquer à l'histoire un sens artistique très élevé, sans lequel lui manqueront la clarté de l'évolution et le beau déroulement de l'intrigue. De nos jours, il est nécessaire d'ajouter que, si l'auteur voulait ne serait-ce qu'envisager combien il est souhaitable de faire des acteurs de son récit des êtres humains et d'avoir une langue qui veuille²⁶ se conformer aux règles communes de la grammaire, cela ne nuirait en rien à l'histoire policière.

L'histoire policière parfaite n'a pas encore été écrite, bien que « Double assassinat dans la rue Morgue » de Poe se rapproche beaucoup de son idéal.

*

L'un des grandes pierres d'achoppement sur le chemin des auteurs d'histoires policières est la difficulté qu'ils ont à rendre vraiment surprenante la découverte du criminel aux yeux du lecteur. C'est-à-dire

qu'une histoire policière perd beaucoup de son intérêt si le criminel, une fois découvert, se révèle être une personne inconnue (du lecteur), à savoir qui n'est pas apparue dans le récit. Un auteur doué de peu d'imagination croit résoudre ce problème en élaborant une terrible série d'imbroglios qui s'achève sur la découverte que le criminel est une personne insoupçonnée du lecteur ; très souvent, d'ailleurs, une personne qui a aidé le détective. Non ! J'affirme avoir lu quelque part une histoire policière dans laquelle le détective lui-même se révèle être le criminel²⁷.

*

Le défaut majeur du Dr Freeman est son absence d'imagination. Il répète des situations, répète des types de criminels, répète des types d'histoires. Cette répétition est parfois incroyablement répétitive. Tous les lecteurs du Dr Freeman auront été scandalisés par la duplication que représentent *Le Témoin silencieux* et *L'Affaire d'Arblay*. Il fait même une duplication de ses thèmes amoureux et de ses expériences palpitantes, lesquels, soit dit en passant, auraient dû tous deux échapper à la possibilité d'une duplication en n'existant pas.

*

Il existe trois façons d'exposer tous les faits au lecteur, mais en le surprenant grâce à une conclusion logique : (1) le recours à la science, ou à tout champ de connaissances particulier, qui tire de faits patents des conclusions que le lecteur ne peut prévoir, à moins d'être spécialisé dans la même branche ; (2) le mélange de données pertinentes et d'éléments insignifiants, afin de rendre trop difficile le tri du matériau ; (3) la déduction absolue, à partir de données patentes, d'une conclusion tout à fait implicite en elles, par un degré de raisonnement supérieur à celui du lecteur.

La première façon est celle adoptée par le Dr Austin Freeman, et elle est parfaitement légitime, bien que ce soit le plus simple des procédés légitimes. Ce n'est pas le plus simple dans le sens où il serait le plus facile pour tout écrivain, mais dans le sens où il est le plus facile pour l'écrivain qui a justement les connaissances particulières utilisées dans le récit en question. Dans ce cas, une œuvre parfaite présenterait l'histoire d'une manière aussi dépouillée et aussi pure que possible car, la difficulté se trouvant dans l'absence de connaissances particulières

chez le lecteur, il est inutile, et donc peu artistique, de compliquer davantage l'affaire en compliquant davantage l'histoire. Le Dr Austin Freeman est coupable, dans bien des cas, de cette superposition d'éléments secondaires inutiles à des éléments primordiaux qui seraient non seulement tout autant, mais aussi doublement mystérieux s'ils étaient abandonnés à leur dépouillement absolu.

La deuxième façon a la plus grande difficulté à s'avérer difficile : il est malaisé de l'appliquer conformément à l'art. Son but est de faire de la confusion une confusion naturelle, car cette façon²⁸ offre l'avantage de donner les faits tels que les présente réellement la vie, l'important étant mêlé à l'insignifiant et le secondaire, à l'essentiel. On peut dire que chaque histoire policière, bonne ou mauvaise, mélange ainsi les faits, exactement comme la vie, car elle est écrite par un être vivant dans lequel la vie fait écho, en elle-même, malgré la complexité de ses enchevêtrements. Mais il n'en va pas ainsi. En premier lieu, ce mélange des faits doit exclure les coïncidences (comme nous l'avons vu dans les remarques générales du début), []

La troisième façon n'a été parfaitement mise en œuvre qu'une seule fois, dans « Le mystère de Marie Roget » d'Edgar Poe, []

La superposition des faits est l'un des aspects légitimes de cette deuxième affaire.

Supposons qu'un meurtrier souhaite établir un faux alibi. Il peut réfléchir de façon cohérente aux conditions dans lesquelles il va l'établir, mais il ne peut régir les circonstances extérieures susceptibles de l'affecter. Une averse – si elle est naturelle –, un train en retard – s'il n'est pas intégré au récit de manière forcée –, sont des faits qu'il ne saurait prévoir. Ils peuvent compliquer son alibi de plusieurs façons²⁹ différentes.

*

[*En portugais dans l'original.*] L'un des procédés créant le plus aisément la confusion est ce que l'on peut appeler la superposition de crimes. Observons par exemple un cas d'assassinat et de vol. La présomption immédiate est que les délits ont été commis par la même personne, ou par les mêmes complices. Il se peut cependant qu'il y ait eu superposition – que le vol ait été commis par l'un, et l'assassinat par un autre, dans cet ordre ou dans l'ordre inverse. Ce procédé présente l'avantage, s'il a été bien suivi, de pouvoir être parfaitement naturel.

Rien de plus naturel qu'un vol, une dispute entre celui qui a été volé, qui s'est aperçu du vol, et un parent ou un ami du voleur, et l'agression du premier par ce dernier. Rien de plus naturel, non plus, qu'un assassinat, sans intention de voler, et un vol pratiqué ensuite sur le cadavre n'offrant aucune résistance. Le premier cas a déjà été utilisé – nous ne dirons pas par qui, ni dans quelle histoire ; le second, dont nous ne savons pas si cela a été le cas, doit certainement l'avoir été. On ne pourrait avoir oublié un procédé aussi facile pour brouiller les pistes.

*

Quiconque est familier de la littérature anglaise et américaine d'aujourd'hui sait bien qu'une grande partie des œuvres produites consiste en ce que l'on appelle des histoires policières ou des récits à mystère. Il n'existe personne qui, sachant tenir un crayon, n'écrit pas, et rares sont ceux qui n'ont pas essayé, de temps à autre, d'écrire une histoire intellectuelle. Quand nous analysons ces œuvres, nous ne pouvons qu'être étonnés du fait que, jusqu'à présent, nul n'ait songé à écrire d'essai sur ce domaine de la littérature, ni à étudier ses lois et sa logique. Mais la raison n'en est autre que l'existence de 2 catégories de lecteurs (l'une étant celle des gens hautement critiques ; l'autre, celle des gens peu critiques et de la multitude en général) ; la première, voyant ces récits pour l'essentiel entre les mains de simples écrivains, considère le genre comme sans valeur ; la seconde étant satisfaite de ces récits tels qu'ils sont, voire satisfaite de toute sorte d'inepties, se moque bien des règles, car, à son avis, ils sont parfaits.

*

Essai sur la littérature policière

Seconde partie.

M. Arthur Morrison.

Je passe à la critique des histoires policières de M. Arthur Morrison. En règle générale, M. Arthur Morrison est-il supérieur au créateur de S. [Sherlock] Holmes et ce parce qu'il []

Notes

Préface à Byng

Documents transcrits : BNP, E3, 27 (9) D2-16,21, 21v., 25e et 25v.

1. Var. mise en dessous de *de paralysie générale : de delirium tremens.*
2. Var. mise en dessous de *fort : très.*
3. Var. mise en dessous de *paralysie générale : delirium tremens.*
4. Var. mise en dessous de *déduisait : induisait.*

L'affaire du professeur de sciences

Documents transcrits : BNP, E3, 27 (9) D2-1 à 69av., 13A-70a et 70v.,100-32,134B-27 à 28 et 32 à 33v.

Première publication : *The Case of the Science master*, éd. Gianluca Miraglia. Dans la rev. BN, 2e série, III, 3, 9-12/1988, p. 43-47. Quelques documents ont été ajoutés au texte initial. Documents 100-32, 134B-33 à 34v., 27 (9) D2-17, 61, 66 et 66v., publiés dans *Génio e Loucura*, édition de Jerónimo Pizarro, série augmentée, vol. VII, t. II, Lisbonne, Imprensa Nacional-Casa da Moeda, 2006.

1. Var. sur la ligne, entre parenthèses, pour *le tracas : le tourment.*
- 2.

- Var. sur la ligne, entre parenthèses, pour *détails* : *tenants et aboutissants*.
3. Var. mise en dessous, pour *manifester [to show]: [of showing]*.
4. Var. au-dessus de *ce poste* : *cette position*.
5. Var. au-dessus d'*auparavant* : *précédemment*.
6. Le passage au lycée dure quatre ans : deux ans en *Fifth Form* (*Lower et Upper Fifth Form*), puis deux ans en *Sixth Form* (*Lower et Upper Sixth Form*), qui correspondent donc aux classes de première et de terminale.
7. Var. au-dessus d'*est* : *sont souvent*.
8. Phrase raturée : *mais, comme les bruits n'étaient pas rares dans la salle des sciences, il n'avait pas cru que c'était important*.
9. Var. au-dessus d'*absolument pas* : *pas du tout*.
10. On peut lire une annotation au-dessus de l'expression *souvent extrêmement marqués* : (*ironie : son témoignage doit dire le contraire*).
11. Var. signalée par un trait, dans le document 27(9) D2-59, pour *Le témoin ne quitta pas la salle ni ne bougea de son siège avant d'entendre le fracas : Il n'avait pas quitté son siège avant d'avoir entendu le fracas*.
12. Var. au-dessus d'*une partie* : *la moitié du côté droit*.
13. Var. au-dessus d'*inconscient* : *indifférent*.
14. Var. sur la ligne, entre parenthèses droites, pour *dans ses mécanismes : chez son possesseur*.
15. Var. sur la ligne, entre parenthèses, pour *eux* : *ces garçons*.
16. *Lamativité* est un concept de phrénologie. Cette fonction, localisée dans la partie postérieure du crâne, derrière les oreilles, est liée à la sexualité et à son développement excessif ou déficient.
17. Var. sur la ligne, pour *celle de l'élimination* : *ce processus d'élimination*.
18. Var. sur la ligne, entre parenthèses droites, pour *assassiner* : *tuer*.
19. Var. mise au-dessus, pour *parfois* : *souvent ; généralement*.
- 20.

Var. en bas de page, indiquée par une flèche, pour la phrase
*Généralement, nous pouvons être disposés à en trouver deux : le courage
et la volonté : Elles sont deux : la façon dont le [] commet un crime
(pulsion) et la force avec laquelle celle-ci nourrit l'action (courage).*

21.

Var. sur la ligne, pour *doute philosophique : doute cartésien.*

22.

Var. au-dessus de *sa* : *la.*

23.

Var. au-dessus de *génie* : *génial.*

Fragments non insérés dans le texte :

Affaire du professeur de sciences

1. Inspecteur Williams.
2. Ex-sergent Byng.
3. John Lewis. Professeur de français.
4. Robert Johnson – prof. assistant.
5. Dr Travers – directeur.
6. Francis Deane – le plus jeune.
7. John Blaver – le plus âgé.
8. []
9. []

*

1. Blaver et Deane innocents.
2. Vérité dans leur témoignage.
3. []
4. Personnages, leur détermination : (1) Pas besoin de pulsion puisque le crime est prémédité.
5. (2) Détermination des personnages proprement dits.
6. Raisonnement sur ce point.
7. Puisque le raisonnement a échoué, [].
8. Crime commis par quelqu'un qui (1) connaît l'école et (2) qui sait que Blaver et Deane sont là où ils sont. (et (3) les a fait être là où ils sont.)
9. Talent et génie. Pas de talent, donc du génie.
10. []

*

Affaire du professeur de sciences

Premièrement, avant l'enquête, l'ex-sergent remarque, par argumentation, quatre choses : la position de Cameron, l'absence d'expression sur son visage, la légèreté du coup, le fait que le meurtrier

est parti par l'escalier, bien qu'on ne sache pas quelle direction il a prise ensuite. (Mais avant cela il a déjà prouvé que Blaver et Deane sont innocents – par l'éthologie.)

Deuxièmement, après l'enquête, l'ex-sergent est *d'abord* amené à remarquer : (1) l'absence d'expression sur le visage de M. Cameron ; (2) la légèreté du coup ; (3) la chute, le fracas du pilon (par argumentation et par observation du sol, par l'audition des élèves) ; (4) la mystérieuse disparition du criminel.

i.e. :

a) Critique des témoignages fournis lors de l'enquête.

b) Innocence de Blaver et Deane.

c) Détermination des aspects insolites de l'affaire (tous).

d) Simples *déductions* à partir de ces aspects. (1) Crime prémédité ; (2) par quelqu'un qui connaissait l'école (on déterminera (?) par la suite – à la fin de l'argument éthologique – que le meurtrier était au courant de la présence des élèves).

e) Découverte des caractères. Pulsions et courage. Pas besoin de pulsions puisque le crime est prémédité.

f) Découverte de la classification des caractères.

g) Échec des arguments à partir de là. Pas même par des « intellectuels » parce que ceux-ci sont prisonniers de (la lutte, bien sûr la chose vraie).

h) Crime non commis par un fou. Ce crime recèle le contraire de la folie. Ici, il n'y a pas de *ruse*, mais de l'intellect. (pas de ruse mais un *plan*).

i) Nouvelle analyse. Autres déductions simples. (1) Jusqu'à quel point le professeur connaissait-il l'école ? L'auteur du crime savait que les 2 garçons étaient là. (2) Il commet alors le crime soit *malgré*, soit *parce que*. Sachant qu'il s'agit soit de bravade impétueuse, soit de prudence intellectuelle. Un intellectuel, donc prudence intellectuelle. Prudence intellectuelle : comment. 2 garçons, donc hésitation causée par deux suspects meilleure que par 1. Donc une énorme intention psychologique de la part du criminel.

j) Nouvelle analyse. Comparaison entre elles des caractéristiques extérieures du crime (?). Elles doivent trahir l'intérieur, le caractère du meurtrier, des choses contradictoires trahissent soit la folie, soit le génie. La conduite extérieure est l'expression d'une étrange assn. [association] d'idées.

Le crime a donc été commis par un intellectuel.

Contradiction ici par l'expression soit d'une division mentale, soit d'un plan ; celle-ci étant la manifestation extérieure du plan.

Il existe d'autres versions pour le début, qui est incomplet, et que nous transcrivons ci-après :

C'était la fin du mois de mai – je ne donnerai pas la date précise. Ç'avait été une belle journée, le début de soirée était ineffablement délicieux. Je m'étais rendu au village voisin pour une affaire urgente et me dépêchais de rentrer à l'école, car je voulais y être avant la nuit afin de voir ce que je pouvais d'un match de cricket qui avait lieu ce jour-là et pour lequel on avait accordé un jour de congé.

Haylington College, situé sur la route principale, à 2 ou 3 milles de A*** et sur le versant d'une colline, consistait en 2 bâtiments, dont l'un sur une parcelle de terrain plane qui comprenait le jardin du directeur, le court de tennis et le meilleur des deux terrains de criquet, qui était surélevé ; c'était le bâtiment principal et il comprenait le logement du directeur, toutes les salles de classe, hormis celles de *V* et *VI Forms*, le laboratoire, l'armurerie et le gymnase. Le second bâtiment avait été construit pour moitié au même niveau que l'autre et pour moitié sur la pente si abrupte que les fenêtres qui avaient l'air d'être au rez-de-chaussée lorsqu'on s'en approchait depuis le côté du bâtiment principal semblaient quelque part au premier étage quand le spectateur qui empruntait la route gravissait la colline. Étant donné que c'est ce nouveau bâtiment qui nous intéresse, je vais le décrire un peu plus en détail, et demande tout ce temps au lecteur un peu de patience. Le bâtiment des sciences, ainsi qu'on appelait cet édifice plus jeune, ne consistait, malgré son aspect immense, qu'en deux étages []

Afin de ne pas trop lasser le lecteur par des descriptions sèches, je vais immédiatement me plonger dans mon histoire en expliquant au passage tous les points susceptibles d'être obscurs. Le 16 avril 1890, je rentrais du village vers sept heures et demie et me hâtais de regagner l'école afin de voir, si je le pouvais, la fin du match de cricket que j'imaginais alors en train de se dérouler, lorsqu'en parvenant au coin le plus bas du parc de l'école, où l'on était en train de construire un mur, je fus étonné de n'entendre aucun cri ni aucun bruit en provenance du terrain surélevé. J'avais marché tête basse mais désormais, en la relevant, je fus étonné de voir un grand nombre d'élèves qui traînaient autour du bâtiment des sciences.

Plusieurs choses me dissuaderaient de révéler au monde ces détails si je n'étais pratiquement incité à le faire par deux choses : le fait qu'il existe encore aujourd'hui, à A***, un doute quant aux circonstances réelles de cette affaire et, deuxièmement, un ardent désir d'exprimer, d'une manière décisive, ma grande admiration pour le grand intellect et la grande perspicacité psychologique de l'ex-sergent Byng. L'événement que je vais désormais relater m'apparaît de façon claire et vivante, et la raison en est manifeste. Ma vie étant singulièrement peu mouvementée et cet événement particulier étant singulièrement frappant et inhabituel, j'ai, comme il est naturel, un souvenir précis des

faits et, à certains endroits, des conversations elles-mêmes.
L'événement dont je parle s'est produit un jour d'avril, en 1896, pour être précis.

Certains fragments nous donnent des indications quant aux arguments que Byng doit développer :

D'autres contradictions apparentes sont : la faiblesse du coup et la mine inexpressive, l'imprudence à l'origine du fracas et l'intelligence, la prudence marquant la disparition.

Considérons la première. []

À présent, la deuxième. Sa nature contradictoire a déjà été prouvée.

[]

L'absence d'expression, la	sont incohérents pris
disparition, la faiblesse	ensemble mais [-] des
du coup et le fracas	deux est cohérent en soi.

Or, l'absence d'expression et la disparition représentent l'aspect intellectuel, et les deux autres, l'aspect physique du crime.

Argument pour l'intellectuel :

(1) Manière ici

(2) Manière des intellectuels (habituelle)

[]

Aucun intellectuel ne pourrait abandonner sa façon impersonnelle de commettre un crime.

Il change de moyen.

Les tempéraments.

Animal (punitif).	Courageux.
Impulsif	Non courageux.
Raffiné	Courageux.
	Non courageux.
Supérieur	Courageux.
	Non courageux.
Anormal[]	

Il n'y a pas besoin de considérer le tempérament impulsif ou non impulsif, puisque le crime a été prémédité. Il nous faut seulement considérer la qualité qui confère de la distinction à l'acte, qu'il soit impulsif ou non, et cette qualité est le courage.

Découverte logique des tempéraments.

Aucun intellectuel n'abandonnerait sa façon impersonnelle de commettre un crime.

Il change de moyen.

Tempérament : Qualité (?) d'action

Courage : Intention, cohérence d'action.

Pulsion : Quantité (?) d'action.

~~Tempérament~~ animal :

Non courageux.

Impulsif.

Réfléchi.

~~Tempérament~~ sensible :

Non courageux.

Impulsif.

Réfléchi.

~~Tempérament~~ artistique :

Non courageux.

Impulsif.

Réfléchi.

Pervers (type anormal)

Animal	Courageux.
	Non courageux.
Sensible	Courageux.
	Non courageux.
Intellectuel	Courageux et volontaire.
	Non courageux.

Sensible.

généralement des empoisonneurs.

À cela []

L'affaire de l'équation quadratique

Documents transcrits : BNp E3, 27 (10) F2-1 à 6.

Première publication : documents BNp E3, 27 (10) F2-1, 1v., 2, 25, 37 publiés dans *Génio e Loucura*, édition de Jerónimo Pizarro, série augmentée, vol. VII, t. 2, Lisbonne, Imprensa nacional-Casa de Moeda, 2006.

1. Var. au-dessus de *des* : *en*.
2. Var. au-dessus de *en mesure* : *en position*.
3. Var. au-dessus de *manière* : *façon*.
4. Annotation sur la ligne : *sentiment relatif à son impatience*.
5. Dates raturées : 1884, 1867 ; dans la marge : *Date de l'histoire* : 1896.
6. Annotation entre parenthèses, sur la ligne : *Faits seulement au début ?*
7. Var. sur la ligne, pour *particulier* : *caché*.
8. Var. au-dessous de : *du plus simple au plus complexe* : *du primordial au secondaire*.
9. Var. sur la ligne, entre parenthèses : *mieux écrit*.
10. Mot que l'on peut traduire par « acquérir, obtenir, aller chercher, attraper ».
11. Var. au-dessus de *de* : *des*.
12. Var. au-dessus de *hormis* : *même*.
13. Var. au-dessus d'*elle* : *la lettre*.
14. Var. au-dessus de *pu être* : *été*.
15. Var. au-dessus de *sentiment* : *manque d'une*.
16. Var. au-dessous de *s'enfuir* : *fuir* ; var. au-dessus : *fuit*.
- 17.

George Lewes (1817-1878) : philosophe et critique littéraire anglais. Il a écrit un certain nombre d'œuvres, dont *The Problems of Life and Mind* [Problèmes de la vie et de l'esprit].

18. Var. au-dessus de *les classer* : *leur donner leur*.
19. Var. au-dessus de *démunis* : *déficients*.
20. Var. au-dessus d'événements : *circonstances*.
21. Var. au-dessus d'événements : *circonstances*.
22. Sur la ligne, entre parenthèses, l'annotation suivante : (((*L'identité entre les instincts superstitieux du professeur et ceux des criminels est démontrée précédemment*))).
23. Suit l'annotation entre parenthèses : (*Tout argument possible à partir de la formulation de la lettre ???*)
24. Var. au-dessus de *toutes* : *toutes les deux*.
25. Var. au-dessus de *sûr* : *tenu*.
26. Var. au-dessus de *fruste* : *grossier*.
27. Var. au-dessous d'égoïsme : *égotisme*.
28. Annotation sur la ligne, entre parenthèses : (*Nature de la conscience du professeur ; sa morale superficielle écarte cette possibilité car, aussi ébranlée soit-elle, ses principes s'opposent au vol, par exemple.*)
29. Au-dessus de la phrase, en rouge : *l'espèce de remords qu'elle éprouve est telle que la peur*.
30. Var. au-dessus de *empirique* [empirical] : [empiric].
31. Var. au-dessus de *du* : *de ce*.
32. Var. au-dessus de *raison* : *faculté*.
33. Var. au-dessus de *se mentent à eux-mêmes* : *mentent à soi-même*.

Ce fragment semble avoir été abandonné par l'auteur, qui a écrit à la fin l'annotation suivante : *Inutile*.

« Vous avez fait des déductions, alors, sergent ? demandai-je.

— Au contraire. J'ai résolu la question.

— Impossible, sergent !

— Parfaitement exact, néanmoins ; le raisonnement travaille vite ; c'est l'exposé du raisonnement qui est lent et fastidieux. Mon cher ami, il me manque des faits et des noms pour compléter mon histoire, mais je crois on ne peut plus évident que le professeur Roth a assassiné – poignardé, ou étranglé et renversé – en Allemagne un homme qui enseignait les mathématiques (dans un lycée, je crois). Il l'a assassiné par jalousie après avoir été surpassé en quelque chose. La victime avait un fils, qui est vivant et qui ressemble beaucoup à son père. Je suis désolé de ne pouvoir en savoir plus.

— Mon cher sergent. Que diable faire de plus ? »

Quelques fragments ne sont pas insérés dans le cours du récit, mais aident à rendre l'intrigue plus claire.

Argumentation.

Nature de la lettre. Il est fort probable qu'elle ne signifie rien par son langage chiffré, mais par association.

Caractère du professeur, incompatible avec la peur.

Remords (genres de).

Le seul genre de remords possible pour le professeur est un genre personnel.

Analyse de la possibilité d'un crime commis en vertu du règlement d'une société.

Rejeter.

Considérer que le professeur peut avoir commis un crime dont l'auteur de la lettre est au courant.

Rejeter.

Ultime conclusion : c'est le professeur qui a commis le crime.

*

Questions concernant le récit : « Affaire de l'équation quadratique ».

Le professeur est-il épileptique : c'est-à-dire, peut-on affirmer de manière cohérente qu'il l'est ? La supposition que le *remords* était la cause de son suicide. Soit il faut analyser le remords, soit il faut éliminer l'*epilepsia larvata* [épilepsie larvée]. L'*epilepsia larvata* donne à

l'épileptique un caractère immoral.

Remords du professeur. Son analyse.

*

Tous rapportent que le professeur était consciencieux dans son enseignement, attentionné et de []

Ils disent aussi qu'il avait des penchants religieux.

Il avait été, durant sa jeunesse, intolérant vis-à-vis des libres penseurs, religieux et quelque peu superstitieux, sans aucune peur rationnelle ; il en a eu, après cela. Il était catholique romain.

*

1. Le remords est la seule chose qui puisse inciter le professeur à avoir peur.

2. Son remords n'est que d'une seule sorte. (Religieuse-intellectuelle).

3. Ce remords n'est provoqué que d'une seule façon. D'une façon superstitieuse.

*

Comme le professeur n'était pas religieux, j'ai écarté d'emblée toute analyse des effets du [-] perturbé, de toutes les hallucinations dans son esprit.

*

Or, l'homme soit faisait ce [] quand il a été tué.

[]

Le lendemain, le sergent répéta intégralement cet argument, curieusement augmenté d'exposés [-] sur la psychologie, sur la métaphysique, et passa ensuite []

Il expliqua []

*

Caractère du professeur.

De là, on conclut qu'il a tué par jalousie.

(À quel endroit intervient l'argument sur le remords ?)

*Épilepsie larvée** ou non.

Le fragment qui suit présente une description du professeur, mais sous un autre nom. Il peut s'agir d'un essai de la première époque, quand l'auteur hésitait encore quant au nom à utiliser dans l'histoire. Le support de l'écriture est un imprimé de la firme R. G. Dun & C°, entreprise américaine dans laquelle Pessoa a travaillé à partir de septembre 1907.

Ceux qui se souviennent encore du professeur Howard ne parlent de lui que comme d'un homme qui s'était rendu excentrique par son conservatisme anachronique. C'était un partisan au plus haut degré de la monarchie absolue, un catholique romain dont le fanatisme était excessif au point de sembler [], un homme qui, à tous points de vue, se tournait vers les choses du passé et se raccrochait à tout ce qui n'était plus. C'est une juste vision des choses ; pourtant, elle est trop simplement essentielle ; elle donne la réalité fondamentale de son caractère.

L'affaire de M. Arnott

Documents transcrits : BNP E3, 27 (11)-1 à 25.

1. Var. sur la ligne, entre parenthèses, pour *rencontrons* : *trouvons*.
2. Mot rayé : *Virginie* ; entre parenthèses : *un État*.
3. Entre parenthèses : *un État*.
4. Sur un espace à l'intérieur d'un carré : *État*.
5. Var. au-dessus d'*êtes* [be] : [are].
6. Mot rayé : *Natal*.

7. L'auteur semble encore indécis quant à la date de départ d'Arnott. Auparavant, c'était 1888. Le mois reste le même.
8. Var. au-dessous d'*encore une fois : encore et toujours*.
9. Au crayon, sous la fin de la phrase : *possible ici qu'il ait deviné*.
10. Var. au-dessous de *Mme Arnott* : *1re Mme Arnott*.
11. Var. au-dessus d'*ordres* : *espèces*.
12. Annotation superposée à *preuves : dépositions* [*depoimentos*].
13. Var. au-dessus de *spécifique* : *véritable*.
14. Var. au-dessus de *à* : *pour*.
15. Var. au-dessous de *identique* : *semblable*.
16. Var. au-dessus de *pas* : *guère*.

Il existe une structure du récit :

a) Visite de Mme Arnott, épouvantée, qui signale tout d'abord l'existence de lettres de mise en garde et le fait qu'elle ne sait pas quel homme est son mari.

b) Visite d'Arnott qui, après bien des hésitations, nerveux et effrayé, raconte l'histoire de son intronisation au club et montre la feuille concernant les navires sur lesquels il a enquêté, qu'il a gardée pour sa gouverne et contre les ordres de la société. (Donc déduit aussitôt la proximité du *Virginian* ?)

c) Arnott est assassiné dans la nuit.

d) Déductions immédiates : lien du *Virginian* avec le crime.

II

Visite du vrai Sigismund Arnott.

Présentation des déductions.

Données :

Arguments de *dicto*.

Le récit d'Arnott est soit vrai, soit faux.

On prouve qu'il est vrai.

Celui de M. Capell est soit vrai, soit faux.

Le document suivant n'a pas été inclus dans le texte car il était trop fragmentaire.

Lettres reçues par Arnott, qui incluent des citations de la Bible quant aux *péchés des pères*.

Lettres sur Butler et Clease, etc.

Le texte suivant, dactylographié au verso d'un imprimé de la firme C.E. Moitinho de Almeida, renvoie à un autre récit plus tardif portant le même titre, mais appartenant probablement déjà aux affaires résolues par Abílio Quaresma, le raisonneur de la série *Quaresma, déchiffreur*. La langue utilisée est le portugais.

L'affaire Arnott.

Dans le bureau d'Arnott on trouve une lettre anonyme, en bon français, prévenant Arnott, à qui elle est adressée, que ce même jour (le 5, jour de la disparition), le coffre de son bureau serait volé, et que tout ce qu'il pourrait faire pour l'éviter serait inutile. La conclusion est que cette lettre (dont l'enveloppe ne comporte pas de timbre), a dû être apportée dans le bureau par un particulier, après le départ des employés – c'est-à-dire après 6 heures du soir – car aucun d'eux ne l'a reçue. Cela signifie que la lettre a été apportée (pour effrayer Arnott) à une heure le mettant dans l'impossibilité de parler avec quelque employé que ce soit, de déposer de l'argent dans quelque banque que ce soit ou, d'ailleurs, de faire quoi que ce soit d'autre que d'emporter l'argent avec lui. Or, tout indiquait que c'était précisément ce que l'on désirait qu'il fasse. Tout bien considéré, il serait beaucoup plus facile d'attaquer Arnott dans la rue que de forcer son coffre dans son bureau.

(Outre une somme considérable en argent, le coffre contenait des valeurs irremplaçables, apportées par Arnott lui-même, comme certains éléments commerciaux secrets, d'une grande importance.) (Qu'Arnott les y ait apportés, et qu'il les ait gardés dans le coffre, le chef de bureau le savait fort bien, car il les y avait vus.)

Le document dérobé

Documents transcrits : BNP E3, 2721-N4-1 à 6v.

1. Var. dans la marge de droite pour *au sujet d'une : qui contenait des éléments d'une complexe.*
2. Var. dans la marge de gauche pour *que l'on n'a pas encore oubliée : que l'on n'a pourtant pas oubliée.*
3. Var. au-dessus de *sans trahir clairement : à moins de trahir entièrement.*
4. Var. au-dessus de *destinataire : propriétaire.*
5. Var. au-dessous de *se révélèrent : furent.*

Histoire policière

Documents transcrits : BNP E3, 48D-76 et 76v., 13-40v., 14(6)-22, 26, 32v., 46 à 53v., 57, 59, 65 à 66v., 68 à 69v., 76 à 79, 79-20v., 100-24 à 31, 48B-149.

Premières publications : documents 48D-76, 100-29, 14(6)-46 et 46v., 14(6)-76v., 77v., 78 et 78v., 13-40v., 100-25 et 26 dans « Pessoa e il Giallo » [Pessoa et le polar], in *Delitti di carta* [Des crimes de papier], Gianluca Miraglia, *Quaderni Gialli di Racconti, Studi, Storie e Cronistorie*, 2, Bologne, 5/2004, p. 61-72. Document coté 100-29, reproduit, en version fac-similé, par Fernando Luso Soares dans « Notas para a criação da novela policial em Fernando Pessoa. III – A Determinação Psicológica do Criminoso : “O caso Vargas” » [Notes pour la création de la nouvelle policière chez Fernando Pessoa. Le portrait psychologique du criminel : « L'affaire Vargas »], *Investigação*, revue mensuelle de science et littérature policières, no 3, juillet 1953, p. 64.

1. Edgar Allan Poe (1809-1849). Écrivain, poète et essayiste américain, considéré par beaucoup comme le créateur de la littérature policière moderne. Dans ses quatre histoires de crime et de déduction – « Double assassinat dans la rue Morgue », dans laquelle apparaît pour

la première fois le chevalier Auguste Dupin, son détective, « Le mystère de Marie Roget », « Le scarabée d'or » et « La lettre volée » – il a établi un modèle narratif qui, depuis lors, exerce une forte influence sur le genre policier.

2.

Émile Gaboriau (1832-1873). Auteur français de romans policiers qui furent très populaires et influencèrent les auteurs britanniques du genre, à son époque. Il a créé le personnage du père Tabaret, détective amateur, connu sous le quolibet de « Tire-au-clair », dans son premier roman, *L'Affaire Lerouge*, Il remplace son détective dans les romans suivants par Lecoq, jeune inspecteur de la Sûreté. Conan Doyle, l'auteur de *Sherlock Holmes*, était un admirateur de Gaboriau. Fortuné du Boisgobey (1821-1891). Auteur français qui donna suite aux aventures de Lecoq après la mort de Gaboriau.

3.

Anne Katherine Green (1846-1935). Écrivaine américaine connue comme étant « la mère du roman policier ». Green instaura à son époque, avec *L'Affaire Leavenworth*, un type de roman policier qu'elle appela *roman criminel* et qui connut un grand succès. Son œuvre présentait le personnage du détective Ebenezer Gryce, qui fit son apparition neuf ans avant Sherlock Holmes, et qui mettait l'accent sur la détection par le raisonnement. Fernando Pessoa traduisit le roman intitulé *L'Affaire de la 5e Avenue*, qui fut publié en feuilleton dans le quotidien *Sol*.

4.

Arthur Conan Doyle (1859-1930). Médecin et écrivain britannique, auteur d'un grand nombre de nouvelles et de romans, connu comme étant le créateur de Sherlock Holmes. Tant la personnalité excentrique de son détective, aux fantastiques pouvoirs d'observation et de déduction, que celle de son compagnon et biographe, le Dr John Watson, ont marqué le genre policier.

5.

Arthur Morrison (1863-1945). Écrivain et journaliste britannique. Il a fait le portrait de la vie de l'*East End* de Londres dans la plupart de ses œuvres, écrit sur la peinture japonaise et composé une série de nouvelles policières agréables à lire et bien construites. Créateur du détective Martin Hewitt.

6.

Richard Austin Freeman (1862-1943). Auteur anglais de romans policiers. De formation médicale, il se distingue par le fait d'avoir été le premier auteur à utiliser ses connaissances scientifiques dans ce genre littéraire. Il inventa la figure du détective amateur Me John Thorndyke, avocat, juriste, expert en archéologie, égyptologie, ophtalmologie, jurisprudence criminelle et botanique, premier expert médico-légal de la littérature policière. Austin Freeman se documentait méticuleusement sur les aspects scientifiques qu'il intégrait à ses récits, et avait même installé un laboratoire chez lui pour tester les expériences décrites par la suite.

7.

Var. au-dessus d'*et* : *même si*.

8.

Freeman Wills Crofts (1879-1957). Auteur irlandais de romans policiers né à Dublin. Ingénieur des chemins de fer une grande partie de sa vie, il utilisa ce cadre dans ses intrigues policières. Ces dernières se distinguent par le soin et la précision avec lesquels il élaborait intrigues et alibis. Son détective, l'inspecteur French, est une sorte d'anti-Sherlock Holmes. Il enquête avec zèle sur chaque affaire, analysant chaque détail, sans avoir de brillants éclairs d'inspiration.

9.
Var. au-dessus d'*et* : *parce qu'à son niveau*.
10.
Var. au-dessus de *au* : *dans le*.
11.
Baronne Emmuska Orczy (1865-1947). Écrivaine britannique née en Hongrie. Elle inventa le personnage du « Vieil homme », détective amateur, dans la série de nouvelles policières *Le Vieil homme dans le coin*.
12.
Var. au-dessous de *littérature* : *quelque chose de plus*.
13.
Var. dans la marge supérieure, avec un trait pointant le mot *cas* : *défaut*.
14.
Sur l'expression *histoires sont fortement invraisemblables*, on trouve ce qui suit, écrit à la main : (*par ex.*) On comprend que l'auteur avait l'intention d'ajouter d'autres exemples de ces histoires invraisemblables.
15.
Herbert George Wells (1866-1946). Écrivain anglais, auteur de nombreux romans et nouvelles. Il est considéré comme l'un des premiers auteurs d'ouvrages de science-fiction.
16.
Mary Roberts Rinehart (1876-1958). Auteure américaine d'écrits romantiques ou policiers.
17.
Var. sur la ligne, entre parenthèses, pour *dernier* : *seul*.
18.
Var. sur la ligne, entre parenthèses, pour *canine* : *dent*.
19.
Nouvelle d'Arthur Morrison, publiée dans la revue *The Strand*, en mai 1894.
20.
Lune des aventures de Sherlock Holmes, publiée dans la revue *The Strand* en 1893.
21.
Var. au bas de la page, indiquée par une flèche, pour *Si je dis qu'Hamlet est un homme* : *Si un détective devait découvrir qu'un homme est*.
22.
Dans le même paragraphe vient ensuite une phrase à laquelle l'auteur renonce : *Décidons d'abord s'il est nécessaire – avant tout – de faire de*

l'intelligence une partie de notre classification. Suit un tiret pour marquer la séparation, et l'auteur reprend la même idée, mais en la développant davantage.

- 23. Var. au-dessus, avec des accolades avant et après, pour *qui* [*who*] : [*that*].
- 24. Expression, rayée : *de M. Richard Marsh et M. []*.
- 25. Fergus Hume (1859-1932). Auteur anglais d'écrits policiers. Inspiré par Gaboriau, il écrivit plus de cent nouvelles et romans.
- 26. Var. au-dessus de *veuille* : *puisse*.
- 27. Témoignage suivi de la signature de Charles Robert Anon, daté du 6 avril 1905.
- 28. Écrit au verso du pamphlet « Avis pour cause de morale », daté Europe, 1923.
- 29. Écrit au verso du pamphlet « Avis pour cause de morale », daté Europe, 1923. Au-dessus du témoignage, le titre : *Histoire policière*.

Extraits de presse

Sur Quaresma déchiffreur

« Échappées de la malle aux inédits, les nouvelles policières du poète portugais ajoutent un nouveau registre, insolite, à une oeuvre aux multiples facettes et aux nombreux auteurs. [...] Si on connaît bien le bucolique Alberto Caiero ; Ricardo Reis, l'épicurien ; le flamboyant futuriste Alvaro de Campos ; l'émouvant Bernardo Soares et Pessoa lui-même, poète ou pamphlétaire, ce Quaresma a failli passer inaperçu ! Il est un personnage, pas un hétéronyme, mais ce fumeur de cigares Peralta présente bien des ressemblances avec l'auteur. [...] Quaresma opère par déduction, intuitions et psychologie. Les considérations morales ne l'encombrent pas. Il ne tient pas au châtiment, les victimes l'indiffèrent. Seule l'intéresse la mécanique du crime. Les victimes s'inclinent. » (Isabelle Rüf, *Le Temps*)

« Dans les dix nouvelles qui composent ce livre, les démonstrations de Quaresma sont si ingénieuses qu'elles ont presque l'air exactes. Le lecteur découvre alors une autre facette de Pessoa (grand admirateur de Conan Doyle ou d'Arthur Morrison), aussi à l'aise dans le genre policier que dans ses compositions baroques ou futuristes. Mais après tout, qu'importe la forme : ce qui compte, pour l'écrivain, c'est de laisser toujours courir son esprit. Devant un meurtre ou un paysage, c'est la même attention qui doit se signaler. [...] Tour à tour pénibles, drolatiques et profondes, ces démonstrations confinent au délire interprétatif. » (Amaury da Cunha, *Le Monde*)

« Cette série d'enquêtes menées par un logisticien hors pair, entre désordre et précision [...], sont à la fois des bijoux de démonstration

policière, presque des pastiches, et relèvent, semble-t-il, d'une dynamique plus profonde, celle d'une pensée du vide, de l'abscons, de l'illusion et de la faculté de voir autre chose que ce qui semble être. [...] Les nouvelles policières de Pessoa, plus que des intrigues réclamant d'être démêlées, ordonnent une autre réalité, donnent forme à une pensée extrême et déroutante, celle qui remplace le fait par la perception pour la replacer tout entière dans l'orbe de l'idée. » (Hugo Pradelle, *La Quinzaine littéraire*)



Christian Bourgois éditeur
116 rue du Bac / 75007 Paris

www.christianbourgois-editeur.com

Titre original : *Histórias de um raciocinador e o ensaio « História policial »*

© Ana Maria Freitas, 2012

© Porto Editora, 2012

© Christian Bourgois éditeur 2014

© Christian Bourgois éditeur 2014, pour l'édition numérique

Le Format epub a été préparé par
[NordCompo](#)
à partir de l'édition papier du même ouvrage
Réalisation : [NordCompo](#)
Impression : CPI Firmin-Didot a Mesnil-sur-l'Estree
Dépôt légal : septembre 2014
N° d'édition : 2266
ISBN : 9782267026948/ Imprimé en France
ISBN ePub : 9782267026955